

SÉRIES

DE L'ÉTÉ



GRANDS REPORTAGES

Détenus, 1967

Une enquête de Jean-Marc Théolleyre dans les prisons. A l'époque, la Santé était vouée à la démolition. Elle est toujours debout.

p. 11



BALADE

L'île des moines

Au large de Cannes, dans cet îlot où saint Honorat fonda un monastère au IV^e siècle, une trentaine de moines produisent 50 000 bouteilles d'un bon vin de garde.

p.28

International.....	2	Entreprises.....	13
France-Société.....	5	Marchés.....	17
Régions.....	9	Aujourd'hui.....	18
Carnet.....	10	Météorologie Jeux... 22	
Abonnements.....	10	Culture.....	23
Horizons.....	11	Radio-Télévision.....	27

Colère contre la prison dès 13 ans

LE GARDE des sceaux, Dominique Perben, devait présenter, mercredi 17 juillet en conseil des ministres, le projet de loi d'orientation et de programmation de la justice. Ce texte - qui instaure une « justice de proximité », réforme l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante et aménage la procédure pénale - fait l'objet de nombreuses critiques, notamment des associations de défense des droits de l'homme, des avocats, des magistrats et des éducateurs.

La Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH), organe indépendant placé auprès du premier ministre, a rendu public mardi 16 juillet un avis extrêmement critique sur certaines dispositions du texte, les jugeant « insuffisantes », voire « contestables ». La Commission estime que le projet de loi remet en cause la spécialisation de la justice des mineurs, ce qui heurte les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, pourtant ratifiée par la France.

La CNCDH juge que plusieurs des dispositions du projet « sont de nature à aggraver la tendance actuelle à l'incarcération des



mineurs » alors que l'emprisonnement est souvent considéré comme « criminogène ».

Les « centres éducatifs fermés » sont ainsi jugés « ambigus » : ces structures pourraient en effet ne

pas être closes, mais rester très proches des actuels centres éducatifs renforcés. Dans le texte gouvernemental, en cas de fugue, le mineur est menacé d'incarcération. Philippe Chaillou, président de la cham-

bre des mineurs à la cour d'appel de Paris, dénonce, dans un entretien au Monde, une extension de « l'outil répressif », alors « qu'on ne s'attaque pas aux causes du phénomène » de la délinquance.

► La réforme de la justice vivement contestée

► La Commission des droits de l'homme est hostile à la modification du droit pénal des mineurs

► Magistrats, avocats et éducateurs protestent

► Les centres fermés et la prison dès 13 ans sont au cœur de la polémique

Lire page 5 et notre éditorial page 12

Alan Greenspan tance les patrons « cupides »

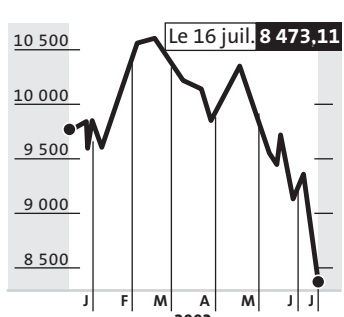
LE PRÉSIDENT de la Réserve fédérale (FED), Alan Greenspan, a mis en garde, mardi 16 juillet, devant une commission du Sénat américain, contre les manipulations comptables que pratiquent certains grands groupes. « Les hommes ne sont pas devenus plus cupides que par le passé. Ils ont simplement eu beaucoup plus de possibilités de l'être (...). La falsification et la fraude détruisent le capitalisme », a souligné le patron de la banque centrale.

M. Greenspan s'est toutefois dit confiant dans les perspectives de croissance pour 2003. La FED a révisé à la hausse ses prévisions de croissance pour cette prochaine année, les portant à 3,5 %-4 % pour les Etats-Unis.

Très attendu, ce message du président de la Réserve fédérale a ramené un calme momentané sur les marchés. Ceux-ci restent, cependant, minés par la crise de confiance créée par les affaires

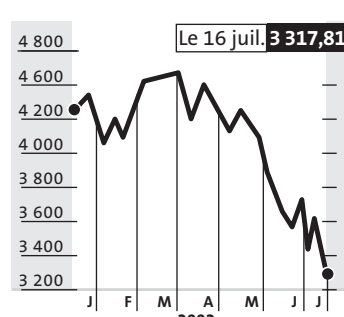
LES BOURSES CONTINUENT DE BAISSER

Indice Dow Jones, à New York en points



Source : Bloomberg

Indice CAC 40, à Paris en points



Enron ou WorldCom et préoccupés par l'endettement de certains groupes. A Paris, l'indice CAC 40 a ainsi perdu 28,2 % depuis le début de l'année. L'indice Euro Stoxx, qui regroupe les 50 premières valeurs européennes, a également reculé, de 28,7 %.

A l'origine de l'éclatement de la

« bulle », les valeurs technologiques ne sont plus seules en cause. Dans des secteurs plus traditionnels, des groupes comme Axa, Sodexho, Carrefour, LVMH, Société générale, Pinault-Printemps-Redoute ou encore BNP Paribas sont pris dans ces fortes turbulences boursières.

► Le patron de la FED : « La falsification et la fraude détruisent le capitalisme »

► Il révisé en hausse les prévisions de croissance

► La Bourse de Paris a baissé de 28 % depuis le 1^{er} janvier

► Chute des valeurs traditionnelles

Lire page 13

PROCHE-ORIENT

Les Etats-Unis isolés. Nouvel attentat anti-israélien

p. 2

PARTI SOCIALISTE

La contribution de DSK. Entretien

p. 6

TÉLÉCOMS

Deutsche Telekom cherche un patron

p. 16

TAUROMACHIE

L'été, sur la route des toros

p. 19

FESTIVAL

Jazz, Keith Jarrett ouvre à Antibes

p. 25

ANALYSE

L'humanisme selon Raffarin

QU'A DONC voulu dire Jean-Pierre Raffarin en se réclamant avec insistance, dans sa déclaration de politique générale du 3 juillet, des valeurs de l'humanisme ? Pourquoi répéter ce mot à satiété, comme s'il annonçait une orientation nouvelle et comme si les gouvernements précédents ne s'étaient pas, eux aussi, mis au service de l'homme, de ses droits, de ses besoins ? Qu'apporte de plus la référence à ce « nouvel humanisme » dont la France, a-t-il dit, doit être porteuse ?

En lui-même, ce terme est assurément trop vague pour offrir un contenu qui permette de définir un programme politique. Mais il a pour principal mérite de donner au premier ministre un moyen de se distinguer, dans les mots sinon dans les actes, de ses divers concurrents et adversaires.

Le discours de Jean-Pierre Raffarin s'oppose d'abord à celui de l'extrême droite, qui, loin de reconnaître une égalité entre les hommes, fonde d'un humanisme bien compris, met l'accent sur les différences entre Français et étrangers : le Front

national fait ainsi de l'appartenance à la nation, et non à l'humanité, la valeur suprême, au lieu de subordonner la première à la seconde.

De ce point de vue, le premier ministre se range, sans surprise, dans le camp des défenseurs des droits de l'homme, ce camp qui s'est rassemblé, au second tour de l'élection présidentielle, pour faire barrage à Jean-Marie Le Pen : l'humanisme apparaît ainsi dans la rhétorique de la nouvelle majorité comme un slogan contre l'extrême droite. Mais il n'est pas que cela.

Tout en étant officiellement membre de Démocratie libérale, avant que ce parti ne s'efface au sein de l'UMP, Jean-Pierre Raffarin appartient à la tradition centriste, où l'humanisme est souvent brandi comme un étendard. Il ne se reconnaît donc ni dans le gaullisme façon RPR ni dans le libéralisme style Madelin. Quelle est, pour le RPR, la référence majeure, à laquelle les autres doivent être soumises ?

Thomas Ferenczi

Lire la suite page 12

SHOAH

Il y a soixante ans, la rafle du Vél'd'Hiv



LES 16 ET 17 JUILLET 1942, 4 500 policiers et gendarmes français ont arrêté près de 13 000 personnes à Paris, des familles juives étrangères, regroupées dans des écoles ou des commissariats avant d'être conduites au Vél'd'Hiv, le vélodrome d'Hiver, dans le 15^e arrondissement de Paris. Après la rafle, baptisée « Vent printanier », les familles ont été conduites dans des camps du Loiret, avant de partir pour Drancy, puis Auschwitz. Au total, y compris les arrestations massives en province, 33 000 juifs, dont beaucoup avaient la nationalité française, ont disparu entre le 16 juillet et le 30 septembre 1942. Seulement 2 600 ont survécu.

Lire page 7

ENTRETIEN Jeanne Moreau

CAHIERS DU CINEMA

dernières nouvelles de MARILYN

ELVIS acteur

NUMÉRO DE JUILLET EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

INTERNATIONAL

PROCHE-ORIENT

A l'issue de la deuxième réunion, mardi 16 juillet à New York, du « quatuor » qui les rassemble avec les Nations unies, l'Union européenne et la Russie, les **ETATS-UNIS RESTAIENT ISOLÉS** face à leurs part-

naires à propos du Proche-Orient: le secrétaire d'Etat, Colin Powell, n'est pas parvenu à convaincre ses interlocuteurs de renoncer à **SOUTENIR YASSER ARAFAT** en tant que chef de l'Autorité palestinien-

ne. Selon le secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, les Nations unies entendent « continuer à travailler » avec M. Arafat « jusqu'à ce que les Palestiniens en décident autrement ». Simultanément à l'ouverture des

discussions, une **ATTAQUE** contre un bus israélien reliant la banlieue de Tel-Aviv à une colonie juive ultra-orthodoxe en Cisjordanie faisait huit morts et une vingtaine de blessés parmi ses passagers.

Washington ne convainc pas ses alliés d'abandonner Yasser Arafat

Les Nations unies, l'Union européenne et la Russie ont réaffirmé, mardi à New York, qu'ils continuaient de reconnaître le président de l'Autorité et que c'est aux Palestiniens de choisir leurs dirigeants. Les divergences s'étendent au dossier humanitaire et au programme de réformes

NEW YORK (Nations unies)
correspondance

Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, n'est pas parvenu, mardi 16 juillet, à convaincre ses partenaires de l'ONU, de la Russie et de l'Union européenne (UE), réunis en « quatuor », de marginaliser le président de l'Autorité palestinienne, Yasser Arafat. « L'ONU continue de reconnaître le président Arafat et nous continuerons à travailler avec lui jusqu'à ce que les Palestiniens en décident autrement », a affirmé sans équivoque le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. A ses côtés, le ministre russe des affaires étrangères, Igor Ivanov, et son homologue danois, Per Stig Moeller, dont le pays préside l'Union européenne, ont également tenu bon, affirmant tous deux qu'« il ne revient qu'au peuple palestinien de décider qui il veut comme dirigeant ».

Le 24 juin, le président George W. Bush s'était démarqué de la ligne adoptée par le premier quatuor, en faisant du départ de Yasser Arafat la condition préalable à la reconnaissance par les Etats-Unis d'un Etat palestinien « provisoire ». Ses partenaires ne l'ayant pas suivi, Colin Powell a dû adopter un profil bas. « Nous avons employé la plupart de notre temps à parler de choses concrètes et réelles, nous n'avons pas beaucoup parlé des personnalités », affirmait-il après la réunion du quatuor.

Les Etats-Unis se sont également trouvés isolés sur la marche à suivre pour ramener l'ordre au Proche-Orient. « Tout commence par la création d'un meilleur sentiment de sécurité », a affirmé Colin Powell, fidèle à la doctrine américaine selon laquelle l'arrêt des violences est un préalable à la reprise des négociations de paix. A sa

manière courtoise, mais ferme, Kofi Annan l'a immédiatement contredit, en affirmant que, « à moins d'obtenir des progrès dans les autres domaines (règlement politique et aide humanitaire), cela ne marcherait pas ». Dans une déclaration commune, le quatuor a toutefois traduit un terrain d'entente, en réaffirmant de concert « la vision de deux Etats, Israël et une Palestine indépendante, viable et démocratique, vivant côte à côte dans la paix et la sécurité ».

PAS DE CALENDRIER

Les dissonances se sont ressenties jusque dans le dossier humanitaire. Kofi Annan a annoncé avoir reçu un appel du premier ministre israélien, Ariel Sharon, appelant à « une opération humanitaire mondiale pour soulager le sort des Palestiniens ». Un rien sceptique, sans doute à cause des restrictions imposées par Israël à la distribution de denrées humanitaires, le secrétaire général de l'ONU a souligné à l'intention du premier ministre israélien qu'un « plein accès humanitaire serait le moyen le plus rapide pour commencer à améliorer le sort des Palestiniens ». Reconnaisant que ces derniers ont grand besoin d'une assistance humanitaire d'urgence, les Etats-Unis ont toutefois critiqué la façon dont les Européens distribuent leur aide. Washington donne uniquement à l'ONU ou à des organisations humanitaires, pour éviter de passer par l'Autorité palestinienne, accusée de détourner l'argent. Mais Javier Solana, le Haut Représentant pour la politique étrangère et de sécurité commune de l'Union européenne, s'est vigoureusement défendu, en assurant que les fonds accordés à l'Autorité palestinienne faisaient l'objet de « plus de contrôle (...) que

[dans] aucun pays au monde ».

Faute d'esquisser les grandes lignes d'un vrai plan de règlement, le quatuor a confirmé son soutien à plusieurs initiatives, au risque de paraître un peu vague. Le programme de réformes en cent jours annoncé par l'Autorité palestinienne a été salué. Dans ce dispositif, la *task force* – incluant la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI), le Japon et la Norvège – devrait jouer un rôle déterminant pour réformer l'Autorité palestinienne. Le quatuor s'est également référé à un « plan d'action » établissant des jalons vers l'établissement d'un Etat palestinien.

Colin Powell a, pour sa part, annoncé que les Etats-Unis étaient sur le point de présenter de nouvelles idées en matière de restructuration des forces de sécurité palestiniennes. Une délégation

américaine pourrait se rendre dans la région d'ici à deux semaines, pour commencer à travailler, sans doute avec l'aide de pays arabes. Sans se montrer plus spécifiques, les ministres jordaniens et égyptiens des affaires étrangères, Marouan Al-Mouasher et Ahmad Maher, invités à se joindre au quatuor, ont affiché leur détermination à participer aux efforts de paix. Ils poursuivront leurs réflexions jeudi à Washington, en rencontrant le président Bush, en présence du chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud Al-Fayçal. Interrogé par *Le Monde*, le représentant de la Palestine à l'ONU, Nasser Al-Kidwa, a relevé à l'issue de la réunion du quatuor « l'absence de calendrier et de plan d'action », qui le conduisent à exprimer ses « doutes quant à l'utilité de cette rencontre ».

Yves Laurent

L'attaque d'un bus israélien a fait huit morts en Cisjordanie

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Un autobus israélien reliant une ville ultra-orthodoxe de la banlieue de Tel-Aviv à la colonie d'Emmanuel, en Cisjordanie, est tombé dans une embuscade sanglante mardi après-midi 16 juillet. Sept passagers ont été tués, dont un bébé de neuf mois. Trois appartenaient à la même famille. Un autre bébé, né prématurément après que sa mère eût été blessée grièvement, n'a pas survécu. Les médecins avaient procédé à une césarienne après l'attentat. Une vingtaine d'autres personnes ont été blessées dont huit très sérieusement. Le véhicule a d'abord été touché par l'explosion d'une bombe disposée sur le côté de la route, à quelques centaines de mètres seulement de la colonie. Contraint de s'arrêter, il a alors été pris sous le feu d'un commando de deux à trois hommes revêtus d'uniformes israéliens, postés à proximité de la route. Ils ont réussi à prendre la fuite avant l'arrivée de forces de sécurité israéliennes qui ont immédiatement quadrillé le territoire pour tenter de les retrouver. L'un des membres du commando aurait été tué, mercredi à l'aube, lors d'un accrochage avec l'armée israélienne, non loin du lieu de l'attaque.

La colonie d'Emmanuel, qui est peuplée en majorité de juifs ultra-orthodoxes, avait déjà été la cible d'un attentat similaire organisé à peu près au même endroit en décembre 2001. Le bus qui avait été alors touché n'était pas équipé de blindages, contrairement au véhicule visé mardi. Ce premier attentat avait fait onze morts et avait été revendiqué à la fois par le Mouvement de la résistance islami-



AFP/MENACHEM KAHANA

que (Hamas) et par un groupuscule militaire non officiel du Fatah. Cette fois-ci, quatre organisations palestiniennes se sont attribuées l'embuscade: le Hamas, les Brigades des martyrs d'Al-Aqsa, liées au Fatah, et les ailes militaires du Front populaire de libération de la

Palestine et du Front démocratique de libération de la Palestine.

CONDAMNATION DE PRINCIPE

Les autorités israéliennes ont directement mis en cause l'Autorité palestinienne de Yasser Arafat et suspendu sine die les contacts enga-

L'attaque d'un bus israélien près de la colonie d'Emmanuel (en Cisjordanie) a fait huit morts et une vingtaine de blessés, mardi 16 juillet. Stoppé par l'explosion d'une bombe sur le côté de la route, le bus a ensuite été attaqué par trois Palestiniens habillés en soldats israéliens. Quatre organisations palestiniennes se sont attribuées l'embuscade.

gés depuis peu entre des responsables israéliens et palestiniens. L'Autorité a répliqué en rappelant sa condamnation de principe des attaques contre les civils sans citer explicitement celle de mardi. Mahmoud Abbas (alias Abou Mazen), le numéro deux de l'OLP, a assuré

que cet attentat ne « sert pas la cause » des Palestiniens. Pour sa part, l'organisation de défense des droits de l'homme Amnesty International a estimé que « le fait que les colonies israéliennes dans les territoires occupés soient illégales au regard des lois internationales ne veut pas dire que des colons puissent être attaqués ». L'attentat est survenu alors que l'armée israélienne a repris totalement, depuis près d'un mois, le contrôle des anciennes zones autonomes palestiniennes de Cisjordanie, à l'exception de Jéricho. Les principales villes palestiniennes sont désormais soumises au blocus et au couvre-feu. L'opération « Voie fermée », décidée après deux attentats-suicide à Jérusalem, pourrait durer plusieurs mois, selon les autorités israéliennes. L'embuscade tendue près d'Emmanuel est toutefois la deuxième action terroriste palestinienne depuis le lancement de cette opération, après l'attaque meurtrière contre la colonie d'Itamar, près de Naplouse, qui avait entraîné la mort de cinq Israéliens.

Gilles Paris

Un rapport de l'ONU dénonce le retard du « développement humain » dans les pays arabes

Tandis que la région s'est globalement enrichie, les secteurs de la santé et de l'éducation ont été gravement négligés

ÉCRIT dans le langage neutre d'universitaires convaincus qu'un « diagnostic précis est un élément important de la solution » selon l'expression de Rima Khalaf Hunaidi, directeur du Bureau régional du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement) pour les Etats arabes, le « Rapport arabe sur le développement humain dans les pays arabes » pour l'année 2002 qui vient d'être publié par l'ONU n'en est pas moins accablant. Il dénonce de graves disparités dans les secteurs de la santé, de l'enseignement, et une pauvreté persistante.

Les retards pris en matière de développement humain sont d'autant plus affligeants que cette zone de 280 millions d'habitants – 5 % de la population mondiale – s'est globalement enrichie. La « région arabe » ne manque pourtant pas d'atouts, humains en particulier, avec une population beaucoup plus jeune que la moyenne mondiale (38 % des personnes ont moins de quatorze ans). Mais ces richesses sont étouffées par des dirigeants pour la plupart guère soucieux de rendre des comptes à leurs peuples, et dont les politiques économiques, éducatives, sociales, environnementales et de l'information sont archaïques et inadéquates. Résultat: le bien-être ne profite qu'au plus petit nombre.

Au chapitre des acquis, « des progrès considérables, souligne le rapport, ont été enregistrés dans les services sociaux de base: santé, loge-

ment et éducation », l'éducation des jeunes est « quantitativement » plus importante, l'espérance de vie à la naissance s'est sensiblement améliorée, les taux de mortalité infantile ont chuté des deux tiers, la croissance économique a bénéficié aux pauvres – « la pauvreté absolue, c'est-à-dire un revenu de moins de 1 dollar par jour, y étant moindre que dans les autres pays en développement ».

ILLETTRISME

Mais... la liste est longue de ce que les auteurs du rapport qualifient d'élagament de « signaux d'alerte » dans des domaines vitaux. Au cours des vingt dernières années, le taux d'accroissement du revenu par tête d'habitant a été le plus bas du monde, si l'on exclut l'Afrique subsaharienne; et si la tendance actuelle de croissance de 0,5 % par an en moyenne persiste dans les prochaines années, il faudrait au citoyen arabe... « cent quarante années pour doubler son revenu, contre un peu moins de dix ans dans d'autres régions ». La productivité du travail a, par ailleurs, accusé une baisse continue, ramenant notamment à la moitié de celui de la Corée du Sud le produit national brut par tête d'habitant, alors qu'en 1960 il était supérieur à celui des « Tigres » asiatiques.

Bien qu'elles bénéficient d'une longévité supérieure à l'espérance de vie moyenne mondiale, les populations des pays arabes souffrent de sérieuses disparités en

matière de santé: d'un pays à l'autre, entre zones urbaines et zones rurales, entre hommes et femmes, entre nantis et riches, entre malades physiques et handicapés mentaux.

Les progrès pour le secteur de l'éducation sont sensibles, notamment en termes d'alphabétisation, mais il y a toujours 65 millions d'adultes illettrés; 10 millions d'en-

viron 300 livres par an, soit le cinquième de ce que traduit la Grèce. Le nombre total de livres traduits depuis le calife Ma'Moun (VIII^e siècle) est d'environ 100 000 – ce que l'Espagne traduit chaque année.

12 MILLIONS DE CHÔMEURS

Surtout, s'il est vrai qu'un habitant sur cinq vit avec moins de 2 dollars par jour, la pauvreté est

Des ressources en baisse pour l'éducation

Le rapport publié par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) constate que les ressources consacrées à l'éducation diminuent dans les pays arabes depuis 1995. Elles ne représentent plus que 10 % de ce qui est dépensé pour le même poste dans les pays industrialisés, contre 20 % en 1980. Ce recul est en partie imputable à des politiques d'ajustement structurel mal conçues et insuffisamment attentives au développement humain. La scolarisation à tous les niveaux est à la traîne par rapport à d'autres régions en développement.

Un fossé se creuse entre un enseignement privé et élitiste, réservé à une minorité, et l'enseignement public de qualité inférieure, dont doit se contenter la majorité. L'investissement consacré au savoir est très faible. Aujourd'hui, les dépenses pour la recherche et le développement représentent moins de 0,5 % du PNB contre 1,26 % à Cuba et 2,9 % au Japon en 1995.

fants entre 6 et 15 ans n'ont pas accès à l'école, l'enseignement supérieur demeure l'apanage d'une minorité (13 %), les femmes, dans ces différents secteurs, étant les plus lésées. La qualité de l'enseignement s'est détériorée, creusant le manque d'interaction entre l'enseignement, le monde du travail et le niveau de développement. Même les tendances en matière de traduction sont décourageantes: l'ensemble du monde arabe traduit

surtout notable en termes de « potentialités », du fait des disparités en matière d'enseignement et d'apprentissage. Aussi, avec près de 12 millions de chômeurs (15 % de la main-d'œuvre), des marchés du travail « traditionnels, gravement segmentés et dysfonctionnels » et une mobilité de l'emploi insignifiante, il n'est pas étonnant que 51 % des adolescents « les plus âgés » et 45 % des plus jeunes souhaitent émigrer.

Les raisons de ces retards? « L'absence de liberté de choix, le défaut de promotion des femmes et les carences de connaissance », souligne le rapport. Le degré de liberté à la fin des années 1990 était le plus faible des sept régions du monde. La « région arabe », définie comme englobant les vingt-deux membres de la Ligue arabe, est également au niveau le plus bas en termes de participation et de responsabilité. La participation des femmes à la vie politique et économique reste la plus faible au monde en termes quantitatifs, sans parler du fait que dans plusieurs pays, elles ne sont pas considérées comme des citoyennes à part entière. Quant au savoir, il pâtit de faibles niveaux de recherche et de développement scientifique, d'accès aux technologies de la communication et de l'information, les efforts étant concentrés sur le développement des infrastructures à l'exclusion des contenus.

Les universitaires arabes auteurs du rapport ont examiné leurs sociétés « avec sympathie mais dans un esprit critique » ce pour quoi ils étaient les mieux placés, fait observer Mark Malloch Brown, l'administrateur du PNUD. Les gouvernements arabes sont invités à choisir entre un « parcours dominé par la torpeur » ou la recherche de perspectives « d'une renaissance, ancrées dans le développement humain ».

Mouna Naïm

Prépa HEC

EXIGENCE - QUALITÉ - RÉUSSITE

✓ 1^{ère}, 2^{ème} années,
classe de cubes

✓ Admissions sur dossier

✓ Journées spéciales
d'Inscription

DEUG

Sc. Eco/Droit

PROFESSEURS DAUPHINE/ASSAS

✓ 1^{ère} et 2^{ème} années

✓ Cours d'été et
de pré-rentree

✓ Soutien annuel

ISTH

2, rue de Rémusat - 75016 Paris

Tél. : 01 42 24 10 72

Enseignements Supérieurs Privés

Le gouvernement américain définit sa stratégie de défense contre la menace terroriste

L'administration Bush a remis un rapport au Congrès

NEW YORK

de notre correspondant
« Le terrorisme n'est pas tant un système de croyance, comme le fascisme ou le communisme, qu'une stratégie et une tactique - un moyen d'attaque. (...) Si nos ennemis peuvent acquérir des armes de destruction massive, ils voudront probablement les utiliser et les conséquences de telles attaques seront beaucoup plus dévastatrices que les attentats du 11 septembre. » Ces deux phrases sont extraites du premier chapitre d'un document de 90 pages remis mardi 16 juillet au Congrès par l'administration Bush et résumant sa doctrine en matière de défense du pays. Ce rapport présente « la plus grande réorganisation du gouvernement depuis cinquante ans » face à « la plus grande menace pour les États-Unis de ce siècle ».

Les parlementaires américains examinent depuis le début de la



« Nous devons avoir la possibilité de mobiliser rapidement des ressources en fonction des menaces »
TOM RIDGE

semaine les conditions de la création du nouveau ministère de la sécurité intérieure, regroupant 22 agences fédérales. Cette réforme, décidée il y a moins de deux mois après une succession de révélations sur les erreurs commises avant les attentats du 11 septembre, avait été jugée précipitée. Les 90 pages se veulent une réponse aux critiques.

Le président a insisté mardi pour présenter le rapport comme le fruit du travail mené depuis huit mois par Tom Ridge, appelé à ses côtés après les attaques contre New York et Washington pour diriger un bureau de sécurité intérieure. « Ce plan détermine clairement les limites de l'autorité et des responsabilités des agents fédéraux, des gouverneurs, des maires, des dirigeants de communautés et d'entreprises et des citoyens américains », a déclaré George Bush. Il a appelé à prévenir « une nouvelle vague de terrorisme » contre « une société ouverte qui présente un nombre presque infini de cibles potentielles ».

Il a demandé au secteur privé de coopérer pour protéger le pays en développant de nouvelles technologies et en accélérant la recherche médicale. « Cela représente un défi aussi formidable que les plus grands jamais affrontés par les États-Unis. Il ne nous intimide pas.

Eric Leser

Arrestation en Espagne de trois membres présumés d'Al-Qaïda

MADRID

de notre correspondante
Dans le cadre de l'« opération Datte », lancée par le juge madrilène Baltasar Garçon en novembre 2001 contre les réseaux d'appui en Espagne à l'organisation Al-Qaïda et qui avait permis jusque-là l'arrestation de neuf militants islamistes, la police a arrêté, mardi 16 juillet, à Madrid et à Castellón, trois nouveaux membres présumés de l'organisation d'Oussama Ben Laden.

Il s'agit de trois Syriens, dont deux nationalisés espagnols : Abdelrahman Alarmaot, qui aurait été formé dans un camp d'entraînement en Bosnie ; Mohammed Khair, qui appartiendrait aux Frères musulmans et serait, d'après la police, impliqué directement dans le réseau financier d'Al-Qaïda ; et, enfin, Ghasoub Al-Abrash, dit Abu Mousab, qui avait déjà été arrêté une première fois en avril, avant d'être relâché faute de preuves.

REPÉRAGE D'OBJECTIFS

La police a également mis la main sur du matériel vidéo qualifié d'« extrêmement important ». Il s'agit, outre deux cassettes montrant de violents affrontements en Tchétchénie et la préparation à des attentats-suicides de militants islamistes, de cinq autres vidéos qui auraient été filmées en 1997

Nous possédons la détermination et les ressources pour vaincre nos ennemis. »

Le rapport identifie trois objectifs : prévenir les attaques terroristes sur le sol américain, réduire la vulnérabilité du pays et minimiser les dommages en cas d'attentat. Il recommande de réaliser immédiatement un inventaire complet des infrastructures vitales du pays et la mise en œuvre d'un plan secret pour en assurer la protection.

« VULNÉRABILITÉS IMMÉDIATES »

Le nouveau ministère de la sécurité intérieure devra s'assurer de choses aussi différentes que la sécurité du transport maritime par conteneurs, la constitution de stocks de vaccins suffisants contre les menaces bactériologiques, la réorganisation du FBI pour en faire surtout une agence antiterroriste, l'amélioration de la coopération entre le gouvernement fédéral, les États et les collectivités locales ou le renforcement de la sécurité des réseaux informatiques gérant les télécommunications et les approvisionnements en énergie et en eau. Pour Tom Ridge, « il s'agit d'utiliser au mieux et conjointement l'ensemble des moyens très divers dont nous disposons pour nous protéger ».

Dans un chapitre intitulé « Le coût de la sécurité intérieure », les dépenses supplémentaires demandées au Congrès sont évaluées à 29 milliards de dollars cette année et 38 milliards en 2003. Des sommes « qui doivent être considérées comme juste suffisantes pour faire face aux vulnérabilités immédiates ».

Le rapport suggère par ailleurs que les États adoptent des règles identiques pour donner le permis de conduire (qui sert aux États-Unis de pièce d'identité) et prône un renforcement de la coopération internationale antiterroriste et l'élargissement des procédures d'extradition.

L'administration souhaite disposer enfin de la possibilité de mobiliser rapidement la garde nationale, aujourd'hui sous le contrôle des États, et des moyens financiers pour faire face à une menace terroriste localisée sans l'approbation du Sénat. Elle aura besoin pour cela d'une loi. « Nous sommes en guerre. L'ennemi bouge et change d'objectifs, nous devons avoir la possibilité de mobiliser rapidement des ressources en fonction des menaces », explique Tom Ridge. Il n'est pas acquis que les parlementaires lui donnent tout ce qu'il veut.

par Ghasoub Al-Abrash, lors d'un voyage « touristique » aux États-Unis. Sur ces vidéos sont filmées sous toutes les coutures - avec une insistance qui, pour les enquêteurs, « va bien au-delà de la curiosité touristique » - les infrastructures de plusieurs lieux et monuments emblématiques américains comme les tours, aujourd'hui disparues, du World Trade Center à New York, la tour Sears à Chicago, le pont du Golden Gate à San Francisco, la statue de la Liberté ou le parc d'attractions de Disneyland et les installations d'Universal Studio.

Il s'agirait, d'après la police, d'une opération de « repérage » d'objectifs terroristes. L'enquête reste ouverte et le ministère de l'intérieur n'écarte pas l'idée de faire le lien entre ces dernières arrestations et les cellules islamistes démantelées ces derniers mois. D'autant que, comme l'a récemment montré une enquête du journal *El País*, l'Espagne aurait servi de base logistique pour la préparation des attentats du 11 septembre, avec la tenue d'un véritable « sommet » de concertation, en juillet 2001, auquel auraient participé au moins deux des pilotes kamikazes, dont leur chef, Mohammed Atta.

Marie-Claude Decamps

L'Espagne reprend par la force l'îlot du Persil occupé par une douzaine de soldats marocains

Des forces spéciales, soutenues par l'aviation, sont intervenues sur ce rocher de treize hectares. Madrid a rappelé son ambassadeur à Rabat

MADRID

de notre correspondante
Ni blessés, ni bavures. Ce mercredi 17 juillet vers 4 heures du matin, les forces spéciales espagnoles, appuyées par l'aviation, ont délogé la poignée de soldats marocains qui avaient, à la surprise générale, pris position le 11 juillet sur l'îlot du Persil, un minuscule rocher inhabité situé à 200 mètres des côtes marocaines et tout près de l'enclave espagnole de Ceuta. Ce territoire, revendiqué par Rabat mais dont la souveraineté a été laissée dans les limbes juridiques en 1956, lors de la fin du protectorat espagnol au Maroc, a été partiellement utilisé jusqu'en 1962 par l'Espagne. Il bénéficiait depuis quarante ans d'un statut quo excluant son occupation par l'un des deux pays.

Survenant après le rappel de l'ambassadeur marocain à Madrid en octobre dernier, les différends sur la pêche, l'immigration illégale ou le règlement du Sahara occidental, cette « occupation » même symbolique de l'îlot, sur lequel une douzaine de gendarmes marocains ont planté leur drapeau, jeudi, a dégradé un peu plus les rap-

ports entre les deux pays. D'autant que le geste « inamicale » de Rabat a reposé sur la scène internationale le problème du contentieux sur les enclaves espagnoles au Maroc, dont Madrid ne veut pas entendre parler.

La nouvelle ministre des affaires étrangères espagnole, Ana Palacio, avait tenté avec beaucoup de doigté de maintenir ouvertes les voies d'un règlement diplomatique, mais la crise était entrée dans une impasse avec la réponse négative des Marocains aux demandes espagnoles appuyées par l'Union européenne et par l'OTAN, d'évacuer l'îlot. Rabat estimait même que les plaintes espagnoles étaient « disproportionnées ».

Dans son discours sur l'état de la nation, dès lundi aux Cortès (le Parlement), le premier ministre espagnol, José María Aznar, avait lancé une première mise en garde : « L'Espagne ne saurait accepter d'être mise devant le fait accompli ». Avec le renforcement de l'occupation marocaine sur l'île mardi, un nouveau pas était franchi dans la soirée. Peu avant minuit, Madrid annonçait le « rappel pour consultations immédiates » de son

ambassadeur à Rabat, Fernando Arias Salgado. Rappel expliqué par le ministère des affaires étrangères, qui estimait « n'avoir pas reçu de réponse satisfaisante après de multiples gestions diplomatiques ». L'ambassadeur, lui, qualifiait son rappel de « signal envoyé au Maroc du sérieux de la situation ».

Madrid s'est dit « prête à maintenir des relations d'amitié et de coopération » avec son voisin

Après le renforcement des forces maritimes et aériennes déployées dans le détroit de Gibraltar pour protéger les enclaves et îles espagnoles, l'envoi d'une unité des forces spéciales dans la zone était décidé mardi soir. Puis mercredi matin c'était l'assaut.

Un assaut dérisoire en réponse à une occupation qui l'était tout

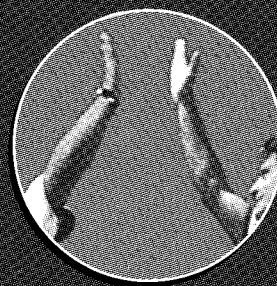
autant ? Sans doute, exception faite du côté hautement symbolique de cette affaire. C'est du moins ce que l'on tente d'expliquer à Madrid, où le gouvernement dit « avoir été contraint d'agir » et où toute la classe politique soutient la décision prise par José María Aznar, qui a informé le roi Juan Carlos, l'Union européenne, l'ONU et les gouvernements alliés. Dans la journée, le vice-président Mariano Rajoy devait donner des détails sur l'opération et les ministres de la défense et des affaires étrangères s'expliqueront devant le Parlement.

Devant une prévisible réaction de Rabat, l'Espagne qui a forcé un peu le sort pour revenir au statu quo ante qu'elle exigeait de retrouver, s'est dite ouverte aux négociations et « prête à maintenir des relations d'amitié et de coopération » avec son voisin marocain. L'épisode de ce matin n'étant, comme le confiait un diplomate, qu'une « démonstration extrême des paroles de M. Aznar comme quoi il n'y a pas de bonnes relations sans respect mutuel. »

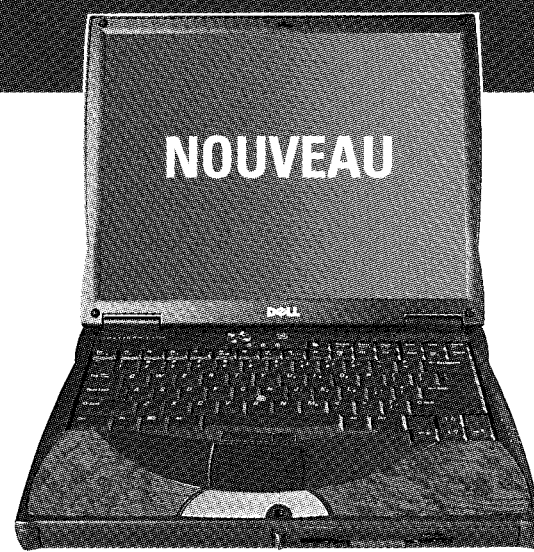
Marie-Claude Decamps

Dell™ | offres exceptionnelles

Les Deals Dell de l'été
On a toujours une raison de choisir un Dell™.



Raison n°35 : la performance et l'autonomie sans compromis
Bénéficiez d'une puissance et d'une autonomie exceptionnelles avec le nouveau Dell™ Inspiron™ 4150 équipé du Processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M.



OFFRE SPÉCIALE !

5% de réduction

sur tous les ordinateurs de bureau Dell™ Dimension™ et les portables Dell™ Inspiron™ jusqu'au 24 juillet 2002

L'association du portable Dell™ Inspiron™ et du processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M vous permet d'obtenir une autonomie prolongée. Afin de maximiser votre productivité, le processeur Mobile Intel® Pentium® 4-M établit le juste équilibre entre performance et autonomie. Ainsi, vous pouvez vous déplacer sans souci avec votre nouveau portable Dell™ Inspiron™ 4150.

Dell™ Inspiron™ 4150

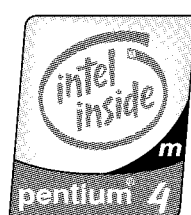
Processeur Mobile Intel® Pentium® 4 à 1.7 GHz-M avec technologie Intel® SpeedStep™ améliorée

- Chipset Intel® 845MP - Bus principal 266 MHz
- 512 Ko de mémoire cache "full speed"
- 256 Mo de mémoire DDR SDRAM 266 MHz
- Disque dur 30 Go
- Écran à matrice active 14.1" SXGA (1400x1050)
- Contrôleur vidéo ATI® Radeon AGP 4x avec 32 Mo de mémoire vidéo DDR-RAM
- Lecteur DVD ROM 8x amovible
- Contrôleur audio Cirrus Logic CS4205
- Enceintes stéréo intégrées
- Modem 56K
- Batterie Smart Lithium Ion 63 Whr avec fonction Express Charge™
- 1 port USB, 1 port infrarouge IrDA 1.1, 1 sortie vidéo S-Video
- Deux connecteurs PCMCIA Type II ou 1 Type III
- Double système de pointage Touchpad & Stickpoint
- Microsoft® Windows® XP Edition Familiale
- Microsoft® Works 6.0
- 1 an de garantie aller et retour atelier

1 699 € HT ^{-5%} 1 614,05 € HT

1 930,40 € TTC (12 662,62 € TTC) Ref. 170-10814

Les Portables Dell utilisent une version originale de Microsoft® Windows®
www.microsoft.com/piracy/howtotell



200 € HT(a) d'économie sur www.dell.fr jusqu'au 24 juillet 2002

ÉCONOMISEZ EN LIGNE



* Deals Dell : les offres Dell. Offres valables jusqu'au 31/08/2002, dans la limite des composants et des pièces disponibles. Photos non contractuelles. Frais d'expédition en sus. Les prix, loyers et caractéristiques des produits peuvent être modifiés sans avis préalable, du fait de l'évolution technique notamment. Offres soumises aux conditions générales de vente et de services de Dell. Intel, les logos Intel Inside et Pentium sont des marques déposées d'Intel Corporation. (a) Jusqu'au 24/07/02, 200 € HT de réduction sur toutes les gammes Dell Dimension et Inspiron équipées du processeur Intel Pentium 4. Voir www.dell.fr pour le détail de ces offres. Dell se réserve le droit de mettre fin à ces offres sans avis préalable. RCS Montpellier n° 351 528 229.

Téléphonez du lundi au vendredi de 8h30 à 19h

0 825 387 392
N° INDIGO : 0.150 € TTC / MN

Configurez et achetez directement sur le site :

www.dell.fr

Le premier ministre turc se résigne à convoquer des élections anticipées le 3 novembre

Lâché par ses partenaires, ne disposant plus de majorité au Parlement, Bülent Ecevit, 77 ans, accepte un scrutin qui devrait mettre un terme à sa carrière politique

ISTANBUL

de notre envoyé spécial
« Un gros poisson ne meurt pas facilement. » L'expression est d'Artun Unsal, professeur de sciences politiques à Istanbul, et résume les derniers revirements de Bülent Ecevit pour rester à son poste de premier ministre. En se résignant, mardi 16 juillet, à finalement accepter des élections législatives anticipées pour le 3 novembre, il vient d'obtenir un petit sursis dans la crise politique qui secoue le pays depuis une semaine.

Cette décision est intervenue quelques heures après que la coalition gouvernementale gauche-droite a perdu la majorité au Parlement suite à de nouvelles défections d'élus du Parti de la gauche démocratique (DSP, social-démocrate nationaliste) du premier ministre. « Les leaders de la coalition se sont mis d'accord pour convoquer des élections législatives anticipées le 3 novembre », a annoncé un bref communiqué publié après une réunion des dirigeants des trois partis de la coalition.

Les députés doivent à présent entériner cette date lors d'une session extraordinaire du Parlement normalement prévue pour le 1^{er} septembre à la demande du parti ultranationaliste MHP (Parti nationaliste du mouvement), membre de la coalition gouvernementale. Mais il n'est pas impossible que ce vote soit avancé plus tôt cet été.

Jusqu'aux élections, le pays pourrait s'installer dans un *statu quo* de son exécutif avec en toile de fond d'après tractations entre les différents états-majors en vue de la for-



Mardi 16 juillet, Bülent Ecevit assiste à une cérémonie à la Cour constitutionnelle d'Ankara. Malade, privé de majorité et contraint à convoquer de nouvelles élections, le premier ministre turc risque de voir lui échapper son rêve : celui de faire entrer son pays dans l'Union européenne.

mation de nouvelles alliances. Cette perspective n'a pas l'heur de déplaire aux principales formations politiques. « Chacun doit rester calme, le travail se poursuit correctement, il n'y a pas de problème particulier », a affirmé le ministre de l'économie, Kemal Dervis, assurant que le programme de réformes soutenu par le FMI serait poursuivi.

Après s'être opposé à des élections anticipées, Bülent Ecevit, celui que l'on surnomme « le Brave » depuis 1974 pour avoir donné à l'armée turque l'ordre d'intervenir à Chypre, vient peut-être de signer l'arrêt, à 77 ans, de sa carrière politique. « La décision de convoquer des élections signifie la fin de Bülent Ece-

vit, de sa femme et du DSP », estime Ali Bayramoglu, politologue et chroniqueur au quotidien islamiste modéré *Yeni Safak*. « Une page de l'histoire turque se tourne. Elle avait commencé avec Mustafa Kemal et Ismet İnönü et se termine avec le siècle nouveau », ajoute-t-il.

CHEF CHARISMATIQUE

Né en 1925 à Istanbul d'un père député et d'une mère peintre, Bülent Ecevit décroche un diplôme de littérature anglaise à l'université d'Ankara, de sanskrit et de bengali à l'Université de Londres. Il débute comme journaliste en 1950 dans la presse proche du Parti républicain du peuple (CHP, social-démocrate),

le parti du fondateur de la République, Mustafa Kemal Atatürk. Elu du CHP en 1959, il en prend la direction dès 1972.

Chef charismatique, porté par la vague de gauche des années 1970, Bülent Ecevit devient premier ministre en 1973 à la tête d'une coalition avec le Parti islamiste du salut national (MSP), dirigé par Necmettin Erbakan, qui sera plus tard l'un de ses plus farouches adversaires. Après le succès du CHP aux élections de 1977, il dirige un deuxième gouvernement de 1978 à 1979. Arrêté après le coup d'Etat de 1980, M. Ecevit passe à nouveau trois mois en prison, fin 1981, pour avoir dénoncé la répression des militaires.

Après l'amnistie de 1987, il prend la tête du Parti de la gauche démocratique (DSP), fondé en 1985, abandonne ses thèmes gauchistes des années 1970 pour un discours à forte coloration nationaliste. L'homme est souvent critiqué par la presse pour diriger son parti, avec sa femme Rahsan, d'une main de fer.

Son image n'a cessé de se dégrader depuis son hospitalisation au mois de mai. Pour les jeunes, qui n'ont pas connu le Bülent Ecevit victorieux à Chypre, le héros de la « gauche nationale » fait figure de « vieux ». « Contrairement à ce que l'on peut penser, il n'est pas quelqu'un qui s'accroche au pouvoir, souligne Artun Unsal. Il a démissionné de son poste de premier ministre en 1979 alors que rien ne l'y obligeait. Il voulait être celui qui allait faire entrer la Turquie en Europe. La maladie l'en a empêché. »

Nicolas Bourcier

Premier créancier du FMI, Istanbul a reçu 32 milliards de dollars

EN ACCEPTANT, au printemps 2001, de quitter la vice-présidence de la Banque mondiale pour devenir ministre de l'économie de son pays, Kemal Dervis savait ce qu'on attendait de lui : rassurer les marchés et mettre en œuvre le programme de réforme sur trois ans soutenu par le Fonds monétaire international (FMI).

En décembre 1999, l'institution avait consenti une aide de 4 milliards de dollars à la Turquie. Le numéro deux de l'époque, Stanley Fischer, avait justifié cette décision en déclarant que « les autorités turques s'étaient engagées à libérer le pays de l'hyperinflation qui minait l'économie depuis deux décennies, à restaurer les fondamentaux macro-économiques et à attaquer aux faiblesses structurelles persistantes de l'économie ». En un mot, à mettre de l'ordre dans un pays rongé par la corruption, où le système bancaire était détenu par des amis du pouvoir et où le clientélisme régnait en maître.

La décision du FMI coïncidait avec un autre événement : le 10 décembre 1999, la candidature de la Turquie à l'Union européenne, rejetée dix ans auparavant en raison notamment de la situation des droits de l'homme, avait été acceptée. Au soutien quasi inconditionnel des Etats-Unis pour des raisons géostratégiques, la Turquie pouvait désormais ajouter celui de l'Europe et compter sur la compréhension des institutions de Bretton Woods.

Malgré le peu de progrès dans ses réformes structurelles, Istanbul obtiendra une rallonge de plus de 7 milliards de dollars en décembre 2000. Portée par la bonne santé de l'économie mon-

diale, la croissance repart et dépasse 6 %, l'inflation descend à 39 %, contre 69 % en 1999. La dévaluation de la livre, en février 2001, fait repartir les prix à la hausse, plonger la demande et précipite la crise des banques, qui sont sous-capitalisées. Lorsque Kemal Dervis est appelé à la rescousse, la monnaie a perdu près de 50 % de sa valeur par rapport au dollar.

La crise a provoqué la perte de dizaines de milliers d'emplois. Le mécontentement populaire s'accroît, mais M. Dervis maintient un discours de fermeté. La Turquie doit « restructurer de fond en comble son économie », assure-t-il.

PROGRAMME DE PRIVATISATIONS

Ses premières mesures portent, conformément aux vœux du FMI, sur une réduction des dépenses du secteur public de 9 % et un gel du recrutement dans la fonction publique, qu'il juge « pléthorique ». Il s'attaque à l'assainissement du secteur bancaire, une tâche délicate sur le plan politique et dangereuse sur celui des équilibres budgétaires : la recapitalisation des banques publiques, la prise de contrôle et la fermeture d'une vingtaine de banques en faillite augmentent de 25 points de PNB la dette publique, qui atteint 104 % du PNB.

M. Dervis entame le programme de privatisations voulu par les institutions internationales en commençant par Turk Telekom. En mai, le « bon élève » est gratifié d'un nouveau coup de pouce du FMI de 8 milliards de dollars. En trois ans, le soutien du FMI s'est ainsi transformé en un vaste plan de sauvetage de 17 milliards de dollars. De

son côté, la Banque mondiale s'est engagée pour 4,8 milliards de dollars.

Ces bouées financières n'évitent pas à la Turquie de subir les effets du ralentissement de l'économie mondiale. L'année 2001 se termine sur une contraction du PIB de 8,5 %, des dizaines de milliers de licenciements, une inflation qui est remontée à 68,5 % et la perspective d'avoir à rembourser les deux tiers de sa dette publique en 2002.

Satisfait du respect des engagements pris par le gouvernement turc pendant la période 1999-2001, le FMI décide, en février 2002, de renouveler le bail financier. Saluant « les progrès considérables réalisés pour mettre en œuvre leur ambitieux programme de réformes », l'institution repart pour un tour (2002-2004) avec un crédit de près de 16 milliards de dollars dont 3 milliards qui n'ont pas été utilisés par Istanbul dans le cadre du programme précédent. La feuille de route est toujours la même : réduction du nombre des fonctionnaires ; poursuite de la réforme du secteur bancaire. Les objectifs sont une croissance de 3 % en 2002, une inflation ramenée à 35 % et une dette publique ramenée à 68,5 %.

En annonçant ce nouveau prêt, le directeur général du FMI, Horst Köhler, déclarait que « la vigoureuse mise en œuvre du programme économique par le gouvernement et la démonstration renouvelée qu'il existe une unité politique pour soutenir ce programme justifiait l'exceptionnel soutien du FMI à la Turquie ». Cinq mois plus tard, l'unité politique que voulait voir M. Köhler est à bas.

Babette Stern

L'IRA adresse des excuses aux familles de ses victimes

BELFAST. L'Armée républicaine irlandaise (IRA) a présenté, mardi 16 juillet, pour la première fois en trente ans de violences en Irlande du Nord, ses « sincères excuses et condoléances » aux familles des victimes du conflit. « Notre intention n'était pas de blesser ou de tuer des non-combattants », a affirmé l'IRA dans un communiqué publié par l'hebdomadaire républicain *An Phoblacht*. L'IRA ajoute que son attachement au processus de paix en cours en Ulster passait « par la reconnaissance des erreurs passées, ainsi que des souffrances et de la douleur que nous avons causées aux autres ». Ce message de condoléances survient alors que l'IRA a été accusée ces dernières semaines de multiplier des actes contraires à son cessez-le-feu de 1997. Ce week-end sera commémoré le 30^e anniversaire du *Bloody Friday*, l'un des attentats les plus sanglants commis par l'organisation terroriste, le 21 juillet 1972. — (AFP, Reuters.)

Nouvel acte d'accusation contre Zacarias Moussaoui

WASHINGTON. Un nouvel acte d'accusation à l'encontre du Français Zacarias Moussaoui, rendu public mardi 16 juillet par le tribunal d'Alexandria (Virginie), fait état d'éléments « aggravants » dans la préparation des attentats du 11 septembre qui pourraient renforcer l'accusation dans sa requête d'une condamnation à mort. Ce troisième acte d'accusation depuis décembre a été soumis par le département de la Justice à un « Grand Jury » (chambre d'accusation composée de jurés populaires siégeant à huis clos) qui l'a approuvé.

Le texte amendé décrit avec précision comment Zacarias Moussaoui, seul inculpé pour les attentats du 11 septembre, a commis « les délits décrits dans les quatre premiers chefs d'accusation après planification élaborée et préméditation dans le but de causer la mort d'une personne et commettre un acte de terrorisme ». L'inculpé aurait en outre agi « d'une manière particulièrement haineuse, cruelle, dépravée, qui implique torture et mauvais traitements à l'égard des victimes ». Le procès de Zacarias Moussaoui doit commencer à la mi-octobre à Alexandria. — (AFP, AP.)

Deux mécaniciens pour le moteur franco-allemand

PARIS. En sortant de



l'Elysée après avoir été décoré par le président français, mardi 16 juillet, le candidat conservateur à la chancellerie, Edmund Stoiber a déclaré que Jacques Chirac avait proposé la nomination de deux personnalités politiques de haut rang pour relancer le moteur franco-allemand. M. Stoiber a l'intention de désigner Wolfgang Schäuble, chargé de la politique

étrangère dans son équipe de campagne, en cas de victoire aux élections du 22 septembre. M. Chirac et M. Stoiber ont également évoqué la création de groupes de travail destinés à étudier les questions d'intérêt commun. Le ministre-président de Bavière a cité trois thèmes : la sécurité et la défense, le financement de l'Europe, la Convention. A l'Elysée, on précise que ces suggestions font partie des réflexions engagées pour relancer la coopération franco-allemande à l'occasion du 40^e anniversaire du traité De Gaulle-Adenauer, le 22 janvier 2003, et restent valables que le prochain chancelier s'appelle Edmund Stoiber ou Gerhard Schröder.

L'armée indienne réduit ses effectifs à la frontière pakistanaise

NEW DEHLY. L'Inde a retiré ces dix derniers jours trois divisions – 18 000 hommes environ – déployées depuis décembre le long de la frontière pakistanaise. Ce retrait fait suite au début de déminage des champs situés sur la frontière dans la région de Jammu, capitale d'hiver du Cachemire sous administration indienne. Ces mouvements de désescalade, qui n'ont pas été officiellement annoncés, sont intervenus avant l'attentat qui a tué 27 civils de confession hindoue, samedi 13 juillet, à Jammu. Depuis, les autorités ont multiplié les déclarations très fermes « sur la responsabilité » du Pakistan dans les « actes terroristes », mais sans menaces directes de représailles.

Dix jours avant la nouvelle visite dans la région du secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, l'Inde doit répondre aux demandes américaines d'apaisement vis-à-vis d'Islamabad, sans toutefois paraître reculer aux yeux de son opinion publique, prompt à applaudir toutes mesures contre « l'ennemi » pakistanais. — (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **ALGÉRIE : sept personnes, dont cinq membres d'une même famille, ont été assassinées** dans la nuit de lundi à mardi 16 juillet par un groupe armé dans la région de Chlef (160 km à l'ouest d'Alger). Les rebelles islamistes présumés, dont « le nombre n'a pas été déterminé avec exactitude », ont attaqué la maison d'un membre des Groupes de légitime défense (GLD, civils armés), avant de tuer le père, la mère et leurs trois filles, selon les services de sécurité algériens. — (AFP.)

■ **RUSSIE : le conseil d'administration d'Aeroflot a adopté, lundi 15 juillet, un plan de renouvellement de sa flotte** qui prévoit la commande de 18 Airbus A319 et 9 Boeing 767. L'Elysée avait annoncé une décision favorable à Airbus à la suite de la visite à Paris du premier ministre russe Mikhaïl Kassianov le 3 juillet. Parmi les 18 Airbus de la future flotte, 12 feront l'objet d'une commande ferme et 6 seront en leasing, selon l'ambassadeur de Russie à Paris. La flotte d'appareils étrangers de la compagnie se compose actuellement de 27 appareils, 16 Boeing et 11 Airbus. — (Corresp.)

■ **ALLEMAGNE : plus de 150 policiers ont perquisitionné, mardi 16 juillet, une quarantaine d'appartements** de membres de la mouvance d'extrême droite dans tout le pays. Des CD, des t-shirts, des armes et des munitions ont été saisis. Cette opération est le résultat d'une année d'enquête, dirigée par le parquet de Dresde, sur 29 personnes soupçonnées d'appartenir à l'organisation skinhead *Hammerskins*. — (AFP, Reuters.)

■ **ZAMBIE : le Parlement a voté, mardi 16 juillet, à une très large majorité** la levée de l'immunité de l'ancien président Frederick Chiluba. Le vote a eu lieu après une manifestation d'environ 5 000 personnes devant le parlement. Les manifestants brandissaient des pancartes et banderoles sur lesquelles étaient inscrits des slogans hostiles à l'ancien chef de l'Etat, dont ils souhaitaient la levée de l'immunité afin qu'il puisse être jugé pour les affaires de corruption qui ont marqué ses dix années de pouvoir (1991-2001). — (AFP.)

Un scandale alimentaire menace dans onze pays européens

Des boissons gazeuses et des aliments pour bétail ont été contaminés par des hormones

BRUXELLES

de notre bureau européen

Un nouveau scandale alimentaire dont l'ampleur exacte est difficile à cerner touche 11 des 15 Etats membres de l'Union européenne. Il a démarré, à la fin du mois de juin, à la faveur d'une étude sur la maladie dont souffraient des porcs, aux Pays-Bas. Depuis, c'est une vaste contamination de l'alimentation animale par une hormone de synthèse, la MPA (acétate de médroxy-progestérone) et, dans une moindre mesure, par de l'oestradiol, une hormone cancérogène, qui a été mise au jour.

Les enquêteurs néerlandais ont d'abord retrouvé deux fabricants qui s'étaient approvisionnés auprès de Bioland, une société belge qui leur avait fourni du sirop de glucose contaminé par ces hormones. Bioland, qui ne disposait pas des licences requises pour fournir l'industrie alimentaire, n'était pas non plus autorisée à retraiter des déchets pharmaceutiques. Or, l'en-

treprise (aujourd'hui en faillite) avait utilisé des résidus provenant d'une société irlandaise, détenue par le laboratoire américain Wyeth. La Belgique et l'Irlande enquêtent sur les conditions de ce transfert.

Mardi 16 juillet, les experts du comité permanent de l'UE sur la chaîne alimentaire ont fait le point sur cette contamination, dont ils affirment qu'elle ne présente aucun risque pour la santé publique. Seule une « exposition prolongée » à la MPA, qui peut entraîner des stérilités, serait dangereuse pour l'homme. Or, l'hormone aurait été fortement diluée dans les aliments suspects.

Il se confirme, en tout cas, de source belge, que des boissons gazeuses, elles aussi fabriquées à partir de sirop de glucose fourni par Bioland, ont déjà été consommées. L'enquête sur l'entreprise d'Arendonk, en Flandre, permet, petit à petit, de retrouver les traces de tous les produits fabriqués à partir de la matière première qu'elle fournissait. Les

Pays-Bas ont indiqué, mardi, que 73 fabricants de nourriture pour animaux avaient sans doute approvisionné quelque 7 000 exploitations d'un pays qui est le troisième exportateur mondial de porcs. Selon les autorités néerlandaises, un fabricant aurait livré des aliments contenant une forte concentration de MPA à un demi-millier d'éleveurs.

SUBSTANCES INTERDITES

Les experts estiment que les Pays-Bas ont, par ailleurs, exporté quelque 15 000 tonnes d'aliments contaminés vers la France et l'Espagne, mais surtout la Belgique et l'Allemagne. Plusieurs centaines de fermes ont déjà été placées sous surveillance dans onze Länder allemands. En Belgique, cinq cents fermes ont été priées de ne plus laisser sortir d'animaux et de geler leurs ventes. Des abattages ont eu lieu et quelque 4 % des échantillons prélevés auraient révélé des traces de MPA. En Espagne, 16 tonnes de viande

potentiellement contaminée et importée des Pays-Bas ont été saisies. Quelque 7 500 porcs auraient été exportés des Pays-Bas vers l'Allemagne, 2 000 vers l'Italie et 200 vers la France, estime la Commission européenne. Seuls quatre Etats membres, la Grèce, la Finlande, l'Autriche et l'Irlande ne seraient pas concernés par cette affaire.

Si des contrôles ont permis, dans différents pays, de révéler la présence de substances interdites et dangereuses, ils n'ont toutefois pu empêcher la contamination et la consommation, relèvent des spécialistes. Ils plaident, dès lors, pour un renforcement de ces contrôles. Le groupe des Verts au Parlement européen réclame, de son côté, l'élimination totale des produits issus du recyclage de déchets dans les filières alimentaires et la traçabilité des matières utilisées dans les aliments composés pour animaux.

Jean-Pierre Stroobants

FRANCE - SOCIÉTÉ

DÉLINQUANCE

La Commission nationale consultative des **DROITS DE L'HOMME** (CNCNDH) a formulé mardi 16 juillet, des critiques sévères sur le projet de loi d'orientation et de programmation de la justice, qui devait être

présenté, mercredi 17 juillet, en **CONSEIL DES MINISTRES**. A la suite de nombreuses organisations de magistrats, d'avocats et d'éducateurs, cet organe consultatif s'inquiète de « voir confier des affaires

pénales à des **JUGES NON PROFESSIONNELS** ». La CNCNDH est particulièrement hostile aux réformes du droit pénal des mineurs, qui risquent d'« aggraver la tendance actuelle à l'incarcération » des jeunes. Phi-

lippe Chaillou, président de chambre à la cour d'appel de Paris, s'inquiète lui aussi d'un « élargissement de **L'OUTIL RÉPRESSIF** » qui « ne s'attaque pas aux causes du phénomène ».

La réforme de la justice présentée sous le feu des critiques

Dernière réaction en date au projet de loi qui devait être adopté mercredi en conseil des ministres, l'avis défavorable de la Commission nationale consultative des droits de l'homme désapprouve notamment les dispositions sur le droit pénal des mineurs

L'ANALYSE, froide et argumentée, tranche par sa sévérité : dans un avis rendu public mardi 16 juillet, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCNDH) formule des « observations » très critiques sur le projet de loi d'orientation et de programmation de la justice qui devait être présenté, mercredi 17 juillet en conseil des ministres, par le garde des sceaux, Dominique Perben. Le texte, qui instaure une justice de proximité, réforme l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante et aménage la procédure pénale, est passé au crible par la CNCNDH, qui « s'étonne » de certaines dispositions, les jugeant « insuffisantes » voire « contestables ». La CNCNDH déplore particulièrement l'orientation du projet de loi concernant la justice des mineurs, qu'elle juge en contradiction avec les principes de la Convention internationale des droits de l'enfance. La chancellerie a indiqué qu'elle « prenait acte » d'un avis qui ne s'impose pas à elle.

Organe consultatif auprès du premier ministre et réunissant les associations de défense des droits de l'homme et des personnalités qualifiées, la CNCNDH, présidée par le conseiller d'Etat Alain Bacquet, résume le sentiment exprimé successivement par la Défenseure des enfants, le Conseil d'Etat et des organisations professionnelles d'éducateurs, de magistrats et d'avocats (*Le Monde* du 17 juillet). Elle reprend nombre des critiques déjà formulées envers la justice de proximité, qualifiée de « sous-justice » par les deux principaux syndicats de magistrats. Elle « s'étonne que la voie choisie pour assurer cette justice de proximité, qui doit aussi être une justice de qualité, soit celle du recours à des juges non professionnels exerçant à temps partiel ».

Comme le Conseil d'Etat, la CNCNDH estime que la création d'une justice de proximité nécessite le recours à une loi organique, et non à une loi simple comme l'est la loi de programmation (*Le Monde* du 13 juillet). Elle estime qu'en l'état les « éléments statutaires » prévus par la chancellerie pour ces juges, qui seront désignés par les magistrats du siège et du parquet des cours d'appel, sont « insuffisants et parfois contestables ». Dans ces conditions, la Commission « s'inquiète de voir confier le jugement d'affaires pénales à des juges non professionnels » -



MICHEL CASARIAN/EDITING

juges de proximité pour le siège et délégués du procureur de la République pour le parquet.

« REMISE EN CAUSE INJUSTIFIÉE »
« Plus contestable encore » aux yeux de la Commission est l'attribution aux juges de proximité d'une compétence pénale à l'égard des mineurs de 13 à 18 ans. La CNCNDH se déclare « très opposée à ces dispositions qui permettraient d'écarter, à la seule initiative du ministère public, la compétence du magistrat professionnel qu'est le juge des enfants ». Estimant que les juges de proximité « ne seront probablement jamais des

experts du champ de l'enfance », elle décèle « un risque sérieux de démantèlement du rôle du juge des enfants et de désarticulation du travail global des acteurs de la protection de l'enfance ». Or la Commission estime « grave et injustifiée cette remise en cause » de la spécialisation de la justice des mineurs, qui constitue l'un des « principes essentiels » de l'ordonnance de 1945 sur l'enfance délinquante. Elle explique que le projet heurte les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la France, qui prévoit « la mise en place d'autorités et d'institutions spécialement conçues pour les enfants suscep-

tés, accusés ou convaincus d'infractions pénales ». La Commission désapprouve d'ailleurs la quasi-totalité des dispositions réformant le droit pénal des mineurs. Plusieurs d'entre elles - placement en détention provisoire des mineurs de 13 à 16 ans, jugement à délais rapprochés - « sont de nature à aggraver la tendance actuelle à l'incarcération des mineurs ». Là encore, la Commission souligne les contradictions entre les projets du gouvernement et la Convention internationale des droits de l'enfant, qui dispose que l'emprisonnement d'un mineur doit n'être « qu'une mesure de dernier ressort et

d'une durée aussi brève que possible ». « L'emprisonnement des mineurs est lui-même criminogène, souligne par ailleurs la CNCNDH, ce que démontre le très fort taux de récidive après détention. »

Plus généralement, c'est la philosophie même du projet qui est sujette à caution, selon la Commission. « Si la réponse pénale, et même carcérale, est parfois indispensable, il reste vrai que s'agissant de la délinquance des mineurs, la réponse éducative est, de loin, celle qui peut changer réellement et durablement le comportement du mineur, explique-t-elle. Or l'avant-projet de loi fait peu de place à ces considérations et ne prévoit pas de mesures visant concrètement et directement à renforcer et améliorer ce qui devrait l'être dans le domaine éducatif. » La CNCNDH reste ainsi dubitative sur le projet de création de « centres éducatifs fermés », estimant qu'il « n'est pas dépourvu d'ambiguïté quant à la véritable nature de ces établissements ». Demandant au gouvernement de « clarifier le statut de ces centres, afin que la détention ne se dissimule pas sous l'éducation », elle estime que leur succès dépendra de « la volonté gouvernementale d'allouer des moyens véritablement exceptionnels au suivi éducatif et pédagogique » des jeunes qui y seront placés.

Enfin, la CNCNDH « regrette » que nombre de dispositions modifiant le code de procédure pénale « reviennent sur d'intéressantes innovations »

de la loi du 15 juin 2000 sur la présomption d'innocence, ce qui risque « fort d'atténuer la portée de ce principe et de stopper les efforts laborieusement entrepris depuis plusieurs années pour réduire l'ampleur de la détention

« Un retour en arrière », selon le PS

Le bureau national du Parti socialiste a dénoncé, mercredi, « un texte qui opère un retour en arrière de plus de vingt ans », estimant que « la loi sur la présomption d'innocence est totalement vidée de son sens ». « La création de juges de proximité, sans formation et nommés sans aucun critère d'indépendance, va signifier l'instauration d'une justice à deux vitesses », estime le PS, soulignant que la philosophie de la justice des mineurs « est réduite à néant sans que l'on cherche à s'attaquer aux causes de cette délinquance ».

provisoire ». Ces dispositions, comme l'ensemble du projet font craindre à la CNCNDH « une augmentation sensible des décisions de placement ou de maintien en détention provisoire alors qu'il est de notoriété publique que les maisons d'arrêt sont surpeuplées et que les conditions de détention s'y dégradent. »

Cécile Prieur

Les « centres éducatifs fermés » du gouvernement ne seront probablement pas fermés

LES « CENTRES éducatifs fermés » méritent-ils réellement leur appellation ? Placés au cœur des propositions du candidat Jacques Chirac et aujourd'hui l'un des dispositifs phares du projet Perben, les « centres éducatifs fermés » évoquent implicitement la réouverture des maisons de correction. Pourtant, le projet de loi « n'est pas dépourvu d'ambiguïté sur la véritable nature de ces établissements », comme le rappelle la Commission nationale consultative des droits de l'homme. Elle s'est interrogée, après le Conseil d'Etat, sur la signification du terme « fermé » pour ces structures, qui pourront accueillir des jeunes de 13 à 18 ans dans le cadre d'un « suivi éducatif et pédagogique renforcé et adapté à leur personnalité ». Encadrés par des éducateurs, ces centres ne seront donc pas des structures closes par un mur d'enceinte, mais des foyers dans lesquels le

jeune subira la « contrainte juridique » d'une incarcération potentielle, s'il fugue.

CADRE PÉNITENTIAIRE

Le Conseil d'Etat a débattu, en interne, de leur appellation, lors de l'examen du projet. Bien qu'elle n'ait pas été suivie par l'assemblée générale du Conseil d'Etat, la section de l'intérieur de la haute juridiction administrative avait émis des doutes sur le nom de ces structures. Les juges ont fait ainsi valoir que si elles étaient réellement fermées, elles rentreraient dans un cadre pénitentiaire. Or, l'enfermement dans un établissement pénitentiaire répond à des conditions juridiques strictes : il doit être prononcé à l'issue d'un procès, en présence d'un avocat, et doit pouvoir faire l'objet d'un appel. La durée de l'enfermement doit être précisée, et pour un mineur, être la plus brève possible. Autant

de conditions qui ne figurent pas dans le texte de la chancellerie puisqu'il n'implique pas un réel enfermement.

De fait, la meilleure définition des centres éducatifs fermés a été livrée par le garde des sceaux lui-même. Dominique Perben a expliqué le 4 juillet que ces structures ne seront pas des établissements pénitentiaires et que « les éducateurs n'y auront pas un rôle de gardiennage ». Le centre éducatif fermé sera ainsi « un centre de très petite taille, destiné à accueillir 6 à 10 jeunes seulement, qui seront très encadrés et suivront un programme à très fort contenu éducatif dirigé vers leur réinsertion ». Ce programme pourra comporter des activités - sportives ou de formation - « suivies à l'extérieur du centre, dûment autorisées par l'équipe éducative ». Cette définition est très proche du fonctionnement des Centres éducatifs renforcés (CER) de l'ancien garde

des sceaux (RPR) Jacques Toubon, développés par le gouvernement Jospin.

En réalité, ce qui distingue, pour un jeune, le régime des centres éducatifs fermés de celui des CER, n'est pas le degré d'enfermement, mais le risque d'être incarcéré s'il fugue. « Pour faire fonctionner les centres fermés, on a considéré qu'il fallait instaurer une menace sur ces jeunes, qui iront en détention provisoire s'ils ne respectent pas leur contrôle judiciaire », a expliqué Patrick Hubert, le directeur de cabinet du ministre. « Les centres fermés ne sont pas des prisons, ce sont des centres où l'on prend les moyens d'éviter que les fugues soient trop systématiques », a pour sa part expliqué Jacques Chirac, le 14 juillet. Avec, pour unique clôture, l'assurance de quitter le centre pour la prison.

C. Pr.

Les principales mesures envisagées

Le projet de loi d'orientation et de programmation sur la justice, qui prévoit un budget de 3,65 milliards d'euros de 2003 à 2007, comporte trois volets.

● Justice de proximité.

3 300 « juges de proximité », magistrats non professionnels, devraient être recrutés. Ils seront compétents pour régler, au civil, « les litiges de la vie quotidienne » et, au pénal, les petits délits, commis par les majeurs mais aussi les mineurs. Il faudra au gouvernement une loi organique pour régler leur statut.

● **Justice des mineurs.** Le projet crée des « centres éducatifs fermés » où seront placés des mineurs de 13 à 18 ans, dans le cadre d'un contrôle judiciaire ou d'un sursis avec mise à l'épreuve. En cas de non-respect du contrôle judiciaire, le mineur pourra être placé en détention provisoire, et ce dès 13 ans. Le projet prévoit des « sanctions éducatives » pour les 10-13 ans et « le jugement à délai rapproché » des mineurs multirécidivistes.

● **Procédure pénale.** Le projet modifie les conditions de placement et de durée de la détention provisoire, en revenant sur certaines dispositions de la loi sur la présomption d'innocence du 15 juin 2000. Il étend également la comparaison immédiate aux délits encourant jusqu'à dix ans d'emprisonnement.

Philippe Chaillou, président de la chambre spéciale des mineurs à la cour d'appel de Paris

« On élargit l'outil répressif sans s'attaquer aux causes du phénomène »

Vous coordonnez l'action de 55 juges des enfants, dans un contact permanent avec tous les professionnels de la jeunesse délinquante. Que pensez-vous de la philosophie générale du projet de loi sur la justice ?

Je suis d'abord choqué que, sur un sujet aussi grave et délicat que la délinquance des mineurs, ce projet de loi arrive de manière aussi rapide devant le Parlement, sans débat de fond préalable avec les professionnels. Ce texte pêche en effet par son manque de perspective, en proposant une réponse uniquement judiciaire à un dysfonctionnement social majeur. Alors que la délinquance des mineurs fait déjà l'objet d'une pénalisation sans précédent depuis dix ans, le gouvernement s'apprête à élargir l'outil répressif sans s'attaquer aux causes mêmes du phénomène. On n'infléchira pas durablement le processus sans prendre à bras-le-corps la question des quartiers, celle des mineurs étrangers isolés ou celle de la violence de notre société. Depuis le XVIII^e siècle, la question de la délinquance des mineurs est aussi celle de l'urbanisation, de l'industrialisation et de la pauvreté, une perspective totalement absente du projet de loi. J'ai un peu le sentiment que la France cherche à copier l'Angleterre, où l'incarcération de 3 500 mineurs n'a pas enrayer le processus.

Comment interprétez-vous les nouvelles dispositions du texte gouvernemental ?

Malgré les pétitions de principe contraires, le risque est bien celui de dénaturer complètement l'outil qu'on avait avec l'ordonnance de 1945. Ce qui fait la force de la juridiction des mineurs, c'est en effet sa spécialisation, qui permettait à un jeune de rompre avec la délinquance par une relation personnalisée avec son juge ou son éducateur. Avec l'arrivée de juges de proximité, sans aucune formation, on brouille les repères alors qu'on a déjà ajouté au juge des enfants le procureur et le délégué du procureur. On dit des jeunes qu'ils ne comprennent pas la justice. Mais là, ils sauront encore moins qui est qui et qui fait quoi. Il faut absolument garder cette idée de relation personnalisée avec le mineur. Or, sur ce point comme sur les nouvelles dispositions visant les mineurs, ce projet de loi va produire davantage de confusion.

De quelle confusion s'agit-il ?

L'ordonnance de 1945 pose des catégories bien claires. Face à un acte délinquant, la justice peut prononcer soit une mesure éducative, soit une peine pouvant aller jusqu'à la prison, mais jamais les deux en même temps. Les jeunes comprennent assez bien ce système. On crée maintenant des catégories mixtes, qui, à mon sens, rendent compte de la plus parfaite

ambiguïté de notre société vis-à-vis de ses enfants, et notamment des plus en difficulté. C'est le cas des « sanctions éducatives » pour les mineurs de 10 à 13 ans, qui prévoient par exemple l'interdiction de paraître dans un centre commercial : ce n'est pas une peine au sens strict, ni une mesure éducative. La création de « centres éducatifs fermés » relève de cette même ambiguïté. Les mineurs y seront privés de liberté mais ce ne seront pas des prisons. Ce type de structure a été fermé il y a une vingtaine d'années en raison de son extrême violence, qui rendait impossible toute mesure éducative. Le projet prévoit enfin d'augmenter les possibilités d'incarcération des 13 à 16 ans, alors qu'un rapport d'enquête du Sénat qualifie certains quartiers pénitentiaires pour mineurs d'« indignes pour la France du XXI^e siècle ».

La détention des mineurs est cependant prévue dans l'ordonnance de 1945.

Si on veut augmenter cette incarcération, il faut d'abord améliorer les conditions de détention. Abandonnons cette histoire de centres éducatifs fermés et ouvrons à la place des établissements pénitentiaires dignes de ce nom pour mineurs, indépendants de ceux des majeurs, avec une véritable prise en charge éducative. La justice des mineurs souffre avant tout d'un manque de moyens. Le fond

du problème, c'est qu'on met l'accent sur le début de la procédure, les poursuites systématiques ou le traitement en temps réel. Peu importe si derrière ça ne suit pas, si des milliers de mesures éducatives ordonnées ne sont pas mises

en œuvre ou si une partie des 7 600 peines de prison ferme prononcées l'an dernier contre des mineurs n'ont pas été exécutées.

Propos recueillis par Alexandre Garcia



FUTONS OMOTÉ LA RÉFÉRENCE

DU 3 AU 28 JUILLET

SOLDES

SUR TOUT LE MAGASIN*

* HORS CLOISONS ET SUR MESURE VOIR CONDITIONS EN MAGASIN

CONFORT,
MAINTIEN
ET DOUCEUR
DES PRIX

www.omote.fr

N°Vert 0 800 44 30 30

Dominique Strauss-Kahn, secrétaire national du Parti socialiste

« La gauche devra répondre à l'avance stratégique que la droite a prise avec la création de l'UMP »

Pour l'ancien ministre, « l'heure n'est pas à la confrontation des courants » mais « à la vérification des idées »

Vous aviez confiance en votre candidat et dans votre bilan, et vous avez perdu des élections qui semblaient gagnées d'avance. Pourquoi ?

Nous avions un bilan honorable et un candidat de qualité. La campagne a révélé des causes secondes. Mais les raisons de fond tiennent à la deuxième étape de la législature. Nous avons eu une vision trop restrictive de la sécurité, ramenée à l'insécurité civile, au lieu de réfléchir à une insécurité globale croissante, produit des angoisses que génère la mondialisation. Si, en démocratie, on accepte qu'il y ait des dirigeants, c'est parce qu'ils donnent la sécurité. Plus on s'approchait de la fin de la législature, plus on a eu du mal à répondre à la fois à un besoin d'ordre, de normes, et à un individualisme plus puissant que par le passé. Nous devons avancer dans la voie de l'individualisme solidaire, en apportant une réponse positive au besoin d'autonomie, mais dans une perspective solidariste.

Dans votre contribution pour le congrès du PS, vous voulez « tout remettre à plat ». Y compris les actuels courants du PS ?

Tout remettre à plat renvoie moins aux courants qu'aux idées. Les racines du socialisme, comme son ambition à lutter contre les inégalités et les injustices, ne sont pas en cause. En revanche, ses pratiques politiques doivent être remises à plat. Nous avons gouverné dans les années 1990 à partir de programmes des années 1980 ou 1970 établis sur des idées des années 1960. L'heure n'est pas à la confrontation entre des courants ou des individus. L'heure est à la vérification des idées qui répondent au moment que nous vivons, et de celles qui ont besoin d'être rediscutées.

Vos échecs sur la réduction des inégalités et le dialogue social signifient-ils les « limites des politiques social-démocrates » ?

Non, c'est le contraire. La politique sociale-démocrate doit être une politique de dialogue social. La volonté de mener des politi-

ques sociales uniquement centralisées par la loi est trop souvent apparue au détriment de la négociation. Dans le débat entre la loi et le contrat, la gauche française a mis plus de temps que d'autres à s'adapter parce qu'elle était prisonnière d'une vision étatique et jacobine.

Sur la réduction des inégalités, nos succès ont été insuffisants. Le but du socialisme n'est pas de laisser la sphère de production engendrer des inégalités et venir en aval les corriger par des politiques sociales. Il faut évidemment le faire, mais ce n'est pas suffisant. Il est de combattre la création des inégalités dans l'appareil de production. Par exemple, nombre de politiques sociales visent à compenser l'inaptitude de certains citoyens à trouver sur le marché du travail des revenus décents, mais cette inégalité est créée à l'école. On doit s'attaquer plus massivement à la production des inégalités par le système éducatif plutôt que de compenser financièrement des inégalités derrière lesquelles on court sans jamais les corriger totalement. Il faut aussi reconsidérer les voies par lesquelles on veut lutter contre les nouvelles inégalités.

Lionel Jospin parlait de « nouvelle alliance » entre les classes moyennes, les classes populaires et les exclus. Compte tenu de demandes de plus en plus hétérogènes, comment y parvenir ?

Il avait raison. Mais notre insuccès à y parvenir est une des causes de notre échec du 21 avril. Il y a deux manières de répondre à une société de plus en plus éclatée. L'une, que je refuse mais qui ne fait pas peur à la droite, consiste à apporter à chaque groupe ce qu'il demande. C'est du clientélisme. L'autre vise à trouver ce qui est transversalement l'intérêt des couches populaires et des couches moyennes. Cet instrument transversal, c'est le service public. C'est par le service public, sa qualité, son contrôle par les usagers, son extension, qu'on a l'armature pour créer une alliance entre les cou-



ches populaires et les couches moyennes.

Pourquoi votre « République moderne » fait-elle l'impasse sur la réforme des institutions ?

Quand nous aurons débroussaillé les questions politiques, nous débattrons des institutions. Il ne faut pas mettre la charrue devant les boeufs. La République moderne répond au souci des socialistes de redéfinir la façon dont la République sert les citoyens à l'époque de la mondialisation. Il s'agit de la moderniser pour répondre aux évolutions des modes de vie, aux craintes comme aux espoirs, pour apporter aux citoyens l'idéal de la République : la liberté, la fraternité, l'égalité.

Qu'est-ce qui montrera que l'aggiornamento du PS est en marche ?

Le fait que les Français s'y reconnaîtront. Je souhaite que le PS tienne, au printemps 2003, un congrès fondateur, novateur, qui lui permette, après avoir remis à plat ses contradictions, de vérifier les désaccords et d'apporter des solutions. Pour cela, la seule voie, c'est la voix des militants.

A quelles conditions ce congrès sera-t-il réussi ?

Il faut un débat large et ouvert, auquel chacun contribue sans référence à des questions de leadership. Il y a deux façons de verrouiller un congrès : l'arrangement bureaucratique au sommet qui, au nom de l'unité, boucle tout avant que cela commence ; l'adop-

tion d'une posture de départ, comme s'autoproclamer représentant de « la vraie gauche », qui bloque tout débat. Si on veut que ce congrès réussisse, il faut s'interdire de disqualifier les autres.

Jusqu'où allez-vous personnellement vous investir, et dans quel but ?

J'ai l'intention d'aller jusqu'au bout du débat d'idées. Si on ne s'y engage pas avec détermination, le risque est qu'il tourne court. Il s'agit de réconcilier les couches populaires et la modernité, lutter contre les nouvelles inégalités, approfondir la démocratie, notamment dans l'entreprise, accepter de ne pas limiter l'action des socialistes à la redistribution mais intervenir en amont dans le système productif, inventer les moyens d'une construction citoyenne de l'Europe.

Le choix d'un leader après le départ de Lionel Jospin et celui du candidat du PS pour la présidentielle de 2007 ne risquent-ils pas de peser lourdement sur votre réflexion ?

Que le risque puisse exister est en soi dramatique. Nous avons un leader du parti, c'est François Hollande. Il fait très bien son travail et n'est pas en cause. Je souhaite, s'il le souhaite lui-même, qu'il soit reconduit à la direction du parti. Quant à savoir qui nous représentera à l'élection présidentielle, c'est un choix qu'avec un peu de décence on peut attendre quelques années pour poser. Le débat d'idées ne doit pas être pollué par des questions de personnes.

La réflexion du PS est-elle un préalable à une confédération de la gauche ?

Nous devons répondre à l'avance stratégique que la droite a prise avec la création de l'UMP, surtout si elle en accentue les conséquences en modifiant le mode de scrutin. A ce moment-là, la question se posera à chacun à gauche, et la réflexion devra avancer sur un grand parti de toute la gauche.

Propos recueillis par Michel Noblecourt

Une contribution pour « constater où sont les divergences » au sein du PS

LA PRÉPARATION du congrès du PS, prévu au printemps 2003, offre à Dominique Strauss-Kahn, devenu secrétaire national depuis le 29 juin, l'occasion de sortir du bois. Socialisme et Démocratie, le courant jospino-rocardien qu'il anime avec les anciens ministres Alain Richard et Pierre Moscovici et qui compte 43 membres sur 204 au conseil national du PS, vient de diffuser la première contribution aux débats à venir. S'inspirant du « social-réformisme » cher à Jean-Christophe Cambadélis, le texte s'intitule « Pour un débat réussi » ; il prône un « congrès de clarification », destiné à « tout remettre à plat pour constater où sont les vraies convergences et les réelles divergences » au sein du PS.

Socialisme et Démocratie défend le « socialisme de production », esquissé par M. Strauss-Kahn dans le livre qu'il avait publié au mois de janvier, *La Flamme et la Cendre* (Grasset). « Evitons une régression idéologique qui nous ferait perdre de vue que le Parti socialiste doit affirmer sans équivoque sa vocation de parti de gouvernement s'il veut convaincre une majorité de Français », affirment les auteurs. Excluant toute « prudence

cotonneuse », ils estiment que « la reconquête d'un leadership politique dans la société française passe par une clarification doctrinale ».

S'ils estiment que la mondialisation « met en cause notre modèle social », les jospino-rocardiens soulignent qu'« il y aurait beaucoup à perdre à se contenter de courtiser les mouvements anti-mondialisation sans mener une discussion franche ». « Car la dénonciation sans alternative de la mondialisation, disent-ils, reprend trop paresseusement les arguments contre l'économie de marché que nous avons entendus pendant des décennies nationales ». Aussi préconisent-ils, au niveau européen, « un rapport réformiste » à la mondialisation. « Notre but est l'Europe », rappellent-ils, en souhaitant une discussion des socialistes européens sur leur « doctrine ».

LA FIN DU « NI-NI »

Les partisans de M. Strauss-Kahn défendent par ailleurs une « politique globale » pour « réussir l'intégration » et élaborer « une conception nouvelle de l'égalité » au moyen de « services publics présents et adaptés aux besoins ». De nouvelles

priorités sont proposées : « Mettre sur pied une sécurité sociale professionnelle, qui accorde aux salariés des droits transférables d'une entreprise à l'autre » ; offrir par la formation « une seconde chance aux salariés qui en ont le plus besoin » ; « concevoir une représentation des salariés en tant que tels au sein des organes de direction ».

Une « République moderne » devrait, selon le texte, être redéfinie autour de « la diffusion des responsabilités et de la capacité de faire travailler ensemble les différents acteurs de la démocratie ». Les auteurs invitent à une « modernisation de l'Etat à tous les niveaux » - « ce qui n'exclut pas les réformes institutionnelles, mais les problèmes de la société française ne sauraient être tous résorbés par la seule réforme des institutions », estiment-ils. Rejetant « la culture du "ni-ni" », Socialisme et Démocratie fait du « temps de l'affirmation idéologique » un « préalable » à une « nouvelle alliance définissant peut-être une forme de confédération ». Une telle perspective déboucherait sur la formation d'un « grand parti de toute la gauche ».

M. N.

Arnaud Montebourg plaide pour une « vraie refondation »

Les partisans du député de Saône-et-Loire préparent leur propre motion pour le congrès de 2003

ILS ÉTAIENT 35, le 19 juin, à voter pour Arnaud Montebourg, le député de Saône-et-Loire, qui s'était présenté contre Jean-Marc Ayrault à la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. « Une candidature de résistance au système des éléphants », avait expliqué le fondateur de la Convention pour la VI^e République (C6R), qui compte 1 800 adhérents, déjà soucieux d'« offrir une réelle alternative à la congélation du débat » au Parti socialiste. Pour la quatrième fois depuis le 26 juin, ils sont à ce stade une quinzaine à mener, chaque mercredi, « un vrai travail de refondation » qui, dans la perspective du congrès du PS au printemps 2003, doit, à l'instigation de M. Montebourg, « faire prévaloir des idées nouvelles ».

Dans ce petit groupe, dont la con-

tribution devrait se muer en motion et marquer la naissance d'un courant, 15 députés réfléchissent sur les institutions, la mondialisation, l'Europe, la démocratie sociale, etc. Se retrouvent Pascal Terrasse (Ardèche), Manuel Valls (Essonne), également membre de Socialisme et Démocratie et nouveau secrétaire national du PS à la ville, l'ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM Christian Paul (Nièvre), Christophe Masse (Bouches-du-Rhône), Damien Alary (Gard), Jacques Bascou (Aude), Jean-Pierre Blazy (Val-d'Oise), Jean Lauray (Lot), Gilbert Le Bris (Finistère), Geneviève Perrin-Gaillard (Deux-Sèvres), François Dosé (Meuse) et Jérôme Lambert (Charente). Thierry Mandon, le maire de Ris-Orangis, un des responsables de la C6R à laquelle la plupart des députés

n'appartiennent pas, y joue un rôle actif ainsi qu'un conseiller de Paris, David Assouline.

Les amis de M. Montebourg ont commencé leurs travaux sur les causes de la défaite du 21 avril. « Ce n'est pas un accident de parcours, affirme M. Mandon. On est au fond du gouffre et il faudra du temps pour reconstruire. » « On n'est pas obnubilé par la chasse aux éléphants, ajoute-t-il, même si ce système a fossilisé le parti et qu'il faut le dépasser. »

POUR « UN NOUVEL ÉPINAY »

Les « montebourgiens » ont saisi l'invitation de François Hollande à participer au débat tout en refusant de siéger à la commission officielle de préparation du congrès, qui s'est réunie pour la première fois mardi 16 juillet. « J'ai juré à titre personnel de ne plus signer une

motion à laquelle je n'adhère pas », explique M. Montebourg, qui garde un souvenir amer du congrès de Grenoble, en novembre 2000, où il avait signé le texte de M. Hollande... sans le partager.

M. Mandon envisage, à plus long terme, une vraie refondation du PS avec « un nouvel Epinay », du nom du congrès de 1971. « Ce qui nous soude », souligne M. Paul, « c'est un refus que le congrès du PS soit un simulacre et un rituel. Il faut une rupture radicale. » « On a fait des liftings de façade, mais jamais les aggiornamentos nécessaires », s'emporte-t-il en souhaitant « réinventer le socialisme ». « La question du leadership, prévient-il, ne doit pas être traitée avant la rénovation du parti. »

M. N.

A l'Assemblée, le PS se divise sur le projet de loi Sarkozy

MM. Vaillant, Dray et Valls prônent l'abstention à l'inverse des consignes du groupe

« **QUE PÈSENT** les protestations des anti-sécuritaires ? », s'est interrogé, mardi 16 juillet devant les députés, le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, à l'ouverture du débat sur son projet de loi sur la sécurité. Pas très lourd dans l'Hémicycle, où un silence glacial a accueilli l'intervention - très critique - du député (Verts) Noël Mamère. Mais davantage à l'intérieur du groupe socialiste, qui s'est brutalement divisé à l'orée des débats sur le premier grand texte de la législature.

Secrétaire national du PS chargé de la sécurité, inspirateur du chapitre consacré à ce thème dans le projet socialiste rédigé avant la campagne présidentielle, le député de l'Essonne Julien Dray pensait, au début de la semaine, avoir convaincu ses collègues de s'abstenir. Mais il a appris, mardi matin, que la consigne serait donnée aux députés du PS de ne voter que l'article 2 du projet de loi, relatif aux moyens financiers, et de s'opposer à l'ensemble du texte. C'est apparemment à l'issue de la réunion du groupe socialiste, quelques heures avant l'ouverture de la séance, que le premier secrétaire, François Hollande, aurait imposé cette ligne, dans le souci d'éviter les divisions.

C'était peine perdue. Les divergences entre socialistes se sont vite affichées. Prédécesseur de M. Sarkozy, Daniel Vaillant a préféré « une abstention avec des réserves » à « un vote contre avec des regrets » et appelé ses collègues à « faire preuve de responsabilité ». « Le métier de l'opposition est de s'opposer, a-t-il dit. Mais de manière juste et constructive. » A l'inverse, Bernard Roman (Nord) et Bruno Le Roux (Seine-Saint-Denis) - qui était, en 2001, le rapporteur du texte sur la « sécurité quotidienne » sous le gouvernement Jospin - ont défendu un rejet global du texte, présenté par le second comme « une comédie qui peut se transformer en tragédie ». Le président du groupe, Jean-Marc Ayrault, a tenté une synthèse sur le thème : « Oui aux moyens, non à la philosophie », mais il devait, mercredi, s'efforcer de faire voter le groupe PS comme un seul homme.

« Tous les jeunes députés étaient d'accord avec moi, déplorait, mardi, M. Dray. Curieusement, ce sont ceux qui nous traitaient de gauchistes qui se comportent aujourd'hui comme tels. » Sa longue intervention, en forme de question préalable, lui a valu les « remerciements » de M. Sarkozy. Regrettant les consignes

venues d'en haut, le député de l'Essonne et maire d'Evry, Manuel Valls, a lâché : « Si on revient aux anciennes solutions, on est pour longtemps dans l'opposition. » Partisan, lui aussi, de l'abstention, il a estimé que le PS risquait, en s'opposant au texte, de « donner le sentiment d'un certain angélisme, alors que le PS a évolué ». Il a conclu : « J'ai l'impression que dans ma ville, on aura du mal à comprendre cette position. »

« LE GAUCHISME GUETTE »

Invoquant le tournant des socialistes en matière de sécurité lors du colloque de Villepinte (Seine-Saint-Denis) en 1997, qui présidait Lionel Jospin, M. Valls - qui fut l'un de ses collaborateurs à Matignon - a souhaité que le PS « garde un discours qui corresponde aux attentes de nos concitoyens sur la sécurité ». « Une gauche populaire et moderne doit être capable de maintenir le cap sur ces questions, a-t-il ajouté. Mais j'ai l'impression que le gauchisme guette le PS là-dessus. » Interrogé mercredi matin sur RTL, il a même recherché : « On peut respecter la discipline de groupe, mais je me pose la question à partir du moment où il y a des propositions qui vont dans le bon sens. »

Présentant le projet de loi aux parlementaires, M. Sarkozy avait, la veille, affirmé que la politique du gouvernement pour les cinq ans à venir marquait la fin des « tabous » sur lesquels prospèrent « les extrêmes ». « Pendant que nous désertions certains sujets, a-t-il dit, d'autres s'en emparaient, qui n'ont pas nos idées. Lui, par exemple, d'autres s'en emparaient, qui n'ont pas nos idées. Mais de manière juste et constructive. » Et le ministre d'évoquer, pêle-mêle, l'immigration clandestine, « l'exaspération » provoquée par les gens du voyage, la drogue, la prostitution ou encore la « mendicité agressive ». « Le temps de la chape de plomb est révolu », a-t-il lancé, sous les acclamations de l'UMP et de l'UDF - qui doivent approuver le texte.

A M. Mamère, qui défendait une exception d'irrecevabilité - votée par le PCF -, accusant le gouvernement d'« occulter les vraies questions » et désignant l'ancienne municipalité parisienne, conduite par M. Chirac, de « zone de non-droit livrée à la loi d'une bande », M. Sarkozy a répondu : « Vous n'avez rien compris au message des Français : c'est une bonne nouvelle pour nous, mais une bien mauvaise pour l'écologie, qui méritait mieux. »

Soren Seelow

Plusieurs associations réclament l'interdiction d'Unité radicale

PLUSIEURS associations ont réclamé, mardi 16 juillet, l'interdiction d'Unité radicale, le groupuscule d'ultra-droite au sein duquel a milité Maxime Brunerie. Interné d'office dans l'unité psychiatrique de Villejuif (Val-de-Marne), cet homme de 25 ans avait tenté de tirer sur le président de la République durant le défilé du 14 juillet. « Il faut mettre ce groupe hors d'état de nuire en utilisant la loi, a déclaré au Monde le président du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), Mouloud Aounit. Mais nous ne dissocions pas les commanditaires idéologiques, Front national et Mouvement national républicain, de ceux qui passent à l'acte. »

M. Aounit a été l'objet de menaces de mort via un site internet proche de l'ultra-droite : « Flinguons Mouloud Aounit », est-il notamment écrit. « Certains messages appellent à une balle pour Aounit ! Bien entendu, aucun lecteur ici ne pleurerait sur la dépouille d'une telle vermine, mais Mouloud vaut-il une balle ? », dit un autre. Le président du MRAP, qui a déposé une plainte le 9 juillet au parquet de Paris, assure à ce propos que le ministère de l'intérieur lui a retiré la protection rapprochée dont il bénéficiait. Interrogé par *Le Monde*, le ministère indique que cette situation n'a pas été évoquée lors de la rencontre récente de M. Aounit avec Nicolas Sarkozy.

Le cercle Marc-Bloch, association de lutte contre le négationisme

me, demande la dissolution d'Unité radicale, qualifiée d'« organisation antisémite très structurée arborant les couleurs nazies ». Le PCF a demandé, lui, l'ouverture d'« une enquête approfondie » sur les rapports entre Maxime Brunerie et le MNR de Bruno Mégret, sur les listes duquel il avait été candidat aux élections municipales à Paris en 2001.

Le porte-parole d'Unité radicale, Guillaume Luyt a, pour sa part, écrit une « adresse au chef de l'Etat », qui veut demande d'audience. Il y dénonce « la fracture ethnique », dont est, selon lui, victime « une frange importante de la population blanche ».

Le juge d'instruction parisien Jean-Baptiste Parlos, chargé de l'enquête sur la « tentative d'assassinat » du chef de l'Etat, a délivré, mardi, un mandat d'amener contre Maxime Brunerie. En conséquence, l'éventuelle levée de l'interdiction d'office du tireur du 14 juillet provoquerait sa présentation immédiate devant le juge pour mise en examen.

La brigade criminelle, chargée de l'enquête, a poursuivi les auditions de témoins - une vingtaine au total -, parmi lesquels les parents de Maxime Brunerie, revenus de leurs vacances en Espagne. Ceux-ci ont indiqué qu'ils connaissaient les idées extrémistes de leur fils, mais qu'ils « ne parlaient jamais politique à la maison ».

Pascal Ceaux

Les lettres de Drancy, derniers témoignages de la rafle du Vél' d'Hiv

À l'occasion de la célébration du 60^e anniversaire de ces arrestations massives commanditées par les Allemands et largement relayées par les autorités françaises de l'époque, la lecture de ces mots hâtifs, souvent griffonnés à la hâte par les déportés, alimente la mémoire de cette page noire de l'Histoire

« **CHERS** tante et oncle, je vous écris ces quelques lignes pour vous donner de mes nouvelles, qui sont bien tristes. Maman a été déportée il y a dix jours vers une destination inconnue. Raymonde était à l'hôpital de Pithiviers avec une angine diphtérique. (...) Elle vient d'en sortir vendredi soir, malheureusement pour elle et pour moi, car il y a eu encore un départ samedi et Raymonde en était. (...) Je crois qu'elle est partie pour Drancy. Si vous pouvez faire quelque chose pour elle, faites-le, je vous en prie. (...) Il doit y avoir un départ samedi prochain, j'en serai sûrement. (...) »

17 août 1942, Jacques Bronstein, 16 ans, est interné au camp de Pithiviers (Loiret). Un mois plus tôt, avec sa mère, Paulette Stokfisz-Bronstein, et sa sœur Raymonde, 4 ans, il a été arrêté lors de la rafle du Vél' d'Hiv. En deux jours, 12 884 juifs sont arrêtés par la police française. Parmi eux, 3 031 hommes, 5 802 femmes et 4 051 enfants.

Quand il envoie sa lettre de supplique à ses oncles, Jacques vient de voir sa sœur emmenée vers le camp de Drancy. Il la rejoint là-bas quelques jours plus tard. Sa lettre, comme 129 autres écrites entre 1941 et 1944, publiée dans *Lettres de Drancy* (Ed. Tallandier, 287 pages, 18 euros), dit dans sa simplicité toute l'horreur de la déportation, dont la rafle du Vél' d'Hiv marque un tournant avec l'organisation des premiers convois pour Auschwitz.

Mardi, plusieurs dizaines d'enfants de déportés se sont rassemblés ainsi pour commémorer le soixantième anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv, avant la cérémonie officielle qui aura lieu dimanche 21, en présence du premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et du maire de Paris, Bertrand Delanoë.

Jenny Touret, aujourd'hui âgée de 79 ans, raconte qu'elle et sa sœur, Anna, juives tchèques, ont eu « de la chance ». Le 16 juillet 1942, lorsque les policiers se sont présentés au domicile familial, dans le 18^e arrondissement, elles étaient absentes : Anna parce qu'elle se remettait d'une opération de l'appendice chez un oncle, dans les Hautes-Pyrénées, et Jenny parce qu'elle travaillait. A l'époque, le père, Mager Schwartz, était interné au camp

de travail de Pithiviers et Jenny « faisait les marches » pour faire vivre la famille.

MOTS PLUS PRESSANTS

Dans les premiers temps, ces lettres, où l'on parle parfois d'un espoir de retour rapide comme s'il fallait rassurer son destinataire, ne transpirent pas l'angoisse. Elles relatent le manque de nourriture ou les problèmes d'hygiène dans les camps de Pithiviers ou de Beaune-la-Rolande. Elles s'attardent aussi, presque naïvement, sur la quotidienneté de problèmes domestiques. Ainsi de Paulette Stokfisz-Bronstein dans une lettre à sa sœur Nana Dachy, rédigée dès son arrestation. « Je te fais écrire ces mots, la police est venue nous arrêter avec tous les juifs de la maison, on nous a enlevés moi et mes



Le camp de Drancy, en 1942. C'est là que les familles victimes des rafles seront littéralement « parquées » avant leur départ pour Auschwitz. Certains des futurs déportés arrêtés lors de la rafle du Vél' d'Hiv ont auparavant transité par les camps de Pithiviers ou Beaune-la-Rolande, dans le Loiret.

deux enfants, je t'écris pour te dire que nous allons être transportés au vélodrome d'hiver. Je te demande d'aller chez moi au n°1, passage du Jeu-de-Boules dans le 11^e arrondissement, de te faire donner les clés par la concierge, et tu n'as qu'à emmener tout

ce qu'il y a. Prends toutes mes affaires, tout ce que tu trouveras (...) Apporte-moi quelques boîtes de conserve et apporte-moi deux jupes de rechange. »

Sans nouvelle de sa sœur, Paulette Stokfisz-Bronstein reprend la plu-

me deux jours plus tard. Ses mots sont plus pressants, son inquiétude commence à poindre. « Prends un cousin pour m'envoyer quelques blouses et des socquettes, et tâche que Lisa [son autre sœur] me les apporte, on la laissera entrer, mais fais ça au plus

vite, car l'on doit s'en aller d'ici pour une destination inconnue. (...) Apporte-moi le sucre et les conserves, car on nous donne rien à manger. Garde le reste pour toi. »

Le 31 juillet, sans espoir, elle envoie sa dernière lettre de Pithiviers. « Je vais peut-être partir pour une destination inconnue. Ma cousine Paulette est déjà partie, son fils est resté, mais il est avec moi. Moi, je vais partir. Jacques et Raymonde resteront tout seuls. La Croix-Rouge t'enverra peut-être une lettre te demandant si tu veux héberger Jacques et Raymonde. Je t'en prie Nana, je t'en prie Lucien, acceptez, sans ça, ils seront n'importe comment séparés de moi. Jacques n'est plus un enfant à charge, il peut se débrouiller. Raymonde va à l'école. Ils ne t'embêteront pas. Acceptez ! Chère Nana, monte chez moi et prends toutes les affaires, je te les donne. Je t'envoie un colis. Dans un cousin, il y a de l'argent et mes bijoux. Garde-les. (...) Je vous en prie, ayez pitié de mes enfants. Je crois bien que c'est ma dernière lettre. (...) Tout ce que tu devais envoyer, garde-le. Je n'ai plus besoin de rien. »

« QUAND LA MOISSON SERA FINIE »

Nana Dachy répondra à toutes ces lettres. Mais sa sœur n'a sans doute jamais reçu ses courriers. Elle répondra aussi à son neveu Jacques, pour tenter de le rassurer : « Je viens de recevoir ton petit mot où je vois que ta maman est partie. Dans quel état tu dois être. Il faut avoir beaucoup de courage, bientôt tu seras aussi avec nous. J'ai fait tout le nécessaire et je pense que ça ne va plus tarder, tu resteras avec nous et tu verras mon chéri comme on te rendra heureux (...). Je remplacerai votre maman pour le moment. Et va, ça ne va pas durer : quand la moisson sera finie, elle reviendra. On dit que c'est juste pour ça (...). »

Mais Paulette Stokfisz-Bronstein ne reviendra pas. Le 7 août 1942, elle est déportée à Auschwitz par le convoi n°16, suivie le 2 septembre par ses deux enfants.

Anne-Françoise Hivert

Acacio Pereira

Pour tout souvenir, un bout de papier déchiré, jauni, retrouvé par un cheminot

CHACQUE ANNÉE, le 16 juillet, Jenny Touret vient se recueillir sur l'ancien site du Vélodrome d'hiver : « Mes parents n'ont pas de tombe, alors c'est comme si j'allais au cimetière. » Mardi, plusieurs dizaines d'enfants de déportés se sont rassemblés ainsi pour commémorer le soixantième anniversaire de la rafle du Vél' d'Hiv, avant la cérémonie officielle qui aura lieu dimanche 21, en présence du premier ministre, Jean-Pierre Raffarin, et du maire de Paris, Bertrand Delanoë.

Jenny Touret, aujourd'hui âgée de 79 ans, raconte qu'elle et sa sœur, Anna, juives tchèques, ont eu « de la chance ». Le 16 juillet 1942, lorsque les policiers se sont présentés au domicile familial, dans le 18^e arrondissement, elles étaient absentes : Anna parce qu'elle se remettait d'une opération de l'appendice chez un oncle, dans les Hautes-Pyrénées, et Jenny parce qu'elle travaillait. A l'époque, le père, Mager Schwartz, était interné au camp

de travail de Pithiviers et Jenny « faisait les marches » pour faire vivre la famille.

« Lorsque je suis rentrée chez moi, le lendemain, une voisine m'a prévenue que ma mère et mes quatre frères et sœurs avaient été arrêtés. Elle m'a dit de fuir avant qu'on ne m'emène aussi. » Mais Jenny veut savoir, et se rend à la mairie du 18^e : « Là, un fonctionnaire a consulté les listes et m'a dit que je n'y figurais pas. » Il lui conseille de se rendre au Vélodrome d'hiver. « Je n'avais aucune conscience du danger, confie Jenny. Je suis arrivée devant le vélodrome et j'ai demandé à voir ma famille. » Heureusement, un homme qu'elle connaît vaguement, un brocanteur du marché de Saint-Ouen, l'arrête : « C'était un juif, mais il faisait partie du service d'ordre. Il s'est fâché et m'a dit de fiche le camp ou bien qu'il me casserait les reins. » Jenny prend peur et déguerpit. Il s'en est fallu de peu. Très vite, elle quitte Paris et rejoint sa sœur en zone

libre. « On pensait qu'on ne serait séparés que quelque temps, qu'on se retrouverait après la guerre. C'est à la Libération qu'on a réalisé. »

Soixante ans plus tard, il ne reste à Jenny que quelques photographies et une lettre, écrite par sa mère avant le départ pour Auschwitz. Un bout de papier, déchiré, jauni par le temps, retrouvé par un cheminot sur la ligne Pithiviers-Drancy. Serena Schwartz évoque le départ de ses deux fils, Joseph et Désiré, déportés par le convoi n° 14 du 3 août 1942 : « Les garçons sont déjà partis. Je ne sais pas où. » Et puis, elle demande d'appeler la Croix-Rouge « pour faire sortir les filles ». Jenny confie : « Longtemps, j'ai culpabilisé. Je me suis dit que si j'avais été là, les choses se seraient peut-être passées différemment. » Avant d'ajouter, difficilement : « Moi aussi, je serais morte. »

« Vent printanier » : 12 884 personnes arrêtées entre le 16 et le 17 juillet 1942

CE JEUDI 16 juillet 1942, à partir de 4 heures du matin et pendant deux jours, près de 4 500 policiers et gendarmes français, rebaptisés pour l'occasion « agents capteurs », aidés de 450 militants d'extrême droite, sont chargés d'arrêter des familles juives étrangères ou apatrides. Regroupées dans des écoles ou des commissariats, celles-ci sont ensuite transportées sur des autobus à plate-forme vers le Vélodrome d'Hiver, dans le 15^e arrondissement de Paris. Certaines y resteront plusieurs jours dans des conditions d'hygiène épouvantables. De là, elles sont renvoyées dans deux camps du Loiret, à Pithiviers et Beaune-la-Rolande, où les enfants sont séparés de leur mère. La plupart finiront leur vie à Auschwitz. Les célibataires et les couples sans enfant sont directement conduits à Drancy, avant, eux aussi, d'être envoyés à Auschwitz.

ZÈLE DES AUTORITÉS FRANÇAISES

Cette rafle, baptisée « Vent printanier », voulue et programmée par les nazis dans le cadre de la mise en œuvre de la « solution finale » décidée par Hitler, était largement appuyée par les autorités françaises de l'époque. Sur la base des chiffres donnés par le fichier mécanographique des juifs, établi

par la préfecture de police, les SS Dannecker et Oberg, qui dirigent l'opération côté allemand, espèrent l'arrestation de près de 25 000 personnes. Soucieuses d'atteindre l'objectif, les autorités françaises prennent l'initiative, contrairement à ce qui était prévu à l'origine, d'interpeller aussi les enfants. Elles n'hésitent pas non plus à rafler des juifs de nationalité française. Malgré ce zèle morbide, au soir du 17 juillet, ce sont finalement 12 884 personnes qui seront arrêtées au cours de ce que l'Histoire a retenu sous le nom de « rafle du Vél' d'Hiv ». Au total, 33 000 juifs disparaîtront entre le 16 juillet et le 30 septembre 1942, les rafles s'étant étendues entre-temps à d'autres villes et à d'autres régions. Seuls 2 600 survivants reviendront.

Il faudra attendre 1995 pour que les autorités françaises reconnaissent, par la voix de Jacques Chirac, tout juste élu président de la République, les responsabilités du régime de Vichy dans ces arrestations massives. « Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par des Français, par l'Etat français, déclarait-il. La France (...), ce jour-là, accomplissait l'irréparable. »

A. Pe.

Claire Andrieu, maître de conférences à Paris-I, professeur à l'IEP de Paris, membre de la commission Matteoli « L'émotion suscitée par le crime s'est généralisée à l'ensemble de la population »

Depuis quand la rafle du Vél' d'Hiv est-elle commémorée ?

Dès 1945, des amicales de déportés juifs ont entretenu la mémoire de cet épisode et, d'une façon plus générale, de la déportation dans les camps nazis. Jusqu'aux années 1980, cette mémoire a surtout circulé au sein des familles. Dans l'espace public, elle a aussi trouvé des terrains d'expression à travers les manifestations nationales qui englobaient la déportation antisémite et celle des résistants. La Journée nationale de la déportation, instituée en 1954, mêlait ces deux composantes.

Il n'y avait pas de culte spécifique autour de l'histoire de la déportation des juifs ?

La mémoire était entretenue, bien sûr, mais sur le modèle de celle de la première guerre mondiale. Exemple : à la grande synagogue de Paris, le monument célèbre la « mémoire de nos frères, combattants de la guerre et de la Libération, martyrs de la Résistance et de la déportation, ainsi que de toutes les victimes de la barbarie allemande », sans plus de précisions et sans mention du gouvernement de Vichy. Dans la liturgie israélite, les noms de disparus étaient cités les uns après les autres, accompagnés du qualificatif « Mort pour la France ». Autrement dit, la déportation des juifs n'était

pas présentée dans sa singularité. Cela tient sans doute au fait que les cadres conceptuels, qui auraient permis de parler d'un génocide raciste, n'existaient pas en France, à la Libération. En dehors des immigrés récents, l'assimilationnisme était si fort, à l'époque, que les juifs de France se reconnaissaient dans une identité bien plus française que juive.

Aujourd'hui, nous sommes presque passés aux antipodes. Les mentalités ont profondément évolué à partir des années 1980. Depuis, on a du mal à concevoir qu'une personne considérée comme juive sous l'Occupation n'ait pas revendiqué sa judéité après la guerre. Le fait d'exprimer une appartenance à un passé de souffrances incommensurables va désormais de soi. Mais en outre, l'émotion suscitée par le crime s'est généralisée à l'ensemble de la population, elle est devenue véritablement nationale. Cette révolution s'est opérée à la faveur du renouvellement des générations. L'affirmation de l'Etat d'Israël a également contribué au phénomène.

Quelle fut l'attitude des autorités françaises face à la mémoire de la déportation ?

En 1944, il n'y a pas eu de geste symbolique pour réintégrer les juifs dans la République. Celle-ci n'a, du reste, pas été reproclamée, puis-

reconnu que la France était comptable des agissements de son administration du temps de l'Occupation. Le président a ainsi réintégré le régime de Vichy dans l'histoire nationale. Sa position reflète l'évolution des esprits. Elle entérine aussi les progrès de la recherche historique, qui ont mis en évidence la participation de l'appareil d'Etat français dans la déportation des juifs. Jacques Chirac a été très sensible à ces données. Il avait d'ailleurs déjà montré son intérêt pour la question, en 1988, en organisant à la Mairie de Paris un colloque sur les juifs et la culture française.

Quel sens peut-on aujourd'hui donner à la commémoration de la rafle du Vél' d'Hiv ?

C'est un geste moral de reconnaissance d'un crime. C'est aussi un geste de vérité, car cette rafle a été effectuée grâce à la police française. Celle-ci avait, certes, prévenu des personnes qui devaient être arrêtées. De plus, il s'agissait d'une décision allemande. L'analyse de cet épisode est donc complexe. Mais il est indéniable que le régime de Vichy, Etat soumis et par ailleurs antisémite, a offert son bras à la réalisation d'un crime.

Propos recueillis par Bertrand Bissuel

Révissez vos classiques

REVISEZ CET ÉTÉ AVEC FRANCE INTER, LA FNAC ET UN VERSAIL LES CHEFS-D'ŒUVRE DE LA MUSIQUE CLASSIQUE.

Le Monde

gluck | AIRS D'OPERA ITALIENS BARTOLI

LE MIRACLE ÉMOUVANT D'UNE RENAISSANCE. Longtemps, les mélomanes se contentent de Gluck au Paris des grands opéras. C'était peu et souvent faux. Jusqu'à ce que le compositeur et si bel adversaire de Salieri et les maîtres de l'opéra du XVIII^e siècle. L'intérêt des musiciens d'aujourd'hui et de nos jours à l'égard d'œuvres telles que la *Clemenza di Tito* ou la *Corona Opéra* est le juste retour de celui qui devait influencer jusqu'à Wagner. Or mieux que Cecilia Bartoli, il n'y avait personne d'autant de grâce et de finesse que Bartoli, avec autant de conviction et d'amabilité les livrets de Metastasio ? Programme exceptionnel, chantant au faite de son art. Ce n'est pas d'un miracle et comme il est ordinaire, il parle à tous. Mais c'est au de là de sa seule virtuosité de collaboration de Cecilia Bartoli dans une œuvre consubstantielle de drame et de musique que nous a Gluck, par sa constante et vertigineuse et douloureuse au principe même de l'opéra, une renaissance.

Vous découvrirez des extraits de cet album sur France Inter, à 16h dans l'émission de Frédéric Lodeon, "CARREFOUR DE LODEON"

France Inter

L'intégration des écoles bretonnes Diwan dans l'enseignement public est à nouveau suspendue

La décision, pour la seconde fois, du Conseil d'Etat, fondée sur la primauté du français sur les langues régionales, suscite la colère des élus bretons et de l'ancien ministre, Jack Lang

« **ON VOUDRAIT** réveiller le nationalisme breton qu'on ne s'y prendrait pas autrement. » Au téléphone, mardi 16 juillet, Jean-Yves Le Drian, député (PS) du Morbihan, est courroucé. Et veut le faire savoir, « au nom des députés socialistes de Bretagne et de l'ensemble du PS breton ». Il dit son « sentiment d'indignation et d'incompréhension » devant l'ordonnance en référé du Conseil d'Etat, publiée la veille, qui a suspendu le processus d'intégration des écoles bretonnes Diwan à l'enseignement public. « Cet acharnement aboutira à un sentiment d'exclusion et à une forte protestation en Bretagne, à laquelle nous nous associerons », assure le député.

C'est la seconde fois que la juridiction administrative prononce, en référé, la suspension des actes organisant le passage sous statut public des établissements d'enseignement de la langue bretonne par immersion, régis par l'association

Diwan. Le 30 octobre 2001, la même magistrate – le juge des référés statue seul –, Marie-Eve Aubin, avait suspendu le protocole d'accord signé entre Jack Lang, alors ministre de l'éducation, et Diwan, ainsi que les deux textes réglementaires explicitant sa mise en œuvre (Le Monde du 1^{er} novembre 2001).

Souhaitant contourner les obstacles juridiques soulevés par le Conseil d'Etat, le ministère et l'association avaient revu leur copie. Les nouveaux textes réglementaires adoptés en avril diffèrent en plusieurs points des précédents : notamment, l'usage du breton comme langue de communication au sein de l'établissement scolaire n'est plus obligatoire, mais simplement encouragé ; l'inscription des enfants, qui échappent à toute sectorisation, est subordonnée à l'accord écrit des parents.

Ces textes réécrits ont emporté l'adhésion de la Ligue de l'enseigne-

ment et du syndicat enseignant SNES-FSU, qui avaient déposé un recours contre la première version. Mais un nouveau recours a été introduit le 27 juin, porté notamment par l'UNSA-Education et la FCPE (parents d'élèves).

PROGRAMMES DIFFÉRÉS

Dans son ordonnance du 15 juillet, la juge des référés donne acte aux requérants, qui mettent en avant « l'incompétence du ministre de l'éducation nationale » pour instituer par arrêté, au sein du service public, « un enseignement par immersion » : selon eux, cette pédagogie transgresse l'article 2 de la Constitution (« le français est la langue de la République ») et la loi Toubon du 4 août 1994 (« le français est la langue de l'enseignement »). Le code de l'éducation (article L.121-3) prévoit certes des exceptions, « justifiées par les nécessités de l'enseignement des langues et cultures régio-

nales ou étrangères ». Mais, selon les requérants, la méthode Diwan va au-delà des dérogations prévues : ces écoles ne respectent pas les programmes, notamment au CP, où le quota horaire de lecture et écriture en français ne peut, de fait, être assuré puisque Diwan n'introduit l'apprentissage du français qu'en CE1. La juge, estimant qu'il existe un « doute sérieux » sur la légalité des actes concernés, en a suspendu l'exécution en attendant le débat au fond, dans plusieurs mois.

Jack Lang, qui s'est personnellement investi dans la défense des langues régionales, a vivement réagi à cette décision, « juridiquement infondée et politiquement inacceptable, dissimulant une conception centraliste, parisienne et dogmatique de la culture et du savoir ». « La décision du Conseil d'Etat est manifestement contraire à la volonté du législateur, a précisé l'ancien ministre dans un communiqué. Lors de l'élaboration de la loi Toubon, il avait été expressément admis par le gouvernement et par le Parlement que les exceptions (...) s'appliquent à l'évidence à Diwan. » Christian Troadec, le maire (DVG) de Carhaix (Finistère), où est implanté le seul lycée Diwan, a condamné la stratégie du PS, qui « a trompé la direction de Diwan et lui a fait faire fausse route ».

Au cabinet de Luc Ferry, qui hérite de ce dossier complexe, on confirme que le nouveau ministre « souhaite mener l'intégration à son terme ». Une nouvelle étude juridique sera conduite pour « réfléchir à une solution cohérente et acceptable ». Le recours à un projet de loi n'est pas exclu, même si le ministère précise qu'il ne retient pas d'emblée cette hypothèse.

Propos recueillis par Marie-Laure Phélippeau

Découverte d'une cache d'armes de l'ETA

TROIS CENTS KILOS d'explosifs, une trentaine de lance-roquettes, une cinquantaine de fusils d'assaut, une quarantaine de pistolets mitrailleurs et des caisses de munitions ont été saisis par la police, mardi 16 juillet, dans une ancienne briquetterie à Rivière (Landes). Cette cache d'armes, attribuée par les policiers à l'organisation séparatiste basque espagnole ETA, est l'une des plus importantes découvertes en France.

Agissant sur une commission rogatoire de la juge antiterroriste Laurence Le Vert, les policiers de la division nationale antiterroriste (DNAT) de la police judiciaire de Bordeaux (Gironde) et des gendarmes de Bayonne (Pyrénées-Atlantique) ont également interpellé six personnes : un couple de retraités qui résidait près de la briquetterie, et qui est soupçonné par les enquêteurs d'avoir joué le rôle de vigile, leurs deux filles, et deux nationalistes basques.

Selon des sources proches de l'enquête, l'existence de ce site baptisé « Tchernobyl » par l'ETA avait été révélée dès 1996 dans la documentation saisie sur le chef de l'appareil logistique du mouvement, Julian Achurra-Egurola, dit « Pototo ». C'est à partir de cette piste que les policiers de la direction centrale des renseignements généraux (DCRG) et la Guardia Civil espagnole seraient remontés jusqu'à la briquetterie où était dissimulé l'arsenal de l'ETA.

DÉPÊCHES

■ **JUSTICE** : le ministère de l'intérieur a abrogé, mardi 16 juillet, l'arrêté d'expulsion qu'il avait pris à l'encontre de Cherif Bouchelaleg, un Algérien condamné à une double peine, résidant à Sallanches (Haute-Savoie). Cette décision est intervenue à la veille de l'examen, par le tribunal administratif de Grenoble, d'un recours en annulation contre l'expulsion de ce père de six enfants français. (-Corresp.)

■ **SANTÉ** : le groupe pharmaceutique UCB-Pharma a fait appel, mardi 16 juillet, de la décision du tribunal de Nanterre (Hauts-de-Seine) le jugeant responsable des cancers de deux femmes dont les mères avaient utilisé, pendant leur grossesse, du Distilbène (Le Monde du 25 mai). UCB-Pharma indique avoir réglé la compensation provisoire accordée aux victimes par la justice dans l'attente de la fixation du préjudice subi.

■ **FINANCEMENT POLITIQUE** : la commission des finances de l'Assemblée nationale a adopté, mardi 16 juillet, un amendement du président de la commission, Pierre Méhaignerie, et du rapporteur général du budget, Gilles Carrez, pour supprimer du financement public les partis ayant obtenu moins de 1 % des suffrages exprimés aux législatives.

■ **CHÔMAGE** : la Fédération des entreprises du spectacle vivant, de la musique, de l'audiovisuel et du cinéma (FESAC) a appelé, mardi 16 juillet, le ministre des affaires sociales, François Fillon, à « ne pas donner son agrément » au doublement des cotisations pour les intermittents décidée le 19 juin par le Medef, la CFDT, la CFTC et la CGC.

■ **AÉRONAUTIQUE** : le président de la République, Jacques Chirac, a évalué, mardi 16 juillet, à 9 000 emplois – 3 000 emplois directs et 6 000 indirects – l'impact du programme A-380 pour la région Midi-Pyrénées lors de l'inauguration, à Bagnac (Haute-Garonne), du site de la future usine d'assemblage de l'Airbus géant.

TROIS QUESTIONS À... ANDREW LINCOLN

1 Quelles sont les conséquences pratiques de la décision du Conseil d'Etat pour l'association Diwan, dont vous êtes le président ?

À très court terme, il nous faut négocier avec le ministère et le rectorat les moyens d'assurer notre rentrée. De nouveaux postes d'enseignants sont notamment nécessaires car nous attendons 200 élèves de plus cette année, soit au total 2 800. Nous avons aussi des problèmes de locaux dans des collèges saturés, ainsi que pour l'internat de notre lycée à Carhaix (Finistère), dont la rénovation a été votée par le conseil régional en 1998 mais fait l'objet d'un recours du préfet de région. La suspension du proces-

sus d'intégration au service public ne va pas aider à faire démarrer les travaux... Nous sommes donc obligés d'avoir recours à la location. Enfin, la fin de l'année risque d'être difficile en termes de budget de fonctionnement : nous comptons que soient pris en charge, avec le passage sous statut public, le collège et les six écoles (environ 10 % de notre effectif global) qui sont encore hors contrat. Leur financement ne sera possible qu'avec le soutien des collectivités locales et des donateurs.

2 L'intérêt d'une intégration dans le service public est donc, pour Diwan, surtout financier ?

L'enjeu est avant tout philoso-

phique et débouche sur la conception que la République a d'elle-même et de sa capacité à intégrer la diversité culturelle. C'est la question de la reconnaissance de la langue bretonne qui est posée.

3 Comment le processus peut-il reprendre ?

La responsabilité revient désormais aux parlementaires bretons car il semble nécessaire que le Parlement précise sa pensée. Le Conseil d'Etat fait une lecture restrictive de la loi Toubon de 1994, assez éloignée, selon nous, de la volonté du législateur.

Propos recueillis par Marie-Laure Phélippeau

M.-L. P.

Le Monde ■ O B I T O I R

ACHATS APPARTEMENTS

ACH. 100 à 120 m², Paris, préf. 5^e, 6^e, 7^e, 14^e, 15^e, 16^e. 01-48-73-23-55, même soir.

VIAGERS

LEGASSE VIAGER
47, av. Bosquet, estimation gratuite. 01-45-55-86-18.

Liste de nos viagers sur : WWW.VIAGER.FR

LOCATIONS Province

Loue F4+, à l'année, cadre agréable, Ville-François (Martinique), poss. installation cabinet médical ou infirmier. Tél. : 05-96-50-12-90.

OFFRES VIDES

RARE, calme, charme, soleil, sur jardin particulier, loué dans quartier Saint-Georges beau duplex 165 m² dans hôtel XIX^e, réception, 3 chambres, 2 salles de bains, 2 dressings, cuisine équipée, ascenseur, possibilité parking. Visite sur rendez-vous. Mme Attal : 06-23-72-26-86, Mme Leroi : 06-11-54-64-98.

OFFRES MEUBLÉES

Du 15 juillet au 15 septembre, Paris 15^e limite 7^e, grand studio + cuisine, calme, 2/4 pers., 950 €/mois. Tél. : 06-03-76-55-18.

Province

Maison indépendante à 12 km de St-Rémy-de-Provence, au milieu des collines en pleine nature, piscine. Tél. : 04-90-95-60-23.

DEMANDES VIDES Paris

43, avenue Marceau, 75116 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER Locations-ventes, gérance, spécialisé depuis plus de 20 ans dans les quartiers RÉSIDENTIELS Recherche pour CLIENTS ÉTRANGERS hôtels particuliers, appts et villas
01-47-20-40-03
www.embassy-service.fr

VENTES APPARTEMENTS

Paris 5^e
Mouffetard
4 P., 82 m², 3 chambres, 2 s. bains, clair, 6^e ét., asc. Challenge Immobilier Tél. : 01-43-36-70-10

Paris 15^e
15^e PROCHE PARC GEORGES-BRASSENS petite coppté 4/5 P., 107 m², 1^e ét., clair, 2 park. inclus 457 350 €. GERER : 06-07-74-89-62 ou 01-42-65-03-03

Paris 16^e
4, rue du Général-Largeau, église d'Auteuil, 3 P., 78 m², refait luxe, 385 693 €, mercredi et jeudi 17/19 h.

Trocadéro, 01-42-24-42-21
38 m², 218 000€
voie privée, 2^e asc., luxe.

Paris 17^e
Argentine, duplex 310 m², 9 P., 5^e et 6^e ét., stand., beau volume, soleil. 1 350 000 €. tél. : 01-46-04-69-28.

Paris 19^e
20^e MENILMONTANT, maison atypique, env. 280 m² + jardin et garage, 885 000 €. IP : 01-47-97-57-80.

19^e, FACE PARC BUTTES CHAUMONT GERER VEND DANS IMMEUBLE STAND. - studios de 28 à 33 m², à partir de 96 000 €. - 2 P., de 51 à 60 m², à partir de 160 000 €. - Duplex 146 m² + terrasse 93 m² en rdc, 450 000 €. - Parking 13 720 €. BUREAU DE VENTE : 84, RUE DE CRIMÉE, M^{me} Laumière ou Botzaris, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 heures à 18 heures. Tél. : 01-42-40-48-81, 06-07-74-89-62.

Paris 20^e
PANTIN, M^{me} EGLISE-DE-P., duplex atypique, env. 70 m², 3 chbres, bon état, park. 168 000 € IP : 01-47-97-57-80.

Province
LE CANNET (Cannes), vend apt, 3 P., état neuf, petite résidence, stand., piscine, bus et commerce + park. 194 000 €. Tél. : 00-49-17-55-20-57-87.

MAISONS Rég. parisienne

FEUCHEROLLES (78)
Part. vd belle mais. ref. neuf, séj. : 62 m², chem., 4 chbres, 2 sdb + bur. + cell. Gar. : 2 voit., terr. 60 m² av. barbecue, sur terrain plat 1 200 m² Tennis. Px : 670 000 €. Tél. : 06-09-91-53-39.

20^e MENILMONTANT, maison atypique, env. 280 m² + jardin et garage, 885 000 €. IP : 01-47-97-57-80.

Province

Mais. vendéenne, pl.-pied, 145 m², 10 km Luçon, 30 mn La Rochelle, cuis. amén., séj. 34 m², chem. insert, 4 chbres, 1 sdb., 1 douche, 2 wc, 3 gar., véranda, 1 050 m² arborée. T. belles prest. Tél. : 02-51-56-70-33.

AGENDA

Dame retraitée autonome n'ayant pas les moyens de s'offrir des vacances cherche personne qui pourrait l'accepter. Tél. : 01-42-71-87-56 (matin et soir)

Gracieux appartement, 58 m², Italie, Rome, quartier S. Giovanni, pour 2 pers. : 80 €, 3 pers. : 90 €, 4 pers. : 120 €. Tél. : 00-39-65-004-552 soir, 00-39-63-286-125-790

Centralien (Paris - 56 ans)

► **culture industrielle étendue** : ingénierie, technologies, procédés, production...
► **pratique solide de direction générale**, Groupe et PME, relations internationales : action commerciale, RH et organisation, performances qualitatives et financières, communication, ... capital-investissement.
Je vous propose mon expérience pour : **Gérer / Dynamiser un pôle d'activité**
Piloter des actions de progrès
Industrie - Services professionnels
06 09 11 26 99 - jcrprofil@noos.fr

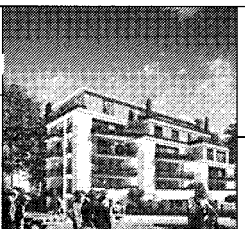
NICE, villa d'exception, 6/7 pers., grande piscine, soleil, calme absolu, haut standing, 3 000 €/sem. Tél. : 04-92-15-14-85.

EMPLOI

Famille française, résid. Londres, cherche employée de maison + garde enfant 15 mois, nourrie, logée, libre immédiatement, pour 1 an minimum. Tél. : 06-80-65-42-93.

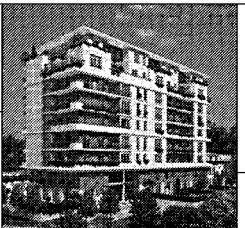
NEUF ET RÉSIDENTIEL

Le Parc Rodin
8, avenue Léopold II 75016 Paris
Réalisation : Bouygues Immobilier 150, route de la Reine 92100 Boulogne Certifié ISO 9001 <http://www.bouygues-immobilier.com>



Dans une résidence luxueuse située dans un beau parc près de la Place Rodin, BOUYGUES IMMOBILIER vous propose des appartements spacieux dans un environnement calme et aéré.
Disponibles : 2 pièces et 4 pièces.
Livrables immédiatement.
Renseignements et vente : 01 55 38 25 38 du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 19 h et sur rendez-vous

Résidence "La Boissière"
9 ave du 18 juin 1940 92500 Rueil malmaison
Réalisation : Groupe Bouygues Immobilier certifié ISO 9001 150, route de la Reine 92100 Boulogne <http://www.bouygues-immobilier.com>



Proche du centre ville de RUEIL MALMAISON, BOUYGUES IMMOBILIER vend quelques beaux et grands appartements, 5 et 6 pièces.
Surface habitable de 130 à 150 m² avec de belles terrasses, certains avec terrasses et jardins.
Une réelle opportunité pour une livraison dans l'année en novembre 2002. Prix attractif.
Renseignements et vente : 01 55 38 25 38 du lundi au vendredi de 9 h 30 à 19 h - Visites sur rendez-vous.

Retrouvez nos annonces classées sur :

explorimmo.com L'Immobilier sur Internet

Le Monde
LIRE ET VOIR
LES PLUS BEAUX CARNETS DE VOYAGE IMAGINAIRES, INTIMES, ARTISTIQUES, EXOTIQUES, INFINIS...
MAGAZINE MENSUEL 3 €

140 projets d'aménagement du territoire aidés par Bruxelles

La Bretagne arrive en tête des régions qui bénéficient des programmes Leader+. Le gouvernement devrait annoncer, le 31 juillet, une réforme pour accélérer la consommation des fonds européens, sous-utilisés par la France

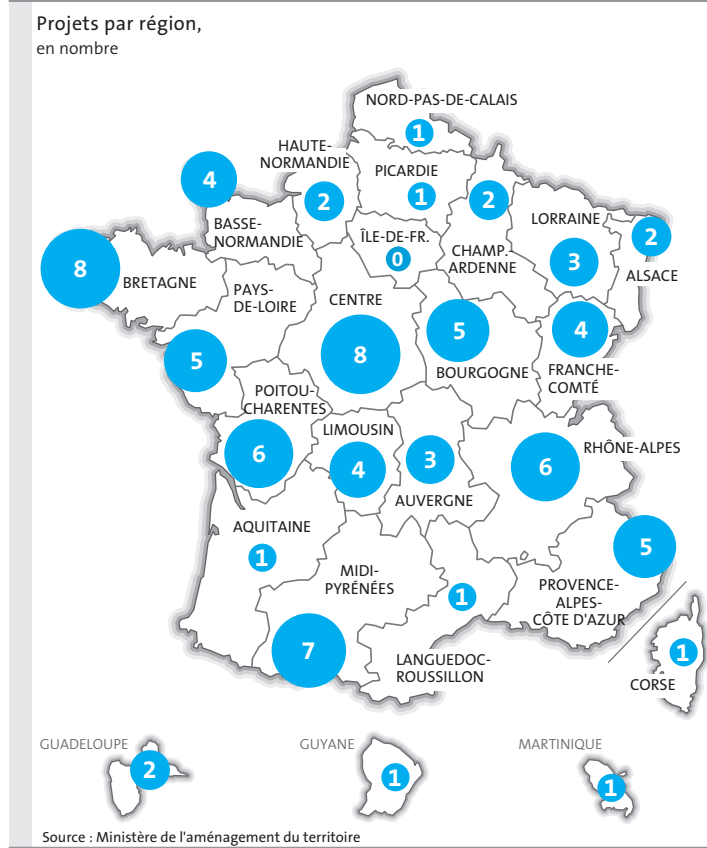
LE MINISTÈRE de l'aménagement du territoire vient de diffuser la liste des 140 projets retenus en France au titre de Leader+. Cette appellation, bien connue des élus locaux et des fonctionnaires de l'aménagement, recouvre un programme européen intégré dans la nouvelle génération (2000-2006) des fonds structurels, instrument de la politique régionale de l'UE.

Leader+ est l'un des programmes dits d'« initiative communautaire » (PIC). Près de 95 % des fonds structurels, classés par « objectifs », sont répartis selon un zonage, en fonction des caractéristiques économiques et sociales d'un territoire. A l'inverse, les PIC tels que Leader+ sont attribués, en quelque sorte, au mérite. Les spécialistes appellent cela la logique de « projet » face à la logique de « guichet ».

Leader+ s'adresse à des territoires ruraux. Les 268,1 millions d'euros attribués à la France (plus de 10 % des 2 milliards d'euros distribués au titre de ce programme dans l'ensemble de l'UE) seront donc financés par le Fonds européen d'orientation et de garantie agricole (Feoga). Ce fonds a, par ailleurs, pour vocation essentielle de distribuer les subventions de la politique agricole commune (PAC).

Pour le cabinet du ministre de l'aménagement du territoire Jean-Paul Delevoye, les 140 projets ont été choisis selon leur caractère « innovant » et « pilote ». Les lauréats sont répartis dans l'ensemble des régions françaises, outre-mer

ENTRE 1 ET 8 PROJETS PAR RÉGION



compris, à l'exception notable de l'Île-de-France.

La carte des projets retenus, qui fait la part belle aux dossiers présentés par les « pays » désormais reconnus par la loi, correspond

assez largement aux zones les plus dynamiques en matière de développement territorial. Ainsi, c'est la Bretagne, forte de sa tradition de coopération intercommunale, qui arrive en tête, avec 14 projets sélec-

tionnés. Les projets sont portés par des groupes d'action locale. Ces GAL ont pour originalité de regrouper acteurs publics (collectivités locales, universités...) et forces vives de la « société civile » (entreprises, associations...).

Les 140 projets retenus s'ordonnent autour de six « thèmes fédérateurs » : utilisation de nouveaux savoir-faire et de nouvelles technologies pour rendre plus compétitifs des produits et services du territoire ; amélioration de la qualité de la vie dans les zones rurales ; valorisation des produits locaux ; valorisation des ressources naturelles et culturelles ; accueil de nouveaux acteurs locaux et d'entreprises ; publics ciblés (les jeunes, les femmes...).

ASSOULIR LES PROCÉDURES

Comme pour Urban 2, un autre PIC destiné à la rénovation urbaine, les fonds attribués au titre de Leader+ sont « externalisés », selon la terminologie officielle : ils ne sont pas distribués par l'Etat et ses représentants locaux, les préfets, mais par un organisme public spécialisé, le Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles (Cnasea). L'expérience montre que cette procédure est plus efficace et plus rapide. C'est la raison pour laquelle elle pourrait être étendue à la distribution des autres fonds structurels. Cette réforme devrait contribuer à régler un problème qui irrite tous les acteurs locaux, nationaux et européens : celui de la sous-

consommation et des retards d'utilisation des fonds structurels par la France (Le Monde du 26 juin).

Selon une estimation officielle, le taux de programmation des projets cofinancés par les fonds européens ne dépasse pas 15 %. Compte tenu du calendrier de consommation des fonds, sur sept ans, ce taux devrait être de 28 % en 2003. Le rythme de réalisation de ces projets est encore plus lent. Il est, à ce jour, d'à peine 10 %. On est loin du compte !

Dans ce contexte, M. Delevoye a prévu de présenter plusieurs mesures au conseil des ministres du 31 juillet. Pour accélérer la consommation des fonds, il devrait, outre un assouplissement des procédures de mise en œuvre des projets, suggérer le lancement d'un « programme national d'assistance », piloté par la Datar. « On imagine une task force composée d'experts venus du secteur privé chargés de motiver les élus et les acteurs locaux », explique-t-on à son cabinet.

Pour soulager les services préfectoraux des tâches financières qui les empêchent de se consacrer pleinement au montage des projets, le ministre pourrait proposer de confier la gestion et le contrôle financier des fonds à la Caisse des dépôts et consignations, comme c'est déjà le cas pour Urban 2 ; le ministère des finances suggère, de son côté, de transférer la charge aux trésoreries générales. A moins que le gouvernement n'opte pour une vraie réforme : le transfert aux conseils régionaux de l'entière responsabilité de l'utilisation de cette manne, comme le réclament de nombreux présidents de région.

Début octobre, M. Delevoye doit rencontrer, avec les ministres européens de l'aménagement du territoire, Michel Barnier, commissaire européen chargé des affaires régionales. Il y a urgence, pour la France, à passer la vitesse supérieure, car les crédits non consommés sont récupérés par Bruxelles. « Quels que soient les efforts entrepris, la France risque, de toute façon, de devoir rendre de l'argent », redoute un conseiller ministériel.

Enfin, le processus de sélection des projets Leader+, jugé « assez exemplaire » au cabinet de M. Delevoye, pourrait, à terme, être étendu à l'ensemble des fonds européens. Ce serait une petite révolution au sein de l'Union européenne.

Mgr Barbarin est nommé archevêque de Lyon

LE PAPE a nommé, mardi 16 juillet, Mgr Philippe Barbarin, 52 ans, comme archevêque de Lyon. La capitale des Gaules, dont l'archevêque est traditionnellement le « primat », aura ainsi connu quatre archevêques en moins de huit ans. Un record. A Mgr Albert Decourtray, décédé en 1994, resté vivant dans les mémoires lyonnaises, avaient succédé Mgr Jean Balland, atteint par un cancer et mort en février 1998, puis Mgr Louis-Marie Billé, lui aussi prématurément décédé en mars 2002. Les cardinaux Decourtray et Billé avaient été présidents de la conférence nationale des évêques.

Sans doute est-ce pour tenir compte de ce trouble que, quatre mois seulement après la mort du cardinal Billé, le pape lui a trouvé un successeur. Et il l'a choisi dans la génération des évêques jeunes et, apparemment, en bonne santé : Mgr Barbarin, nouvel archevêque de Lyon, est entré dans l'épiscopat il y a moins de quatre ans. Il était, depuis octobre 1998, évêque de Moulins (Allier). Cette promotion fulgurante à la tête du deuxième diocèse de France souligne la volonté de rajeunissement et de renouvellement à la tête de l'Eglise. Il est connu pour être très proche du cardinal Jean-Marie Lustiger, 75 ans, archevêque de Paris.

Né à Rabat (Maroc) le 17 octobre 1950, le nouvel archevêque de Lyon est diplômé d'une maîtrise de philosophie à la Sorbonne et de théologie à l'Institut catholique de Paris. Ordonné prêtre le 17 décembre 1977 pour le diocèse de Créteil, il a acquis une compétence auprès des jeunes comme aumônier de lycée à Vincennes, à Saint-Maur (Val-de-Marne). De 1994 à 1998, il a été professeur au grand séminaire de Fianarantsoa à Madagascar. Il est membre de la commission sociale de la conférence des évêques, chargé en particulier des questions de santé.

Ce jeune évêque aura fort à faire dans un diocèse (1 200 000 catholiques) au gouvernement réputé difficile. Car Lyon passe pour être un diocèse-laboratoire avec une grande université catholique, un laïcat actif, un clergé réputé frondeur, des groupes contestataires (autour de la revue *Golias*), une diversité de communautés nouvelles, notamment charismatiques, qui devraient être en phase avec le nouvel évêque. Lyon symbolise enfin une tradition sociale, œcuménique et interreligieuse qui ne demande qu'à être réactivée.

Les quartiers défavorisés recevront 102 millions d'euros

LANCÉ en juin 1994, le programme d'initiative communautaire (PIC) Urban concrétise un engagement européen sur une thématique – les quartiers défavorisés – que les Quinze avaient quasiment ignoré jusqu'alors.

En France, 13 « zones urbaines » ont bénéficié de la première génération de ce plan – baptisé Urban 1 – sur la période 1994-1999. Bruxelles a accordé 82 millions d'euros au profit de ces sites, qui représentaient une population de plus de 350 000 habitants. Mis en place sous la houlette de la délégation interministérielle à la ville (DIV) et de la Datar, le PIC préconisait une « approche intégrée des problèmes économiques, sociaux et environnementaux » pour traiter les espaces urbains dégradés.

D'après Jean-Paul Grisoni, chargé de mission à la DIV, Urban 1 a eu un « effet levier » indéniable. « Sans cet appui, renchérit Alain Perdreau, vice-président de la communauté d'agglomération de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), en charge de la politique de la ville et de l'habitat, nous n'aurions sans doute pas pu faire tout ce que nous avons réalisé dans le quar-

tier du Stade-Fontaine-au-Loup. » Démolition de plusieurs centaines de logements, remodelage de la voirie, création d'équipements de proximité – dédiés à l'emploi, à la santé, etc. –, ouverture d'un centre de formation professionnelle qui a permis à quelque 700 personnes de trouver du travail. « Nous avions déjà mené une opération de développement social des quartiers sur un autre secteur de l'agglomération, mais elle n'avait pas eu la même ampleur », commente M. Perdreau. Grâce au PIC, plusieurs opérateurs ont décidé d'agir : l'Office public d'aménagement et de construction (OPAC) a, par exemple, consacré plusieurs dizaines de millions de francs à la restructuration de son patrimoine de HLM.

METTRE L'ACCENT SUR L'ENVIRONNEMENT

Après avoir soutenu des « actions innovantes » pour modifier le visage des quartiers, Urban met aujourd'hui l'accent sur le développement durable, l'échange d'informations et d'expériences, et cherche à promouvoir les nouvelles technologies, explique M. Grisoni. L'ob-

jectif général est toujours le même : améliorer les conditions de vie des habitants, mais en plaçant l'environnement au cœur des préoccupations. Financé à hauteur de 102 millions d'euros par Bruxelles, Urban 2, qui concerne 9 sites et s'échelonne sur la période 2001-2006, encourage donc l'aménagement d'espaces verts, l'utilisation des énergies renouvelables, les systèmes de transports publics peu polluants... Ces orientations sont très présentes dans le programme qui a été arrêté sur l'agglomération grenobloise : promotion des modes de transports « doux », développement des liaisons « cycles-piétons », reconquête de friches...

« Urban 2 a mis en avant des problématiques qui n'étaient pas toujours valorisées par la politique de la ville », analyse Guillaume Tournaire, agent de développement. Le PIC a aussi imposé une « vraie exigence » en termes de calendrier : si les opérations ne sont pas bouclées à la date prévue, « on perd une partie des crédits », explique-t-il.

Une association franc-comtoise fait profiter 83 communes de la manne communautaire

BESANÇON

de notre correspondant

Lorsqu'il a fallu, à sa création en 1978, trouver un nom à l'association de développement rural qui regroupe 21 000 habitants de 83 communes situées à la charnière des départements du Doubs et de la Haute-Saône, entre Besançon et Vesoul, son président de l'époque, Jacques Varin, a proposé de l'appeler Le Pays des sept rivières.

Le choix a surpris, car les cours d'eau y sont en réalité plus nombreux. « Il m'a plus tard confié qu'il avait adopté ce chiffre parce qu'il porte bonheur », sourit son successeur Yves Krattinger, président (PS) du conseil général de Haute-Saône. Comme il convenait de le justifier a posteriori, une liste « officielle » a été établie. « L'Ognon, la Linotte, la Filaine, le Buthier, la Quoche, la Tournolle et la Corcelle », récite d'un trait Catherine Bouveret, responsable de l'organisation, en avouant « l'avoir apprise par cœur puisque la question est sans cesse posée ».

Ainsi baptisée, l'association, inscrite dans le cadre des anciens plans d'aménagement rural – « et qui préfigurait les pays des loirs Pasqua et Voynet », souligne M. Krattinger –, a prôné l'intercommunalité. « Avec de petits moyens au départ, mais en se jouant des clivages politiques et des alter-

nances, ajoute-t-il. Le conseil d'administration a toujours respecté la règle des trois tiers : élus, socioprofessionnels et associatifs. »

Son aspect « bidépartemental » en a parfois compliqué le financement, sans rebuter ses deux principaux partenaires, l'Etat et la région Franche-Comté. Avec sa dizaine de salariés recrutés au niveau maîtrise ou DESS, Le Pays des sept rivières s'est investi dans tous les domaines de l'aménagement territorial. « Anecdotes, quelquefois, comme la création par Jacques Varin, chasseur, d'une commission pour l'implantation du canard colvert dans la vallée de l'Ognon, raconte M. Krattinger. Sérieux aussi, avec des contrats de développement, une restructuration du commerce et de l'artisanat, un réseau de sentiers de randonnée, des initiatives musicales et culturelles, un espace public numérique, un atelier de pédagogie personnalisée pour ces publics en difficulté que sont les jeunes et les femmes demandeurs d'emploi, etc. »

CHANTIERS D'INSERTION

L'expertise acquise a incité l'association, désormais installée dans une Maison de pays à Rioz (Haute-Saône), à monter un programme d'initiative communautaire (PIC) basé sur des fonds européens, de type Leader 2 (pour la période de 1996-1999), consacré à la « mobili-

sation des jeunes par l'international », avec des chantiers d'insertion décentralisés dans les bourgs et les villages. Ce premier succès l'a conduite à récidiver avec un projet Leader+ (2000-2006), dans la catégorie « jeunes et femmes ». Son but, là encore : aider à l'accès ou au retour à l'emploi. « Le problème a été appréhendé dans sa globalité », résume M^{me} Bouveret. La démarche part de l'intérêt collectif pour apporter une meilleure qualité de vie à l'individu. »

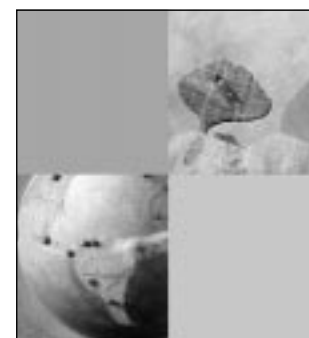
L'ambition est autant culturelle qu'économique et sociale. Elle se décline à travers sept séries de mesures : développer « l'employabilité » des jeunes et des femmes ; les aider à créer des activités économiques ; identifier, sensibiliser et mobiliser les employeurs potentiels ; lutter contre l'isolement social, avec une réflexion sur le transport en milieu rural et les gardes d'enfants ; favoriser l'insertion des jeunes par un accompagnement par le logement ; créer des centres ressources d'information et de services ; animer, gérer, évaluer le programme et développer une stratégie de communication. « Grâce à ce projet, certaines communes du Doubs profiteront par extension de Leader+ alors qu'elles ne sont pas éligibles aux fonds européens », conclut M. Krattinger.

Jean-Pierre Tenoux

Bertrand Bissuel

Jean-Louis Andreani et Béatrice Jérôme

Henri Tincq



VENTES À L'INTERNATIONAL : + 14,6 %

Information financière :

Jean-Jacques ROBERT
Tél. : 04 92 08 85 97
e-mail : finances@arkopharma.com
site web : www.arkopharma.com

Sicovam : 5420
Reuters : ARKO.PA
Bloomberg : ARK FP

Arkopharma
LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES

Chiffre d'affaires semestriel : + 9,3 %

En millions d'euros	1 ^{er} semestre 2002	1 ^{er} semestre 2001	Evolution
Phytothérapie	61,5	59,3	+ 3,7 %
Vitamines, minéraux	18,8	15,7	+ 19,8 %
Dermopharmacie	18,8	14,8	+ 27,0 %
Diététique	5,1	4,3	+ 18,6 %
Homéopathie	2,0	2,3	- 13,0 %
Vétérinaire	3,4	3,9	- 12,8 %
TOTAL	109,6	100,3	+ 9,3 %
CA FRANCE	60,9	57,8	+ 5,4 %
CA INTERNATIONAL	48,7	42,5	+ 14,6 %

• Des Marchés très porteurs à l'International

Les ventes à l'international progressent de 14,6 % et représentent 44 % du chiffre d'affaires consolidé. Les marchés étrangers confirment d'année en année leur caractère très porteur. Le Groupe se développe tant au travers de ses 9 filiales, bien implantées sur leur marché, qu'au travers de ses distributeurs couvrant maintenant plus de 60 pays dans le monde. La filiale américaine ARKOPHARMA LLC a renoué avec une croissance forte et enregistre une progression de près de 30 % de ses ventes au premier semestre. La filiale irlandaise NUTRIPHARMA connaît une véritable explosion de ses ventes (+ 67 %) grâce au succès rencontré dans les pays de l'Est qu'elle approvisionne. Seule la filiale espagnole doit faire face à une stabilisation de ses ventes après plusieurs années de très forte croissance.

• Maintien d'une croissance solide en France

Sur le marché français, les ventes sont en progression de 5,4 %, hausse légèrement inférieure aux attentes budgétaires.

Dans les gammes traditionnelles d'ARKOPHARMA, PHYTOBRONZ (solaires) réalise une excellente saison avec 38 % de progression tandis qu'EXOLISE (surcharge pondérale) connaît un fort ralentissement avec des ventes en France en retrait de 36 %. Les gammes d'extraits de plantes PHYTOFLUIDES poursuivent leur montée en puissance avec une hausse des ventes de 25 % sur ce premier semestre.

Le lancement des 16 produits de la nouvelle société de phyto-dermocosmétique PLANTE SYSTEM se déroule conformément aux prévisions. L'excellent accueil des pharmacies pour ce nouveau concept de cosmétique à base de plantes conforte la direction du Groupe dans ce choix stratégique.

ARKOPHARMA - LA SANTÉ, NATURELLEMENT

1955-1980 REPORTAGES DU MONDE

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

UN samedi matin, prison de la Santé, celle dont Maxime du Camp écrivait, en 1869, deux ans après son ouverture, qu'elle était « sans contredit la plus belle et la meilleure qui existe

actuellement en Europe ». Il est vrai qu'il la jugeait par rapport à Mazas (prison parisienne, détruite en 1900) et appréciait que « le détenu couche dans un vrai lit ». C'est qu'il y avait alors 694 détenus pour plus de 1 000 places. Ils sont aujourd'hui 3 000 pour 910 cellules. Ce que cela veut dire ? Voici.

Au-delà de la cour qui s'appelle cour d'honneur et dans laquelle, certaines nuits, on monte la guillotine, au-delà de la vigne vierge qui en tapisse les murs et lui donne un petit air provincial, au-delà des bâtiments administratifs – greffe, comptabilité –, au-delà encore des premières grilles de la détention, des parloirs sombres aux murs stigmatisés de graffiti, au-delà encore du quartier bas en étoile à quatre branches, avec le havre du centre médico-psychologique propre et net, au-delà encore de la 6^e division, qui demeure réservée aux politiques, voici le quartier haut. Avec une pudeur et même un peu de gêne qui l'honore, le directeur a prévenu le visiteur que « ce n'est pas beau ». C'est pire.

Les couleurs, s'il y en eut, ont tourné à un jaune triste. Le jour ne trouve pas sa place. Des ampoules électriques donnent une lumière timide sur la perspective des passerelles métalliques. Et puis, uniformes, les portes se succèdent.

Au hasard on ouvre après le rituel coup d'œil à l'œillet. La cellule est un gourbi. Surpris, six Marocains se lèvent comme par réflexe. Ils étaient assis, le nez dans leurs assiettes en pyrex (elles ont partout remplacé les gamelles de fer). Alors on découvre que pour ces six il n'y a que quatre lits. On leur en fait la remarque. Ils sourient. Plus loin, toujours pour quatre lits, sept Yougoslaves noyés dans une brume de fumée de tabac qui refroidit. Pour ces sept, comme pour les six Marocains, comme partout dans le quartier, un water-closet sans siège, sans rien non plus pour assurer un semblant d'intimité.

Pour changer de division, il faut passer par une cour qui longtemps a servi à la promenade. On y avait installé à cet effet des sortes de cages en bois et en fer. Les toitures en sont avachies. Le délabrement fait penser à une ménagerie désaffectée. Au pied des murs sombres, dans lesquels s'ouvrent les fenêtres des cellules, gisent des boîtes de conserve vides, des morceaux de pain que négligent les pigeons.

La Santé n'a pas de quartier des mineurs, mais elle garde cependant des mineurs, signalés par des pancartes aux portes des cellules : MNA (mineur nord-africain). Car la prison n'apporte pas l'égalité, malgré les apparences. Elle est à l'image de la société. La Santé était devenue telle que tous les détenus de moins de vingt et un ans classés « européens » ont été retirés et envoyés à Fresnes, où ils sont isolés entre eux. Seuls les Nord-Africains sont restés.

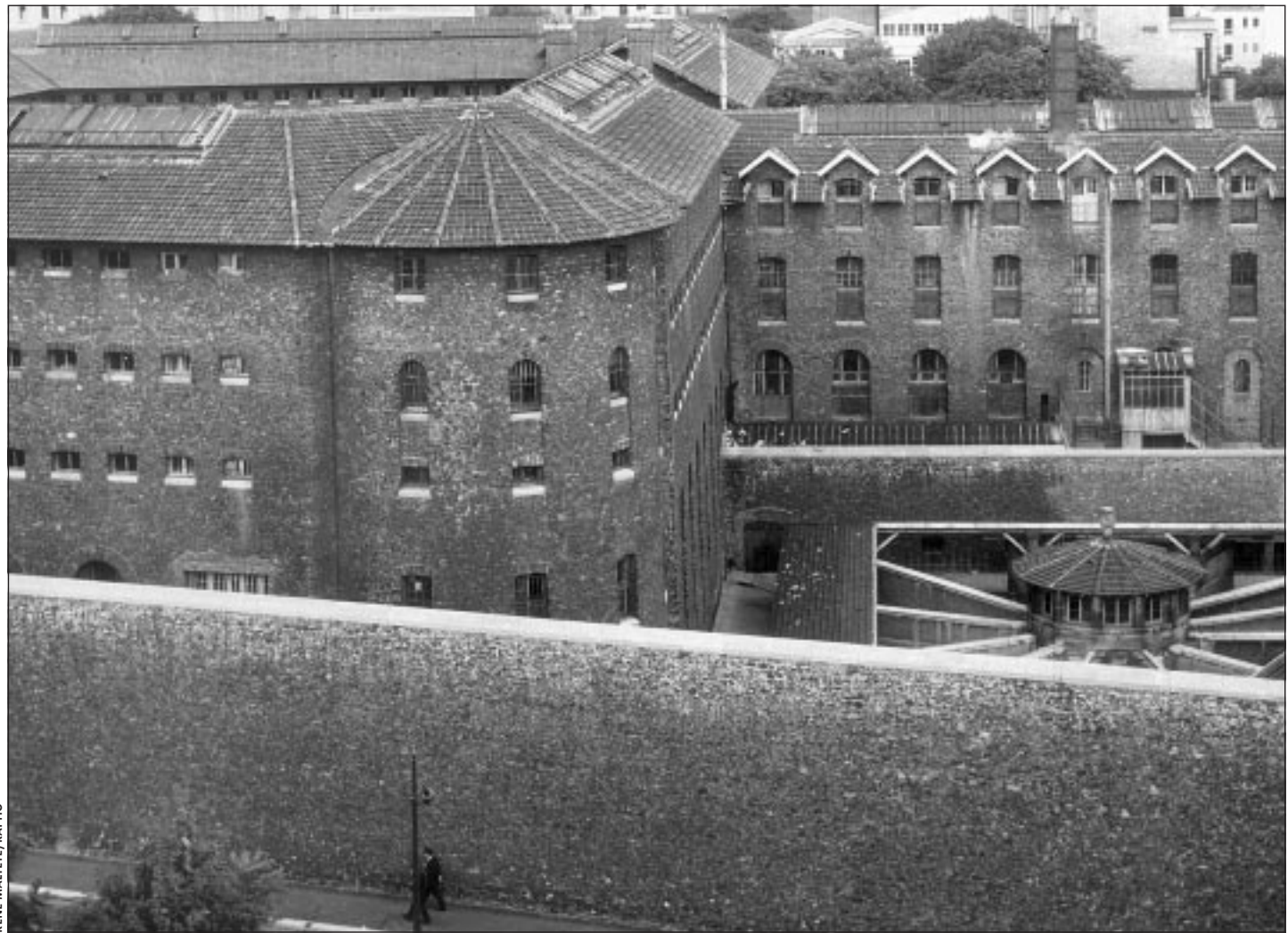
Une telle situation, un tel tableau ont leur explication. Dès que sera achevée la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis, celle de la Santé sera évacuée et livrée à la pioche des démolisseurs. C'est pourquoi l'administration limite l'entretien au strict nécessaire : des lessivages, des badigeons ça et là, mais sur lesquels, au bout d'une semaine, l'humidité apporte à nouveau ses stigmates.

La prison de la Santé impressionne par ses dimensions. Mais ce qu'on y voit se retrouve à échelle moindre à Aix-en-Provence, à Toulouse ou à Nîmes et dans bien d'autres maisons d'arrêt. Par exemple la maison de correction de Versailles. Le bâtiment date de 1780. Tout en profondeur, il comprend un quartier des hommes et un quartier des femmes. La réputation en est bien assise : « C'est le type même de la prison insalubre », annonce-t-on d'emblée. L'humidité habite des murs jaunâtres. Le doigt s'enfoncé dans des plâtres pourris. On baptise ateliers deux locaux mal aérés dans lesquels une cinquantaine d'hommes sont bouclés le jour, gardés par un unique surveillant et vaguement occupés à fabriquer des porte-clés, ou à rien.

ILS sont là par groupes. Il y a en a qui fument, qui feuilletent de vieux magazines. Aux murs, ils ont épinglé des photographies de femmes découpées dans des hebdomadaires ou des images de voitures de compétition. Du moins, au centre de la pièce, y a-t-il un poêle qui, pour être archaïque, ronfle bien et donne la seule note de gaieté. Car dans les dortoirs c'est la glacière.

L'atelier, c'est aussi la pièce à tout faire : réfectoire à midi et le soir, chapelle le dimanche. Les toitures sont à bout de souffle. Par fortes pluies, l'eau atteint les plafonds et goutte entre les lits. L'établissement a une capacité théorique de cent vingt places. En fait, ils sont cent soixante.

Au-delà de leur quartier, les femmes – une vingtaine – sont plus à l'aise, mais pas mieux loties. Elles ont aussi leurs « ateliers » où, en deux groupes d'une dizaine, elles mêlent leurs misères : âges divers, déchéances diverses. Là aussi il fait bon et le poêle chauffe bien. Certaines savent encore sourire, même pour exposer, comme celle-ci, qu'elle est « en prévention depuis vingt-sept mois ».



RENÉ MALTÈTE/RAPHO

LA GRANDE PEINE DES MAISONS D'ARRÊT

Avril 1967. Vingt-deux ans après la vaste réforme pénitentiaire

qui, en décembre 1944, devait rendre plus « humain » le traitement infligé aux prisonniers, Jean-Marc Théolleyre publie une série d'articles sur les prisons de France. Le constat, sauf exception, est accablant. A l'époque, la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, vétuste et surpeuplée, semble vouée à la destruction. En 2002, elle existe toujours et suscite régulièrement des critiques.

Ancien résistant, entré au journal tout de suite après la guerre, Jean-Marc Théolleyre, décédé le 12 juin 2001, a été, pendant plus de quarante ans, chroniqueur judiciaire au « Monde ». Considéré comme un journaliste de référence dans les milieux judiciaires, son sens du mot juste lui avait valu le prix Albert-Londres en 1959

D'une façon générale, là comme ailleurs, les quartiers de femmes laissent une impression de plus grande netteté, propreté. On y trouve même des coquetteries attendrissantes. Mais de l'autre côté du hall, au vieux plancher décoloré à force de lessivage et d'eau de Javel, il y a des dortoirs où s'alignent les lits de fer. En hiver, il y gèle. Les draps restent imprégnés de cette humidité glacée qu'on trouve dans les maisons longtemps fermées. Dans ces dortoirs, le détenu est enfermé, chaque soir, à 18 h 30, jusqu'au lendemain 7 heures, et la tincture tient lieu de w.-c.

Est-il besoin de dire que là, comme à la Santé et comme dans beaucoup d'autres prisons de ce genre, le prévenu est avec le condamné, le récidiviste avec le délinquant primaire ? Est-il besoin de dire que la nourriture qui part des cuisines a toutes les chances d'arriver à peu près froide aux derniers servis ? Est-il besoin, enfin, de dire que dans de telles conditions la réforme ne peut rester que lettre morte ?

Et pourtant, comme le dit le surveillant-chef de la maison d'arrêt de Valenciennes, « ça bouge ». Il est bien placé pour le savoir, lui qui a connu pendant seize ans et demi celle de Douai : 1 194 détenus pour 490 cellules à une époque. On est allé jusqu'à onze par cellule : « Ça faisait mal au cœur. Car ce sont des hommes, Monsieur. » Aujourd'hui et depuis trois ans, le voici à la tête de la première maison d'arrêt conçue dans l'esprit de la fameuse réforme de décembre 1944. Elle se dresse à la sortie de la ville, bâtie en V très ouvert, d'une architecture sobre. Trois ans d'expérience, cela autorise un bilan. « Avec un outil comme celui-là, dit le surveillant-chef, on peut tenter un bon travail. »

Comment se présente l'« outil » ? Il offre d'abord 180 places, mais il apparaîtrait déjà qu'on ait vu un peu court. Car la nouvelle prison de Valenciennes n'a pas seulement remplacé l'ancienne. Elle a reçu aussi les détenus de Cambrai et d'Avesnes. Telle qu'elle est, elle présente en tout cas au bout de trois années la netteté de l'inauguration. Le contraste est saisissant entre cette détention et celles que nous venons de décrire.

Est-on le plus frappé par la clarté ou par l'absence de ces portes toujours alignées des cellules, de ces énormes verrous d'autrefois ? Est-ce davantage le côté chambrette des cellules qui retient le regard encore habitué des images de la Santé ou de Versailles ? A vrai dire, l'impression résulte de l'ensemble. Les ateliers sont des ateliers ; les parties du bâtiment qu'occupent l'infirmerie, les installations médicales et l'assistante sociale ont été conçues à ces fins respectives, comme les salles de classe où un instituteur dispense un enseignement qui doit s'adresser aussi bien à l'illettré qu'au candidat bachelier. Certes,

l'univers (des cellules) reste limité. Mais les murs peints à l'huile en couleur crème ne sont pas accablants. La table est du modèle des tables de cuisine modernes. Sur un petit tableau en bois, le prisonnier peut fixer ses photos de famille. Le carrelage du sol est d'un bleu gris presque tendre. Et surtout, partout il y a un lavabo surmonté d'une glace et des waters avec chasse-d'eau. Quant au lit, il connaît à la matelas Dunlopillo, qui a remplacé les paillasses ou matelas, cauchemars des gardiens aux heures de fouille.

Le surveillant-chef a raison : la prison trouve à Valenciennes sa dimension humaine. Mais la discipline n'y perd pas ses droits. Au contraire.

La vie est réglée jour après jour et sans faille : 6 h 30, réveil ; de 6 h 30 à 7 h 30, rangement de la cellule (draps repliés et couver-

res ne sortent pas de la bourgeoisie et de ses beaux quartiers. « Si l'on veut que cet établissement remplisse son rôle, il faut y tenir la main », dit-il. Il s'y est employé. Ses méthodes ont en tout cas donné des résultats. Cette propreté maintenue depuis trois ans sans la moindre retouche est la rançon d'un effort constant. A son arrivée, chaque prisonnier, prévenu ou condamné, laisse d'abord au vestiaire ses effets personnels pour revêtir le complet de l'administration pénitentiaire. Ce n'est pas par brimade, mais simplement parce que dans l'ensemble les vêtements personnels sont des vêtements de grande misère, ou pour le moins de propreté douteuse.

Ensuite, l'arrivant est doté pour l'entretien de sa cellule d'un petit bagage très complet : lavette, poudre à rincer, éponge, serviette, savon, balayette et ramasse-poussière et

On est allé jusqu'à onze détenus par cellule : « Ça faisait mal au cœur. Car ce sont des hommes, Monsieur »

tures en quatre au pied du lit), petit déjeuner – pain et café – et toilette ; de 7 h 30 à 11 h 30, ateliers ; 12 h, déjeuner ; de 13 h 30 à 17 h 30, ateliers à nouveau, les deux temps de travail du matin et de l'après-midi étant interrompus pour une demi-heure de promenade. A 18 heures, repas du soir ; à 18 h 30, appel et retour en cellule. Dès lors, jusqu'à 21 heures, le détenu est « libre » d'écrire, de lire, de rêver. Pour ceux qui suivent des cours scolaires ou préparent un examen, le temps libre ira jusqu'à 23 heures.

« Donc, dit le surveillant-chef, ils ne perdent pas leur temps. » Est-ce à dire que ce « confort », cette propreté, cette hygiène, cette rupture avec la promiscuité aient enthousiasmé ceux pour qui ils ont été voulus ? Pour le plus grand nombre, la transition ne fut pas tellement goûtée. C'est que cette promiscuité qui épouvante le visiteur offre au détenu les sources de bien des consolations. Dans la prison modèle, où l'isolement est de rigueur, finies les parties de cartes plus ou moins en cachette, finie aussi la facilité des copinages qui conduisent aux menus avantages et aux trafics divers. Les récidivistes, en particulier, pour en avoir une bonne expérience, ont juré et pesté contre ce faux paradis.

Juger la prison sans prendre l'exacte mesure de ceux qui la peuplent aboutit à un non-sens.

Le surveillant-chef de Valenciennes connaît son monde. Il sait que ses pensionnai-

seu. Il signe un reçu du tout, et à son départ, s'il manque une pièce, si une dégradation a été commise, il en supportera les frais. De la même façon, le gaspillage – ces morceaux de pain vus dans les cours de la Santé – est interdit. Chaque détenu, règle nationale, a droit à 500 grammes de pain par jour. Souvent on prend la ration, quitte à en jeter une bonne partie. A Valenciennes, le pain est présenté en tartines coupées de 100 grammes. Celui qui veut 200 grammes prendra deux tartines, celui qui veut plus redemandera. Mais un morceau de pain jeté conduit à la cellule de punition pour quatre jours. C'était une ligne de conduite à prendre. On voulait des résultats : « Ils sont là », dit le surveillant-chef.

Il est remarquable, d'ailleurs, de constater que partout les chefs d'établissement ont pris conscience de la mutation qui se dessine. Il leur arrivera plus d'une fois de formuler des critiques, de juger que Paris tient parfois peu compte des réalités quotidiennes, d'invoquer leur vieille expérience pour souhaiter telle ou telle rectification. Mais chacun, à sa manière, y croit. Et la lassitude, quand elle s'exprime chez les plus anciens, reste nuancée : « Maintenant, il n'y a plus qu'à partir en retraite, mais en se disant qu'on n'a pas perdu son temps. »

Jean-Marc Théolleyre

PROCHAIN ARTICLE
« Le Chili d'Allende »
par Marcel Niedergang

Le Monde
ÉDITORIAL

Le tout-répressif

JACQUES CHIRAC avait fait de la sécurité dans les banlieues l'axe majeur de sa campagne. Qu'il veuille aujourd'hui se donner les moyens de police et de justice pour tenir ses engagements est légitime. L'est également le recours à une politique plus répressive ; la gauche avait, sur ce terrain, rallié cette philosophie. Mais, pour autant, le projet de loi d'orientation et de programmation de la justice du garde des sceaux, Dominique Perben, accumule de tels défauts qu'on doute qu'il parvienne à cet objectif.

Le projet est en premier lieu condamnable sur la forme. Il n'a fait l'objet d'aucune concertation avec les magistrats, les avocats et les éducateurs. Il utilise une procédure législative d'urgence, au mois de juillet, pour un texte qui, touchant aux libertés publiques, eût mérité un débat de fond. Comme si le « faire vite » et l'esprit commando étaient la clé de la réussite.

Il est aussi condamnable sur le fond. La réforme de la procédure pénale, l'un des volets du projet, propose d'abandonner certaines dispositions de la loi sur la présomption d'innocence du 15 juin 2000 qui limitaient le délai de détention provisoire. La durée des incarcérations risque d'augmenter à nouveau alors que la France détient déjà de tristes records : elle a été condamnée sur ce sujet par la Cour européenne des droits de l'homme.

L'instauration d'une justice de proximité donne à des juges non professionnels des compétences en matière civile, mais aussi pénale, pour régler les petits délits. Le Conseil d'Etat s'est ému de cette confusion

des genres et des statuts, et les syndicats y voient une « sous-justice ». Mais que ces juges de proximité aient pouvoir sur les mineurs de 13 à 18 ans est inquiétant, en ce que cela dénature l'ordonnance de 1945, qui avait instauré la spécialisation des juridictions de mineurs. Bien juger un enfant impose une relation personnalisée entre lui et le magistrat si l'on veut croire à son insertion sociale future. C'est une des principales critiques que l'on peut faire envers ce projet qui revient sur cinquante ans d'efforts pour traiter de la délinquance des mineurs et qui menace, comme l'a dit la Commission nationale consultative des droits de l'homme, « de démanteler le rôle du juge des enfants et de désarticuler le travail global des acteurs de la protection de l'enfance ».

Il en est de même du projet de « centres éducatifs fermés » où seront placés des mineurs de 13 à 18 ans. Le gouvernement, qui veut faire croire à la réinsertion des maisons de correction, se paie de mots. Il ne s'agit que de foyers, non clos, qui ressemblent fort aux actuels centres éducatifs renforcés. Mais à cette différence que les fugueurs risquent d'être expédiés en prison, où les conditions de détention, criminogènes, sont unanimement dénoncées.

Une année de prison coûte le salaire de trois éducateurs. En ne donnant qu'une réponse sécuritaire à un dysfonctionnement social majeur dont les causes sont multiples et anciennes, le gouvernement espère engranger le bénéfice de l'action rapide. Aux dépens d'une certaine idée des libertés et de l'éducation.

Allons-nous vers un clash Islam-Occident ? par Hubert Védrine

PLUS rien ne sera-t-il comme avant le 11 septembre ? En dépit du titre catégorique donné à son essai – *J'ai vu finir le monde ancien* –, Alexandre Adler reste prudent. L'auteur de tant de chroniques fulgurantes se dit « perplexe », ses conclusions sont « provisoires ». Mais même s'il va jusqu'à qualifier certaines de ses réflexions d'« élucubrations », il estime que le 11 septembre a révélé la sombre face cachée, l'envers de notre monde global.

Sans employer le terme de « clash des civilisations » entre l'Islam et l'Occident, l'essentiel de ses préoccupations et de ses réflexions tourne autour de ce risque. Il se demande si les Etats-Unis en premier lieu, nous avec, et Israël – pour lui c'est tout un – sont condamnés du fait de l'islamisme à un conflit radical, à un affrontement sans fin avec le monde arabo-musulman. C'est pour lui aujourd'hui le problème essentiel. Les objections à ses analyses ne manqueront pas. Quand il dépeint une Al-Qaïda, omniprésente, et rappelle son bilan et ses projets supposés, il n'est pas avare de « il est possible que », « probablement », cela « pourrait » s'être passé ainsi, etc. Les spécialistes et les experts contesteront sans doute un certain nombre de points dans ces 336 pages. Et on pourra aussi trouver Alexandre Adler bien compréhensif à l'égard des politiques des droites israélienne et américaine sur le conflit israélo-palestinien.

Mais, alors que ces prémices, cette inquiétude et un certain air du temps auraient pu conduire l'auteur à une vision manichéenne des rapports Islam-Occident, ramenés à la seule lutte contre le terrorisme, Alexandre Adler résiste à cette tentation. Il déploie toutes les ressources de son érudition, de son intelligence et de son talent pour analyser, certes, les forces fanatiques qui sont à l'œuvre au sein du monde musulman, mais surtout pour y détecter les influences opposées, bénéfiques et modernes. Pour relativiser le danger, il rappelle l'impossible unité du monde arabo-musulman, les différences et les tensions entre les Arabes et les autres peuples musulmans, entre les musulmans sunnites et les chiïtes, entre le centre et le pourtour de ce monde, et même entre les principaux pays arabes.

Puis, passant en revue les « grandes plaques tectoniques du monde arabe », il soupèse les chances des réformateurs en Egypte, en Syrie, au Maghreb, en Arabie saoudite. Il attend beaucoup de la stratégie du prince Abdallah d'Arabie saoudite. Au bout du compte, il conclut lucidement et courageusement à ce

sujet que la « lutte contre Ben Laden c'est d'abord la lutte pied à pied, dans chaque pays, dans chaque ville, pour arracher la population à sa misère, au désespoir, à la violence ». Et il a raison d'ajouter : « Ce surgissement d'archaïsme métaphysique [celui d'Al-Qaïda] ne pourra être terrassé que par l'émergence d'un réalisme politique puissant et potentiellement démocratique dans les principales régions du monde musulman. » Il serait intéressant, à cet égard, de connaître les réactions d'intellectuels musulmans de la qualité d'Abdelwahab Meddeb (*La Maladie de l'Islam*) à ces hypothèses et à ces propositions. En revanche, les « petits plans Marshall, boucliers régionaux contre l'islamisme », qu'il évoque, en reprenant quelques idées anciennes de Shimon Pérès, seraient inopérants comme substituts à une solution politique du problème palestinien, mais très utiles pour compléter celle-ci.

Elargissant sa réflexion au-delà de la question Islam-Occident, Alexandre Adler conteste l'idée que les Etats-Unis seraient un empire. C'est excessif, selon lui, si on le com-

pare avec l'hégémonie britannique du XIX^e siècle et en raison de l'« amateurisme » et de l'« inconséquence » de la politique étrangère américaine. Ce disant, il sous-estime, à mon avis, le caractère global et sans précédent de l'« hyperpuissance », fût-elle vulnérable, ainsi que son extraordinaire *soft power*. En revanche, je crois très justes ses remarques sur la nouvelle et durable conjonction d'intérêts russo-américaine – « le système russo-américain est une des clefs de voûte possible du XXI^e siècle » – et sur la caducité de l'OTAN qui va en découler, ainsi que ses aperçus sur l'Asie que les Etats-Unis abandonnent : « L'Asie revient aux Asiatiques » et d'abord à la Chine.

On ne trouvera presque rien dans cet essai sur l'Europe, sauf un pronostic de coup d'arrêt au fédéralisme européen, ni sur la France – à part un ou deux coups de griffes infondés sur sa politique proche-orientale –, un seul mot bref sur la mondialisation qui deviendrait plus « politique » et plus « encadrée » ; rien non plus sur les rapports Etats-Unis/Europe/Japon, ni sur les institutions multilatérales (ONU, OMC ou FMI) : ce n'était pas le propos

d'Alexandre Adler qui nous livre là un essai géopolitique classique, brillant, stimulant, souvent discutabile – au sens où l'on trouvera intérêt à le discuter –, mais qui a la vertu rare d'esquisser aussi, sur chaque point, des scénarios optimistes.

Pour ma part, je pense que c'est avec la fin de l'URSS, il y a dix ans, en sortant du monde bipolaire, et non pas le 11 septembre, que nous avons changé d'époque. Depuis lors, la globalisation impose partout ses effets destructeurs et prédateurs, que quelques gouvernements tentent de réguler tout en préservant ses aspects créateurs et enrichissants. Que nous a révélé en plus le 11 septembre ? Que les terroristes pouvaient tirer eux aussi profit de la globalisation. Que les Etats-Unis étaient eux aussi vulnérables, comme n'importe quelle autre partie du monde, à des attaques dès lors qu'elles étaient résolues, fanatiques, suicidaires et minutieusement organisées. Cela a été un choc terrible pour ce pays au faite de sa puissance, et assuré de son invulnérabilité. Déjà, à la fin des années 1950, la révélation que le territoire améri-

tion, chaque nouveau drame fait rééclater cette évidence. Le discours seriné sur les bienfaits de la mondialisation reste encore sans crédibilité, voire provoquant, pour l'immense majorité des populations de la grande majorité des 192 pays membres des Nations unies. Il en sera ainsi tant qu'elle ne sera pas corrigée.

HUBERT VÉDRINE est ancien ministre des affaires étrangères.

Peut-il y avoir une gouvernance mondiale ? Comment pourrait-elle être efficace, juste et légitime ? Les propositions abondent : aucune n'est mise en œuvre. Il faudra bien un jour que les Occidentaux, même s'ils n'aiment pas être désignés ainsi – qui ne représentent qu'un milliard d'êtres humains sur six, et le milliard le plus riche, qui sermonent ou sanctionnent les autres –, essaient de comprendre pourquoi leurs valeurs, qu'ils jugent universelles et qui méritent effectivement de le devenir, sont à ce point contestées, contournées, détournées ou vidées de leur sens. Et là, on retrouve le malentendu ou le face-à-face Islam-Occident. Il ne faut pas se tromper : si la lutte contre le terrorisme devait devenir la seule politique occidentale envers les arabo-musulmans et absorber toutes les énergies américaines et européennes, il y aurait des succès militaires et policiers, mais en même temps une dégradation constante de la relation politique et humaine Islam-Occident.

Dans ce contexte, la création rapide d'un Etat palestinien viable à côté d'Israël, les deux cohabitant en sécurité, ne réglerait pas tout, mais renverserait cette tendance. En outre, il est urgent de désamorcer à l'intérieur de l'Islam bien sûr – et c'est aux musulmans ouverts de s'engager –, mais aussi en Occident – voyez Oriana Fallaci – ce qui peut conduire à un clash Islam-Occident, hélas moins impensable qu'on ne le croit. Un aimable et académique dialogue des cultures, qui n'est trop souvent qu'un complaisant dialogue de sourds, n'y suffira pas.

« Face à l'islamisme », écrit Adler, à la *superpuissance américaine* et à l'*alliance américano-russe, émerge une voie nationaliste arabe qui peu à peu installera une démocratie incipiente, pour adopter un néologisme anglais, démocratie du seuil.* » Enrichissant la féconde controverse qui se développe aujourd'hui à ces sujets, les réflexions vivifiantes d'Alexandre Adler, qui viennent au bon moment, devraient inciter les Européens à soutenir mieux qu'ils ne le font les courants « réalistes » et « potentiellement démocratiques » dans le monde arabe.

L'humanisme selon Raffarin

Suite de la première page

En simplifiant, on dira que c'est l'Etat, qui, aux yeux des héritiers du général de Gaulle, commande le reste : incarnant la volonté générale, dans la tradition jacobine issue de la Révolution française, il n'a que faire du « principe d'humanité » affiché par Jean-Pierre Raffarin, ou plutôt il n'en fait pas le moteur de son action.

La « proximité » revendiquée par le premier ministre, son attention aux « gens d'en bas », son refus de l'arrogance technocratique manifestent cette volonté de rupture avec un étatisme qui ne saurait être en même temps un humanisme. La démocratie locale vantée par le chef du gouvernement apparaît à cet égard comme un antidote. Du côté des libéraux « purs et durs », appelés quelquefois ultralibéraux, le premier commandement est celui de la liberté d'entreprendre. En donnant au respect de la personne humaine la place centrale, l'humanisme récuse le dogme libéral ou, à tout le moins, l'accommodement à ses propres exigences. Jean-Pierre Raffarin, comme la plus grande partie de la droite française, est fort éloigné du libéralisme à la Thatcher ou à la Reagan par lequel Jacques Chirac a été lui-même tenté lorsqu'il était chef

du gouvernement, entre 1986 et 1988, avant d'y renoncer.

Le « patrimoine humaniste » invoqué par l'actuel premier ministre et qui justifie, selon lui, la mise en place d'une « Europe des hommes » le tient à l'écart du tout-libéral et du tout-marché qui inspirent en partie l'Europe de Maastricht. C'est le souci de « démocratie sociale » exprimé dans sa déclaration de politique générale qui signe pour lui cette priorité accordée aux hommes sur les « lois » de l'économie. Jean-Pierre Raffarin entend également se distinguer par là des chefs de file du Parti socialiste.

L'HOMME ET L'INDIVIDU

Pourtant le terrain de l'humanisme n'est-il pas, par excellence, celui où la gauche socialiste peut se prévaloir de sa supériorité ? N'est-ce pas elle qui, depuis des années, parle d'humaniser la croissance, l'économie, la mondialisation ? N'a-t-elle pas acquis les meilleurs titres à se dire la championne des droits de l'homme et des grandes valeurs de la République, qui visent à l'épanouissement de l'humanité ? Non, répondrait sans doute le premier ministre, comme le fait en général la droite quand ces questions lui sont posées : la gauche a toujours fait passer l'idéologie avant l'homme. Et cette idéologie présente une triple face. D'abord, elle fait la part belle, trop belle, comme les gaullistes, à l'Etat, qui entraîne le bonheur et la liberté des hom-

mes plus qu'il ne les favorise. Ensuite, elle a cessé de croire à l'universalité de l'homme pour l'enfermer dans sa classe sociale, voire sa communauté ethnique, ce qui est le contraire même de l'humanisme. Enfin et surtout, elle confond l'homme et l'individu.

Ce thème dernier est au centre des travaux de Luc Ferry, dont Jean-Pierre Raffarin fut un grand lecteur avant de lui offrir le poste de ministre de l'éducation dans son gouvernement. Il s'accompagne d'une dénonciation des méfaits de l'individualisme, qui entraîne la rupture du lien social, l'affaiblissement de l'autorité, la dissolution des familles, autant de pathologies que le gouvernement se propose de combattre. Telle est la vision que l'on devine, au-delà des mots, derrière l'idée d'humanisme qui paraît inspirer le projet politique de Jean-Pierre Raffarin. Elle ne manque ni de cohérence ni d'ambition. Reste à la mettre à l'épreuve des faits. On en aperçoit aussitôt les difficultés et les effets pervers.

La principale difficulté est de savoir où s'arrête la prise en considération des préoccupations humaines, par définition imprécises, dès lors qu'elles entrent en conflit avec d'autres impératifs – économiques ou politiques. Dans quelle mesure la lutte contre le chômage ou contre l'insécurité fera-elle place à « l'humanisme » ? Appelé à choisir entre la sauvegarde de l'emploi et les contraintes de la compétition, le

premier ministre mettra-t-il au premier plan le respect des « hommes » ? Résolu à combattre la délinquance par une répression accrue allant jusqu'à l'incarcération des mineurs, appliquera-t-il son « principe d'humanité » ? On jugera certes au cas par cas mais on voit mal comment les excellents principes de Jean-Pierre Raffarin, faute de critères clairement établis, résisteraient à la pression des réalités. Quant aux effets pervers de l'humanisme, ils sont liés au refus de reconnaître les différences de situation entre les hommes, sous prétexte qu'ils sont unis par leur commune humanité.

Sans doute le principe de l'universalité républicaine consacré par la Révolution française a-t-il été un incontestable moteur de progrès. Sans doute aussi le « droit à la différence » a-t-il donné lieu à des abus. Il n'empêche. Ce n'est pas en se référant à l'Homme, avec un grand H, mais bien plutôt, comme le disait Marx, aux hommes concrets, dans leurs déterminations historiques et sociales, qu'on ira vers une meilleure intégration de tous les citoyens. Joseph de Maistre disait par provocation qu'il avait rencontré des Italiens, des Russes, des Espagnols, des Anglais, des Français mais qu'il ne connaissait pas l'homme. Jean-Pierre Raffarin, lui, l'a rencontré. On est impatient de connaître le « nouvel humanisme » que cette rencontre lui a inspiré.

Thomas Ferenzi

Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora
Directeur général adjoint : René Gabriel
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenzi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin
Directeur artistique : François Lollchon

Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

Rédaction en chef :

François Bonnet (*International*) ; Anne-Line Roccati (*France*) ;
Anne Chemin (*Société*) ; Jean-Louis Andréani (*Régions*) ; Laurent Mauduit (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Franck Nouchi (*Culture*) ;
Josyane Savigneau (*Le Monde des Livres*) ; Serge Marti (*Le Monde Economie*)

Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette
Directeur exécutif : Eric Pillaoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

PRÉCISION

EXTRÊME DROITE. Dans l'article sur Unité radicale (*Le Monde* du 17 juillet), il fallait lire au deuxième paragraphe : « Créée en juin 1998, Unité radicale voulait fédérer, sans y parvenir complètement, le GUD (Groupe union défense, les "rats noirs") – mouvement né en 1968 à la faculté d'Assas, souvent plus préoccupé de faire le coup de poing contre l'extrême gauche que de combats idéologiques – avec Jeune Résistance et l'Union des cercles Résistance... »

RECTIFICATIFS

WOERTH. Contrairement à ce que nous avons indiqué dans

notre article sur le vote Front national en Alsace, (*Le Monde* du 30 mai 2002), Guy-Dominique Kennel est maire (app. UDF) de Preuschdorff et non de Woerth (Bas-Rhin). Il est bien vice-président du conseil général, élu dans le canton de Woerth.

CONSULAT. Dans le papier sur le Botswana (*Le Monde* du 11 juillet), le consulat de Grande-Bretagne a été mentionné comme susceptible de donner des renseignements sur ce pays. Un consulat délivre des visas. Or le Botswana est une République indépendante, comme il est écrit par ailleurs, qui ne requiert pas l'obtention d'un visa.

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437

ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde
12, rue Maurice-Gunschbourg
94852 Ivry cedex



Le Monde

Président-directeur général : Dominique Alduy
Directeur général : Stéphane Core

21 bis, rue Claude-Bernard - BP218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

ENTREPRISES

MARCHÉS

Devant la commission bancaire du Sénat américain, mardi 16 juillet, le président de la **RÉSERVE FÉDÉRALE**, Alan Greenspan, a fustigé les chefs d'entreprise « cupides » et appelé la puissance publique et la com-

munauté financière à faire « de la réforme du gouvernement d'entreprise une **PRIORITÉ essentielle** », estimant que « la falsification et la fraude détruisent le capitalisme ». Très attendus, les propos du patron de

la banque centrale américaine ont ramené **UN PEU DE CALME** sur les marchés. Ceux-ci restent toutefois très déprimés. Depuis le début de l'année, à Paris, l'indice CAC 40 est **EN RECUL** de plus de 28 %. Les

PLUS FORTES BAISES ne se recensent plus dans les secteurs technologiques où la bulle a d'abord éclaté. Des valeurs comme Axa, Carrefour, Société générale ou BNP-Paribas sont prises dans la tourmente.

Alan Greenspan ne veut pas que la cupidité gâche la croissance

Alors que le doute continue de ronger les marchés financiers, le président de la Banque centrale américaine a estimé, mardi 16 juillet, que la crise de confiance actuelle appelle des mesures urgentes. « La falsification et la fraude détruisent le capitalisme », a-t-il prévenu

NEW YORK

de notre correspondant

« Les hommes ne sont pas devenus plus cupides que par le passé. Ils ont simplement eu beaucoup plus de possibilités de l'être... L'économie dépend de façon critique de la confiance... La falsification et la fraude détruisent le capitalisme et la liberté de marché, et plus largement les fondements de notre société. » Alan Greenspan a prononcé mardi 16 juillet devant la Commission bancaire du Sénat américain un réquisitoire contre la « criminalité d'entreprise » et a vivement encouragé le gouvernement et les parlementaires à renforcer la législation contre les malversations comptables. Plus inhabituel encore, le président de la Réserve fédérale (Fed) a fait son mea culpa,

« Si nous réglons le problème des PDG, les autres problèmes disparaîtront »

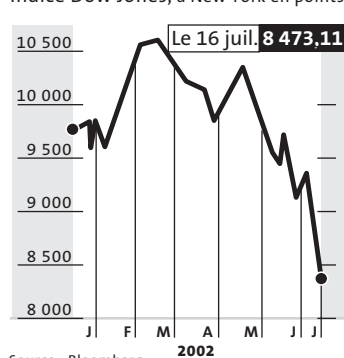
ALAN GREENSPAN

reconnaisant « avoir eu tort de penser que le marché seul pourrait résoudre le problème ».

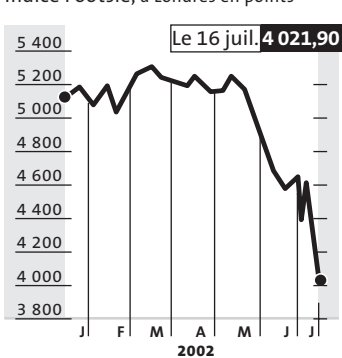
Comme au lendemain du krach d'octobre 1987 ou en septembre 1998 au plus fort de la crise financière asiatique, Alan Greenspan était attendu comme l'homme providentiel. Pour de nombreux analystes, il est le seul capable de rassurer et de mettre un terme à un cercle vicieux où la défiance envers les entreprises accablées par les scandales comptables ali-

DEPUIS SIX MOIS, TOUS LES INDICES BOURSIERS ONT FORTEMENT RECHUTÉ

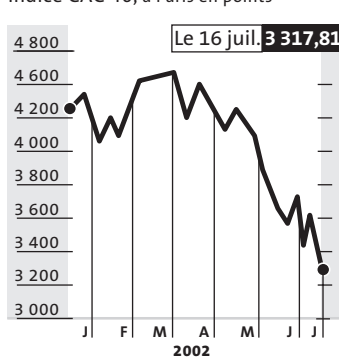
Indice Dow Jones, à New York en points



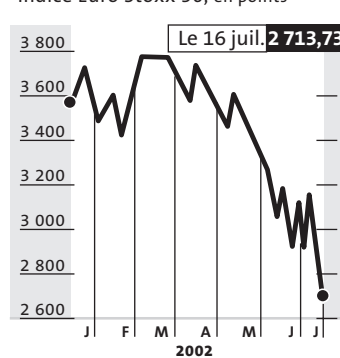
Indice Footsie, à Londres en points



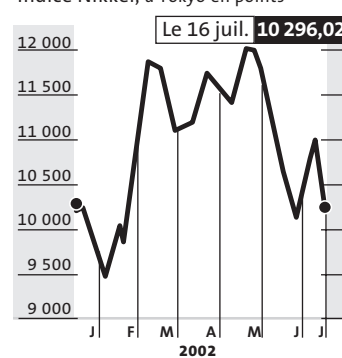
Indice CAC 40, à Paris en points



Indice Euro Stoxx 50, en points



Indice Nikkei, à Tokyo en points



Source : Bloomberg

mente les doutes sur la persistance de la reprise de l'économie américaine et précipite la chute de la Bourse et du dollar. Contrairement au discours prononcé par George W. Bush le 9 juillet, celui d'Alan Greenspan a eu un impact à Wall Street. L'indice Dow Jones, qui cédait près de 200 points au moment où le président de la Fed a pris la parole, a réduit ses pertes une heure plus tard à un peu plus de 20 points. Mais il a tout de même fini la journée en baisse de 166 points.

Comme à son habitude, M. Greenspan a soufflé le chaud et le froid. Autant il s'est montré confiant dans la capacité de l'économie américaine à renouer avec une croissance durable, autant il a tenu des propos alarmistes sur les chefs d'entreprise, leurs malversations et la nécessité d'y mettre fin. « Nous devons avoir à l'esprit que la question essentielle aujourd'hui consiste à renforcer les bases juridiques de la liberté de marché et du droit de propriété des actionnaires et autres détenteurs de capitaux. Les fraudes et les mensonges sont du vol. Même si le pire

est passé, l'histoire nous apprend que la mémoire s'affaiblit. Il nous incombe de tirer les leçons de la période actuelle. En faisant de la réforme du gouvernement d'entreprise une priorité essentielle, nous améliorerons le fonctionnement de notre économie. »

M. Greenspan a longuement insisté sur la responsabilité des chefs d'entreprise. « Si nous réglons le problème des PDG, les

autres problèmes disparaîtront. Si nous ne changeons pas leurs comportements, les réformes ne seront pas efficaces... Les actionnaires se comportent maintenant de façon générale dans une pure logique d'investisseurs, pas de propriétaires des sociétés. Notre vaste et très liquide marché financier incite les institutionnels à vendre leurs titres quand ils ne sont pas satisfaits des dirigeants plutôt qu'à régler les problè-

Dick Cheney à son tour sur la sellette

George W. Bush n'est pas le seul dont les pratiques d'homme d'affaires sont aujourd'hui examinées à la loupe. Les « révélations » se succèdent aussi sur le comportement de Dick Cheney, lorsque le vice-président était le PDG, d'octobre 1995 à août 2000, de la société Halliburton, qui est devenue sous sa houlette le numéro un mondial de la recherche pétrolière. Mais l'entreprise fait aujourd'hui l'objet d'une enquête de la Securities Exchange Commission (SEC), l'autorité des marchés, et aurait manipulé ses comptes à partir de la fin de l'année 1998 (Le Monde du 5 juillet).

Selon un article paru dans le Washington Post du mardi 16 juillet, M. Cheney aurait réalisé un profit de 18,5 millions de dollars (18,27 millions d'euros) en vendant en août 2000 plus de 600 000 actions Halliburton, alors au plus haut. Deux mois plus tard, la société annonçait de mauvais résultats et l'action perdait en quelques mois plus de la moitié de sa valeur. Le représentant démocrate Henry Waxman a demandé dans une lettre publique que « le vice-président Cheney donne un exemple extraordinaire de responsabilité en donnant tout ou partie des profits réalisés en août 2000 à un organisme de charité en faveur des travailleurs en difficulté ».

Cela a placé de facto le pouvoir dans les mains des PDG... Le patron doit avoir l'autorité pour mettre en place la stratégie d'entreprise, mais aussi a la responsabilité d'en rendre compte de façon précise. Tant que les manquements à cette obligation ne seront pas soumis à des peines très lourdes, comme beaucoup le recommandent, notre système comptable et les autres éléments du gouvernement d'entreprise ne fonctionneront pas de façon optimale. Je retire de mon expérience personnelle d'administrateur de nombreuses sociétés que les patrons qui insistent pour obtenir de leurs auditeurs des rapports objectifs les obtiennent. Ceux qui découragent leurs subordonnés d'aller au fond des choses s'exposent rarement aux critiques et aux remises en cause. »

Le président de la Fed a fait part enfin de son relatif optimisme sur l'économie américaine. « [Elle] a encaissé une série de chocs - très forte baisse des marchés d'actions, effondrement de l'investissement, la tragique attaque terroriste de septembre [2001] - qui dans le passé se seraient sûrement traduits par une sévère récession. L'ampleur limitée

de la contraction prouve sa grande résistance et sa grande flexibilité... Il reste des incertitudes importantes sur l'investissement des entreprises, la productivité, les irrégularités financières et des risques politiques liés au terrorisme. Quand elles finiront par disparaître et en l'absence d'un autre choc important, l'économie des Etats-Unis devrait retrouver une croissance durable. »

La Réserve fédérale a révisé en hausse sa prévision de croissance pour 2002, entre 3 % et 3,75 %, et prévoit maintenant entre 3,5 % à 4 % en 2003. Le taux de chômage devrait revenir entre 5,25 % et 5,50 % d'ici à la fin de 2003, contre 5,9 % au mois de juin. Pour s'assurer que l'activité reste soutenue, la Fed « maintiendra la souplesse actuelle de sa politique monétaire » et laissera donc, pour le moment, son taux au jour le jour inchangé à 1,75 %, son plus bas niveau depuis quarante ans. M. Greenspan a demandé enfin au gouvernement et aux parlementaires plus de discipline budgétaire « pour assurer la croissance sur le long terme ».

Eric Leser

La tourmente s'étend aux valeurs non technologiques

Il n'y a plus, aujourd'hui, d'actions « de père de famille » à la Bourse de Paris

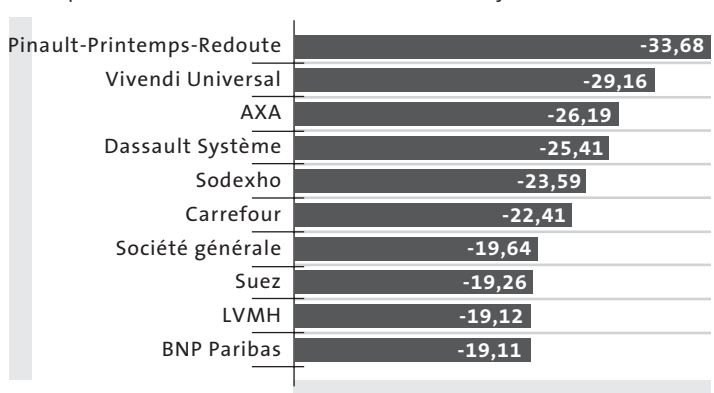
L'OBSERVATION de la tendance boursière depuis le début du mois offre un curieux paradoxe : parmi les valeurs qui ont le plus souffert, on trouve peu de ces fameuses valeurs de technologies, médias et télécommunications (TMT), par qui le « krach long » est arrivé. C'en est fini des « valeurs sûres ». Doutes sur la sincérité des comptes ou sur la capacité à supporter le poids des dettes, craintes quant au ralentissement économique et à une moindre croissance des ventes et bénéfices, inquiétudes sur la crise en Amérique latine ou l'affaiblissement du dollar : les analystes financiers, premiers désstabilisés, parlent de « ventes de capitulation ».

► **Vivendi Universal et Pinault-Printemps-Redoute.** Le premier est la valeur TMT emblématique de tous les excès de ce secteur : boulimie d'acquisitions, énorme dette, acrobaties comptables aboutissant, en juillet, à la démission du PDG Jean-Marie Messier, à des menaces de nouvelle dégradation de note de la dette et à une enquête de la Commission des opérations de Bourse (COB) sur l'information financière du groupe.

La « vivendite » a eu des effets ravageurs sur l'ensemble de la cote, et notamment sur Pinault-Printemps-Redoute (PPR), dont le cours a décroché suite à diverses rumeurs. Les investisseurs ont parlé d'un abaissement à venir de la note de Moody's, alors que le groupe de distribution spécialisée n'est pas noté par cette agence. Ils se sont aussi focalisés sur l'engagement pris par PPR en septembre 2001 de racheter en mars 2004 les 48 % de Gucci qu'il ne détient pas, à 101,40 dollars par action (elle valait 88 dollars le 16 juillet), ce qui provoquerait une sortie de liquidités potentielle de 5 milliards de dollars. La communication rassurante du groupe (qui a porté

TOUS LES SECTEURS SONT TOUCHÉS

Les dix plus fortes baisses du CAC 40 entre le 1^{er} et le 16 juillet, en %



Source : Bloomberg

plainte pour manipulation de son cours) quant à sa « flexibilité financière » n'a pas suffi à rassurer.

► **Axa.** L'action du premier groupe mondial d'assurance, au plus bas depuis octobre 1997, atteindrait même aujourd'hui, selon les analystes, un niveau inférieur à la valeur de ses actifs « à la casse ». La défiance des investisseurs est avant tout sectorielle : la chute des marchés boursiers affecte les plus-values latentes sur les actions et pèse sur l'activité de gestion d'actifs et d'assurance-vie. A cela s'ajoute une forte hausse des sinistres liés aux attentats du 11 septembre 2001. Axa cherche à désamorcer les inquiétudes, parlant de « la capacité d'autofinancement positive de toutes les activités du groupe ».

► **Sodexo, Carrefour et LVMH.** Même logique dans la dégringolade de ces trois actions. Les investisseurs sanctionnent l'essoufflement de la croissance d'entreprises jusque-là très bien valorisées car considérées comme des valeurs défensives. Le groupe de restauration collective a ainsi dévissé de 9 % le 9 juillet, après l'annonce d'un chif-

fre d'affaires sur neuf mois décevant, ce qui l'a amené à réviser de 3 % à 2 % sa prévision sur l'exercice (clos au 30 juin).

Même sanction pour le numéro mondial du luxe, qui a publié mercredi 17 juillet un chiffre d'affaires semestriel en hausse de 2 %, en deçà des attentes. LVMH affirme pourtant qu'il sera, « dans une conjoncture difficile, le seul groupe de luxe à afficher une croissance à deux chiffres de son bénéfice sur les six premiers mois » et a confirmé, pour l'ensemble de l'année, un rebond du résultat opérationnel « nettement au-dessus des 10 % ». Mais la Bourse persiste à boudier, échaudée par les précédentes prévisions pessimistes d'Estée Lauder, Tiffany et Gucci sur le marché du luxe ainsi que par la baisse du dollar, qui pénalise les sociétés fortement exportatrices.

Le désamour est plus profond en ce qui concerne Carrefour, une star de la cote longtemps considérée comme la valeur refuge par excellence. L'annonce, le 10 juillet, d'un chiffre d'affaires semestriel en recul de 1,5 %, du fait de dépréciations monétaires en Amérique latine, a sonné l'hallali bien que

ces chiffres soient en ligne avec les prévisions. Habitué à un rythme de progression des résultats de l'ordre de 20 % par an, les analystes s'alarment de la crise en Argentine et des soucis d'implantation en Chine alors que les ventes dans les hypermarchés stagnent en France. Cruelle coïncidence : dans le même temps, le grand rival américain Wal-Mart a, lui, revu à la hausse ses prévisions.

► **Société générale et BNP-Paribas.** Les banques ont été victimes de la montée des risques sur leurs créances, notamment de leur exposition sur les valeurs de médias et de télécommunications, comme France Télécom. BNP Paribas et la Société générale sont ainsi, avec Deutsche Bank, les principales banques de Vivendi Universal, avec un engagement d'environ 1 milliard d'euros chacune. Les deux banques auraient consenti, avec cinq autres établissements, à octroyer un nouveau crédit de 1 milliard d'euros à Vivendi Universal le 10 juillet. Malgré l'opinion de plusieurs analystes et agences de notation sur le fait que leur solidité financière et les provisions déjà effectuées suffisent à garantir leur résistance aux risques, la frilosité des investisseurs l'emporte.

► **Suez.** C'est le cas le plus mystérieux puisque les analystes eux-mêmes ne comprennent pas la descente aux enfers du titre du groupe de services aux collectivités. Arbitrages en faveur de Vivendi Environnement, exposition à l'Amérique latine et au dollar, importance de la dette (147 % des fonds propres) ? Aucune de ces explications ne paraît probante aux yeux du groupe, qui avoue son impuissance devant cette « chute sans aucun fondement ».

Gaëlle Macke, avec Elsa Conesa et Pascale Santi

Les marchés européens continuent à broyer du noir

AU LENDEMAIN d'un lundi noir boursier provoqué par la baisse du dollar face à l'euro et dans un climat de défiance persistant à l'égard des comptes des sociétés, les indices boursiers européens ont réagi plutôt favorablement au discours d'Alan Greenspan, le patron de la Réserve fédérale américaine (Fed), mais ils sont restés très volatils. Après avoir perdu 5,40 %, lundi 15 juillet, l'indice CAC 40 a cédé 0,18 %, mardi en fin de séance, à 3 317,81 points. Le principal indicateur de la Bourse de Paris a d'abord commencé la journée en hausse de 2,88 %, mais le rebond a fait long feu.

ÉPÉE DE DAMOCLÈS

Dès les premiers échanges, le CAC 40 a replongé, abandonnant jusqu'à 3,60 % à la mi-journée et passant sous la barre des 3 200 points, avant de bénéficier de la résistance des marchés américains. Depuis le début de l'année, l'indice parisien affiche un repli de 28,26 %, ce qui le ramène à son niveau d'octobre 1998. Ce recul n'est cependant pas singulier, l'ensemble des indices boursiers européens ayant souffert de l'effondrement des valeurs de technologie, de médias et de télécommunications depuis le début de l'année et de la défiance des investisseurs envers l'endettement des sociétés et la fiabilité de leurs comptes, dans le sillage de la crise de confiance sévissant à Wall Street.

L'indice Euro Stoxx des cinquante premières valeurs européennes, qui s'est apprécié de 0,17 %, mardi, à 2 713,73 points, enregistre un recul de 28,70 % depuis le début de l'année. Il rétrograde aussi à son niveau de l'automne 1998. A Francfort, l'indice DAX a progressé de 1,67 %, mardi, à 3 977,75 points, mais il perd 22,91 % depuis janvier et se situe au plus bas depuis l'après- 11 septembre. A Londres,

l'indice Footsie n'avait pas reculé jusqu'à son niveau actuel depuis décembre 1996 ; il perd 22,91 % depuis le début de l'année, à 4 021,90 points, après avoir cédé 0,11 %, mardi.

Pessimiste sur les Bourses européennes depuis la mi-mai, Alain Bokobza, responsable de la stratégie sur les actions européennes chez SG Equities, observe que la chute des cours, intervenue depuis, limite le risque de perte absolue. La cherté des actions a aussi diminué par rapport à celle des obligations, dont le rendement s'est replié sous l'afflux des capitaux quittant les marchés. Pourtant, les facteurs négatifs perdurent : « Les taux d'intérêt sont déjà à un très bas niveau, ce qui prive les banques centrales d'un moyen de renverser les anticipations économiques en abaissant leurs taux », explique M. Bokobza. En outre, « les résultats des sociétés ne sont toujours pas sortis du brouillard : un peu partout dans le monde, les résultats qui sortent actuellement comportent des réajustements de bilan et de comptabilité créative », poursuit-il.

Enfin, la hausse de l'euro plane comme une épée de Damoclès sur les marchés européens, surtout si elle devait s'emballer. Les professionnels de la gestion devraient cependant reporter une partie de leurs capitaux de New York vers la zone euro, selon un sondage réalisé par la banque américaine Merrill Lynch auprès de 279 gérants de fonds internationaux. En effet, 57 % des professionnels interrogés déclarent vouloir sous-représenter la Bourse américaine dans leurs portefeuilles au cours des douze prochains mois. Du côté de leurs places financières préférées, ils citent, à l'inverse, les marchés émergents (32 %) et ceux de la zone euro (28 %).

Adrien de Tricornot

Ron Sommer parti, Deutsche Telekom se cherche un redresseur

Le président du directoire de l'opérateur est remplacé par Helmut Silher, 72 ans, pour six mois. L'annonce de sa démission, mardi, a provoqué une remontée du cours à la Bourse de Francfort

BERLIN

de notre correspondant

Après des mois de crise alimentée par les rumeurs, les démentis et la grogne des petits porteurs désemparés par l'effondrement de leurs actions, Ron Sommer (*photo*), le président du directoire de Deutsche Telekom, en poste depuis sept ans, a démissionné mardi 16 juillet. Le conseil de surveillance a nommé à sa place un de ses membres, Helmut Silher, 72 ans, ancien dirigeant du groupe chimique Henkel. Il sera flanqué de Gerd Tenzer, chef de la division des technologies et des réseaux de l'opérateur de télécommunications, promu vice-président du directoire.

Les deux hommes ont été nommés pour six mois. « Rien qu'à mon âge, on peut déjà déduire qu'il ne s'agit que d'un intérim », a ironisé le nouveau patron, en précisant que sa principale tâche serait de se trouver... un successeur durable. L'action Deutsche Telekom qui, mardi matin, était au plus bas, est aussitôt remontée de quelques points, témoignant de la satisfaction de ceux qui voient en Ron Sommer le responsable de la situation difficile dans laquelle se trouve le plus important opérateur téléphonique d'Europe. M. Sommer refusait depuis des mois de céder à



AFP PHOTO EPA/DPA/ROLF VENNENBERND

ceux qui entendaient le faire démissionner. A la fin de la semaine dernière, cependant, après deux réunions du présidium du conseil de surveillance, tout semblait réglé. Gerhard Schröder, chancelier d'un Etat qui détient 43 % du capital de Deutsche Telekom et surtout chef d'un gouvernement qui craint les retombées électorales du dossier, venait clairement de lâcher le PDG. Le nom de Gerd Tenzer était avancé pour lui succéder. Ce ne devait être qu'une formalité. En agissant rapidement, M. Schröder voulait empêcher que l'opposition puisse exploiter jusqu'aux élections législatives de septembre un dossier bien délicat.

Lundi, pourtant, les vingt membres du conseil de surveillance qui devaient se réunir le lendemain pour nommer le nouveau patron n'étaient plus d'accord sur rien. Pour les uns, proches des milieux d'affaires, le successeur pressenti était trop technicien et pas assez financier ; pour les autres, représentants du monde du travail, ce membre du Parti social-démocrate saurait protéger la firme d'une restructuration sauvage. Pour d'autres encore, il fallait confirmer M. Sommer et sa stratégie.

FEUILLETON SANS PRÉCÉDENT

« La situation est imprévisible », estimaient encore, mardi, quelques observateurs, alors que la réunion du conseil de surveillance était en cours. De fait, quelques heures plus tard, contre toute attente, M. Sommer, qui avait juré qu'il ne démissionnerait pas, convoquait la presse et tirait sèche ment sa révérence, non sans s'être assuré d'être payé jusqu'au terme de son contrat, en 2005, comme le révélera dans la soirée le ministre allemand des finances, Hans Eichel. Comme récemment en France avec l'affaire Messier, on peut s'attendre à de vigoureuses réactions lorsque seront connus les détails financiers de la sortie de

M. Sommer, qui avait déjà alimenté la polémique récemment, en s'accordant une généreuse augmentation de salaire, malgré la situation financière dramatique de Deutsche Telekom.

Les dettes du groupe avoisinent les 67 milliards d'euros et la dégringolade boursière a miné la confiance des 3 millions de petits porteurs dont les actions, à presque 11 euros, ont perdu 90 % de leur valeur depuis leur plus haut cours, en mars 2000. Mardi soir, toute l'Allemagne ne parlait que de Bourse en regardant les chaînes de télévision commenter les épisodes d'un feuilleton sans précédent dans le pays. Pour l'opposition chrétienne-démocrate, qui se veut le défenseur des « petits » et qui dépeint volontiers M. Schröder comme le paradoxal ami des « gros », l'affaire est pain bénit. Des mois durant, elle a accusé le gouvernement de passivité devant les errements financiers de Deutsche Telekom. Mardi soir, ses responsables avaient brutalement changé leur fusil d'épaule et dénonçaient « le dilettantisme » et « l'amateurisme » d'un chancelier dont l'intervention aurait porté un coup grave à l'opérateur.

Georges Marion

LES BOURSES DANS LE MONDE 17/7, 9h45

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
UNION EUROPÉENNE						
ALLEMAGNE	DAX Index	3993,64 17/7	0,40	5467,31 19/3	3825,54 16/7	19,00
	Euro Neu Markt Price IX	572,68 17/7	0,49	1212,43 4/1	563,71 15/7	
AUTRICHE	Austria traded	1202,76 17/7	0,27	1368,18 2/5	1109,88 9/1	13,30
BELGIQUE	Bel 20	2237,55 17/7	-1,12	2906,75 24/4	2182,36 16/7	11,30
DANEMARK	Horsens Bnex	228,63 17/7	0,26	280,92 26/3	220,72 24/6	14,10
ESPAGNE	Ibex 35	6484,40 17/7	0,98	8608,50 4/1	6271,79 16/7	15,60
FINLANDE	Hex General	5711,69 17/7	1,40	9224,38 4/1	5369,91 26/6	14,60
FRANCE	CAC 40	3345,83 17/7	0,84	4720,04 4/1	3198,34 16/7	15,80
	Mid CAC	1716,21 16/7	-1,84	2176,89 2/4	1716,70 16/7	14,30
	SBF 120	2364,93 17/7	0,63	3263,90 28/3	2278,02 16/7	15,90
	SBF 250	2260,04 16/7	-0,39	3081,89 28/3	2251,16 16/7	15,90
	Indice second marché	2211,13 16/7	-1,53	2567,01 15/5	2211,12 16/7	13,20
	Indice nouveau marché	639,71 17/7	-1,47	1175,41 7/1	630,55 16/7	
GRÈCE	ASE General	2124,21 17/7	0,00	2655,07 3/1	2106,96 16/7	15,80
IRLANDE	Irish Overall	4326,77 17/7	0,31	6085,02 18/1	4263,27 16/7	10,90
ITALIE	Milan Mib 30	25353,00 17/7	0,48	33548,00 17/4	24444,00 16/7	16,90
LUXEMBOURG	Lux Index	939,62 16/7	-2,37	1169,47 14/1	821,61 30/4	14,50
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	366,57 17/7	0,75	531,45 18/4	353,11 16/7	13,10
PORTUGAL	PSI 20	6513,38 17/7	-0,03	7998,50 4/1	6471,95 3/7	15,10

EUROPE Mercredi 17 juillet 9h45

INDICES	Indice	% var.
SECTEURS EURO STOXX		
Euro STOXX 50	2741,00	-1,00
AUTOMOBILE	194,34	-0,33
BANQUES	229,27	-0,44
PRODUIT DE BASE	178,87	-0,04
CHIMIE	308,91	-0,04
TÉLÉCOMMUNICATIONS	303,66	-1,87
CONSTRUCTION	203,65	-0,04
CONSOMMATION CYCLIQUE	98,11	-0,47
PHARMACIE	362,26	-1,79
ÉNERGIE	283,45	-0,76
SERVICES FINANCIERS	172,16	-0,15
ALIMENTATION ET BOISSON	207,32	-0,55
BIENS D'ÉQUIPEMENT	294,01	-0,17
ASSURANCES	220,70	-0,97
MÉDIAS	162,90	-1,31
BIENS DE CONSOMMATION	294,05	-0,37
COMMERCE ET DISTRIBUTION	223,17	-0,43
HAUTE TECHNOLOGIE	289,15	-1,88
SERVICES COLLECTIFS	236,76	-0,32

LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX	Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	NL	14,83	+2,63
AEGON NV	NL	17,05	-1,25
AIR LIQUIDE	FR	138,80	+2,44
ALCATEL A	FR	6,48	+9,27
ALLIANZ N	AL	179,95	+2,24
AVENTIS	FR	63,15	+4,99
AXA	FR	13,65	+0,74
BASF AG	AL	41,22	-0,51
BAYER	AL	29,37	-0,27
BAYR.HYP.U.VERBK	AL	28,10	-1,06
BBVA	ES	10,25	+1,08
BNP PARIBAS	FR	45,68	+4,65
BSCH	ES	7,39	+3,07
CARREFOUR	FR	41,82	-0,05
DAIMLERCHRYSLER N	AL	45,60	+0,55

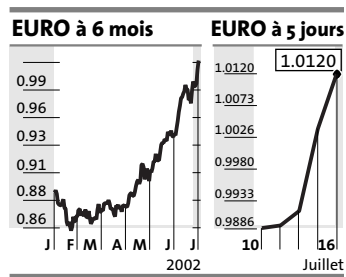
DANONE	FR	125,40	+0,88
DEUTSCHE BANK AG	AL	63,74	-0,25
DEUTSCHE TELEKOM	AL	11,23	+2,74
E.ON	AL	52,55	-0,72
ENDESA	ES	12,35	-0,24
ENEL	IT	5,01	+0,20
ENI SPA	IT	14,61	-0,00
FORTIS	BE	17,38	-1,94
FRANCE TELECOM	FR	14,02	-8,18
GENERALI ASS.	IT	20,32	-0,10
ING GROEP CVA	NL	21,30	+5,71
KONINKLIJKE AHOLD	NL	16,24	+6,98
L'OREAL	FR	70,40	+3,53
LVMH	FR	41,90	+2,82
MUENCHENER RUECKV	AL	217,00	+1,50
NOKIA OYJ	FI	13,89	+2,66
PINAULT PRINTEMPS	FR	81,80	+3,94
REPSOL YPF	ES	11,47	-1,06
ROY.PHILIPS ELECTR.	NL	23,60	+2,61
ROYAL DUTCH PETROL	NL	45,09	+2,48
RWE	AL	36,23	-0,00
SAINT GOBAIN	FR	39,40	+0,31
SANOFI-SYNTHELABO	FR	55,50	+4,72
SANPAOLO IMI	IT	7,99	-0,13
SIEMENS	AL	56,90	+1,61
SOCIETE GENERALE A	FR	53,80	+3,16
SUEZ	FR	21,77	+3,62
TELECOM ITALIA	IT	7,99	-0,76
TELEFONICA	ES	9,12	+2,70
TIF	IT	4,46	+2,76
TOTAL FINA ELF	FR	143,20	+2,51
UNICREDITO ITALIAN	IT	4,00	-0,50
UNILEVER CVA	NL	55,90	+1,36
VIVENDI UNIVERSAL	FR	16,12	+7,04
VOLKSWAGEN	AL	40,67	-0,88
ZONE EURO : FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).			
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).			

MARCHÉ DES CHANGES 17/7, 9h45

	Dollar	100 Yens	Euro	Livre	Franc S.
NEW YORK (\$)		0,86070	1,00950	1,57165	0,68809
TOKYO (¥)	116,18500		117,29000	182,60500	79,93286
PARIS (€)	0,99065	0,85265		1,55685	0,68160
LONDRES (£)	0,63627	0,54763	0,64235		0,43768
ZURICH (FR. S.)	1,45330	1,25105	1,46750	2,28475	

COURS DE L'EURO

	Achat	Vente
COUILLONNE DANOISE	7,4284	7,4321
COUILLONNE NORVÉGE	7,3743	7,3823
COUILLONNE SUÉDOISE	9,3504	9,3534
COUILLONNE TCHÉQUE	29,2575	29,7651
DOLLAR AUSTRALIEN	1,8236	1,8244
DOLLAR CANADIEN	1,5525	1,5532
DOLLAR HONGKONG	7,8723	7,8751
DOLLAR NÉO-ZÉLAND	2,0881	2,0909
FORINT HONGROIS	246,0917	246,8228
LEU ROUMAIN	33414,0000	33480,0000
ROUBLE	31,8617	31,8750



Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4047,50 17/7	0,64	5362,29 4/1	3860,30 16/7	13,90
	FTSE techMark 100 index	750,07 17/7	0,31	1569,61 4/1	747,11 15/7	119,70
SUÈDE	OMX	551,76 17/7	-0,01	878,88 4/1	540,03 16/7	19,10
EUROPE						
HONGRIE	Bux	7331,69 16/7	-0,46	9019,42 7/5	7052,97 3/1	9,90
ISLANDE	ICEX 15	1279,26 16/7	-0,51	1413,85 21/3	1142,61 7/1	
POLOGNE	WSE Wig index	13605,38 16/7	0,03	16423,34 25/1	13572,40 15/7	201,50
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	416,20 17/7	0,10	479,39 10/5	384,60 2/1	
RUSSIE	RTS	369,34 16/7	-1,24	425,42 20/3	267,70 3/1	
SUISSE	Swiss market	5258,60 17/7	0,64	6740,60 17/5	5490,50 26/6	15,40
TURQUIE	National 100	10022,26 17/7	4,88	15071,83 8/1	8514,03 3/7	11,40
AMÉRIQUES						
ARGENTINE	Merval	376,69 16/7	4,06	471,33 6/2	267,73 14/6	21,10
BRÉSIL	Bovespa	10577,81 16/7	-0,52	14495,28 18/3	10213,32 12/7	8,00
CANADA	TSE 300	6695,66 16/7	0,27	7992,70 7/3	6624,47 15/7	18,20
CHILI	Ipsa	80,56 17/7	-0,92	102,37 4/1	81,01 15/7	13,70
ÉTATS-UNIS	Dow Jones ind.	8473,11 16/7	-1,92	10673,09 19/3	8244,87 15/7	17,80
	Nasdaq composite	1375,26 16/7	-0,53	2098,87 9/1	1315,30 15/7	36,90
	Nasdaq 100	1011,30 16/7	-0,95	1710,22 9/1	945,84 11/7	35,80
	Wilshire 5000	8545,04 16/7	-1,46	10983,40 19/3	8307,33 15/7	
	Standards & Poors 500	900,94 16/7	-1,85	1176,96 7/1	876,46 15/7	17,40
MEXIQUE	IPC	6316,16 16/7	-0,88	7611,12 11/4	6104,56 26/6	11,20

FRANCFORT

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
M&S ELEKTRONIK	0,03	50,00
MB SOFTWARE	0,03	50,00
AMATECH	0,82	36,67
LOBSTER NETWORK	0,12	33,33
ARBOMEDIA	2,20	27,17
SWING ENTNT MEDIA	1,00	25,00
SALTUS TECHNOLOGY	2,75	22,22
Plus mauvaises performances		
PRODACTA AG	0,02	-66,67
CEOTRONICS AG	1,20	-65,22
ARTSTOR	0,03	-50,00
SER SYSTEMS	0,03	-40,00
TELESENSKCL	0,02	-33,33
BROKAT TECHNOLOGIE	0,02	-33,33
SOFTMATIC AG	0,04	-33,33

LONDRES

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
Meilleures performances		
QXL RICARDO	0,01	28,57
P&O PRINCESS CRUIS	3,90	10,48
SCHROEDERS LTD	4,75	10,47
AVIVA	4,12	9,87
AMVESCAP	4,31	7,36
MMO2	0,45	6,55
VODAFONE GROUP	0,92	6,09
Plus mauvaises performances		
SCOOT.COM	0,05	-18,37
TELEWEST COMM.	0,02	-9,09
SOMERFIELD	0,90	-8,40
DIMENSION DATA HLD	0,31	-8,15
WIPLOTT	0,73	-7,59
SPURWORTHS GROUP	0,34	-6,85
BTG PLC	2,02	-6,05

TAUX

TAUX D'INTÉRÊTS LE 17/7	Taux 1 j.e.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,29	3,41	4,95	5,25
ROYAUME-UNI	3,90	4,03	5,08	4,84
ITALIE	3,29	3,41	5,09	5,43
ALLEMAGNE	3,29			

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 17 juillet 9h30

Valeur	Dernier cours	Cours préc.	% var. /préc.	% var. 31/12	Plus haut	Plus bas	Divid. net	Code sicoam
ACCOR	33,34	33,50	-0,77	-18,34	49,00	32,30	1,05	12040
AFFINE	38,69	38,80	-0,28	4,85	40,05	30,34	1,40	3610
AGF	38,94	38,26	-0,05	-27,75	58,50	37,03	2,00	12592
AIR FRANCE GPE NOM	14,35	14,22	-0,28	-12,71	21,19	14,00	0,22	3112
AIR LIQUIDE	137,20	135,50	-0,36	-1,93	160,00	133,15	3,20	12007
ALCATEL A	6,28	5,93	-0,16	-67,29	21,62	4,43	0,16	13000
ALCATEL O	1,66	1,64	-1,22	-78,49	9,62	1,61	0,10	13015
ALSTOM	10,18	10,35	n/d	-12,84	15,24	9,20	0,55	12019
ALTRAN TECHNO. #	22,25	22,00	-3,26	-56,15	66,40	18,90	2,00	3463
ARBEL	3,45	3,40	-1,47	11,29	7,50	2,92	0,53	3588
ARVISA CIP	165,00	166,20	-1,26	3,44	201,00	160,00	6,20	4524
ASF	25,60	26,04	0,59	n/d	28,20	25,00	n/d	18415
ATOS ORIGIN	49,20	48,85	-2,57	-33,10	94,40	47,71	n/d	5173
AVENTIS	61,40	60,15	-0,49	-23,00	85,95	58,00	0,58	13046
AXA	13,35	13,55	-2,34	-43,11	26,09	13,03	0,56	12062
BACOU DALLOZ	109,50	105,10	-7,25	-24,43	138,00	83,30	0,90	6089
BAIL INVESTIS.CA.	137,00	138,80	-1,44	13,12	147,00	122,50	7,58	12018
BEGHIN SAY	37,00	37,40	-1,07	-9,31	45,90	36,52	1,70	4455
BIC	35,50	35,64	-0,70	-7,45	44,66	34,36	0,36	12096
BNP PARIBAS	44,95	43,65	-0,77	-10,54	61,85	42,81	1,20	13110
BOLLORE	238,00	238,00	n/d	-0,91	262,00	230,00	3,00	12585
BOLLORE INV.	n/d	43,50	n/d	-15,28	55,00	43,00	0,25	3929
BONGUARD	48,40	49,00	-2,30	-7,55	59,80	41,70	1,45	12010
BOUYGUES	24,15	24,04	-0,12	-34,37	38,95	23,00	0,36	12006
BOUYGUES OFFS.	n/d	60,00	n/d	49,81	60,00	38,60	1,10	13070
BULL.#	0,41	0,41	n/d	-66,66	1,36	0,40	n/d	5260
BURELLE (LY)	n/d	67,85	n/d	36,71	68,00	49,63	0,60	6113
BUSINESS OBJECTS	24,44	23,75	-2,08	-34,91	51,00	22,50	n/d	12074
CANAL +	3,82	3,81	-0,26	-6,70	3,90	3,43	0,18	12546
CAP GEMINI	33,35	33,01	-1,48	-58,87	90,70	31,50	0,40	12533
CARBONE-LORRAINE	27,00	27,11	-1,09	-10,00	39,48	26,10	0,80	3962
CARREFOUR	41,65	41,84	-2,05	-28,68	58,80	40,99	0,56	12017
CASINO GUICH.ADP	51,15	51,80	-5,28	-18,16	67,30	51,05	1,58	12113
CASINO GUICHARD	72,80	71,75	-1,62	-15,98	89,90	71,00	1,54	12558
CASTORAMA DUB.(LI)	65,85	65,85	n/d	13,82	68,50	54,25	0,76	12420
CEGID (LY)	56,80	57,45	-1,22	-27,50	90,50	52,70	2,30	12470
CEROL	30,65	30,85	-0,65	-7,73	36,40	28,00	0,65	4456
CERSTAR	30,00	30,85	-4,76	-2,59	33,06	30,00	n/d	4457
CF.RECYCLING	n/d	44,00	n/d	10,00	49,88	38,50	2,08	3905
CHARGEURS	26,55	27,00	-1,85	-6,24	30,66	22,34	3,00	13069
CHRISTIAN DIOR	31,80	31,70	-0,75	-7,74	47,63	29,81	0,50	13040
CIC ACTIONS A	124,20	124,20	-4,31	-3,07	135,00	118,70	2,36	12005
CIMENTIS FRANCAIS	49,20	48,80	-1,28	-2,50	53,50	46,20	1,40	12098
CLARINS	51,50	51,85	n/d	-18,76	72,50	50,50	0,65	13029
COUP MEDITERRANEE	29,05	29,30	-0,55	-29,14	56,40	29,00	1,00	12156
COF ASSURANCES	36,13	36,15	-1,09	-1,20	43,98	33,60	1,39	12022
CNPACT SVN CA	n/d	60,10	n/d	26,79	64,00	46,40	-1,47	12099
COFLEXIP	111,00	101,00	n/d	-30,18	172,00	100,40	0,31	13064
COLAS	70,00	71,20	-2,17	10,49	75,95	62,00	2,80	12163
CONTIN.ENTREPR.	42,00	42,15	n/d	-6,04	46,90	38,02	0,70	3664
CREDIT AGRICOLE	20,15	20,41	-0,49	13,26	24,70	17,58	0,55	4507
CRED.FON.FRANCE	16,17	16,30	-0,49	11,21	16,70	13,05	0,40	12081
CREDIT LYONNAIS	41,10	41,24	-0,36	9,60	48,80	36,14	0,75	18420
CS COM ET SYSTEMES	8,02	8,25	-0,12	-3,37	12,25	7,60	n/d	7896
DANONE	125,00	124,30	0,64	-8,75	150,40	122,30	2,06	12064
DASSAULT-AVIATION	n/d	360,00	n/d	13,56	425,00	284,90	6,50	12172
DASSAULT SYSTEMES	35,00	33,59	-1,45	-35,18	59,40	33,20	0,33	13065
DEV.R.N.P.CAL LI #	14,60	15,00	-2,67	1,38	16,90	13,00	0,55	12423
DEVAUX(LY)#	68,55	66,70	2,77	-14,84	78,00	65,00	3,00	6100
DIDOT-BOTTIN	n/d	78,75	n/d	29,09	88,00	61,10	2,74	3747
DMC (DOLLFUS MI)	6,15	5,97	-0,81	-17,89	11,48	5,80	0,61	12133
DYNATION	27,61	27,65	-0,14	-2,63	32,40	25,41	0,50	13035
EIFFAGE	86,25	86,50	n/d	26,09	97,40	68,80	2,10	13045
ELECT.MADAGASCAR	23,25	23,24	0,43	-3,33	24,95	19,60	n/d	3571
EURON SVN SCA	7,40	7,55	-2,63	-8,18	9,88	6,50	0,07	12127
ENTIALEX(CDE)	30,45	30,34	1,94	20,11	35,89	25,35	0,54	12093
ERAMET	32,50	32,35	n/d	-6,06	39,80	30,00	0,60	13175
ESSILOR INTL	36,10	36,78	-0,30	-6,33	45,57	31,20	0,41	12166
ESSO	83,95	84,40	-1,14	-4,67	96,80	79,50	3,25	12066
EULER ET HERMES	n/d	31,45	n/d	-23,96	46,13	31,25	1,40	12130
EURAZEO	43,00	43,00	n/d	-29,39	60,80	42,10	1,00	12112
EURO DISNEY SCA	0,64	0,66	-1,54	-27,27	1,21	0,59	n/d	12587
EUROTUNNEL	0,87	0,88	-1,14	-23,00	1,18	0,84	n/d	12537

NOUVEAU MARCHÉ

16/7 : 11,99 millions d'euros échangés

Valeur Cours de clôture (€) % var.

Meilleures performances

IDP #	0,78	11,43
HUBWOOD.COM	1,17	9,35
GENUITY A-REGS 144	1,88	9,30
SYSTRAN	0,87	8,75
QUALIFLOW #	1,45	8,21
INTERCAL REDUCT.	3,89	7,76
CROSS SYSTEMS #	0,94	6,82
EGIDE #	36,00	5,88
ACTEOS #	1,44	5,11
IMECOM GROUP	0,42	5,00
ALTIMAR BS 02	0,21	5,00
TRANSGENE # SVN	5,29	4,55
METROLOGIC GROUP #	22,90	4,09
BCI NAVIGATION	2,29	4,09

Plus mauvaises performances

CRYO #	0,21	-55,32
FI SYSTEM BS 00	0,01	-50,00
GENESYS BS00	0,02	-33,33
SOI TEC SILICON #	6,70	-15,19
GUILLEMOT #	4,79	-12,91
HIF COMPANY #	24,21	-11,77
CALL CENTER ALL	8,50	-10,53

MEMSCAP	0,85	-10,53
HIMALAYA #	0,52	-10,34
OPTIMIS #	1,17	-10,00
CYBER PRES.PUBLIS#	11,16	-9,93
AUFEMININ.COM	0,81	-8,99
SYNELEC #	2,69	-8,81
CONSORIS FRANCE #	0,63	-8,70

Plus forts volumes d'échange

AVENIR TELECOM #	0,53	1,92
BRIME TECHNO. #	20,10	3,83
CEREP #	11,70	2,50
CRYO #	0,21	55,32
DEVOTEAM #	9,01	7,11
GAUDIOT #	33,50	2,90
GENESYS #	3,39	0,29
GENSET	9,47	0,00
GL TRADE #	42,30	0,70
HIGHWAVE OPTICAL	0,57	3,64
IPSO #	66,00	-1,20
LYCOS FRANCE	2,25	0,00
MEDIDEP #	23,95	0,55
MEMSCAP	0,85	-10,53
METROLOGIC GROUP #	22,90	4,09
NICOX #	16,80	0,00
SOI TEC SILICON #	6,70	-15,19
TISCALI SPA	5,00	-2,72
VALTECH	0,68	1,49
WAVECOM #	35,00	-2,78

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Dernier cours connu le 17/7 à 9h

Valeur Cours valeur date % var. 31/12

AGIPI

www.agipi.com 01 40 08 93 00

AGIPI ACTIONS 19,95 16/7 -20,86

AGIPI AMBITION 22,47 16/7 -10,07

BNP PARIBAS

3615 BNPPARIBAS (0,34 €/min)

BNP ASSOC.PREMIERE 9946,48 16/7 1,66

BNP EURIBOR ASSOC. 52881,78 16/7 1,79

BNP MONE C.TERME 2549,87 16/7 1,67

BNP MONE EURIBOR 18889,64 16/7 1,76

BNP MONE PLACEM.C 13960,56 16/7 1,54

BNP MONE TRESORE. 11394,19 16/7 -85,46

Fonds communs de placements

BNP MONE ASSOCIAT. 1865,13 16/7 1,53

ECUR.INVEST.D/PEA 40,06 16/7 -21,59

ECUR.MONETAIRE C 227,57 16/7 1,32

ECUR.MONETAIRE D 186,63 16/7 -0,24

ECUR.OBLIG.INTER.C 173,99 16/7 -0,95

ECUR.TECHNOLOGIESC 33,76 15/4 -13,52

ECUR.TECHNOLOGIESD 33,65 15/4 -14,96

ECUR.TRIMESTR.D 272,91 16/7 -0,28

EPARCOURT-SICAV D 27,85 16/7 -2,35

GEOPTIM C 2410,90 16/7 2,93

Fonds communs de placements

ECUR.EQUILIBRE C 35,20 16/7 -5,84

ECUR.VITALITE C 34,19 16/7 -14,67

ECUREUIL PRUDENCEC 34,70 16/7 0,40

ECUREUIL PRUDENCED 33,86 16/7 0,17

NECTRA 2 C 965,78 16/7 -4,72

NECTRA 2 D 965,78 16/7 -4,72

NECTRA 5 C 880,10 16/7 -12,50

NECTRA 5 D 880,10 16/7 -12,50

NECTRA 8 C 788,53 16/7 -20,60

NECTRA 8 D 788,53 16/7 -20,60

CDC IXIS

www.cdciixis-am.fr

Multi-promoteurs

LIV.BOURSE INV.D 142,09 15/7 -21,61

NORD SUD DEVELOP.C 519,27 15/7 0,22

NORD SUD DEVELOP.D 382,12 15/7 -4,43

CREDIT AGRICOLE

08 36 68 56 55 (0,34 €/min)

ATOUT CROISSANCE 316,25 16/7 -7,56

ATOUT EUROPE 383,97 16/7 -25,44

ATOUT FCE ASIE 61,42 16/7 -2

AUJOURD'HUI

TOUR DE FRANCE

LAURENT JALABERT (CSC Tiscali), 33 ans, a annoncé, mardi 16 juillet, à l'occasion de la première journée de repos du 89^e **TOUR DE FRANCE**, qu'il comptait mettre un terme à sa carrière à l'issue de la saison 2002.

Sprinteur à ses débuts, **COUREUR DE CLASSIQUE** à l'heure de sa maturité, il a longtemps échoué dans le Tour de France avant de s'adjuger le maillot à pois du **MEILLEUR GRIMPEUR** en 2001. Tout au long de sa

carrière, il a emporté **137 VICTOIRES** dont le championnat du monde du contre-la-montre en 1997 et le Tour d'Espagne en 1995. « *J'ai décidé de tirer ma révérence, de me tourner vers une vie différente*, a-t-il con-

fié. *J'ai toujours fait ce métier avec passion et avec tous les sacrifices.* » Autre favori du public dans l'Hexagone, **RICHARD VIRENQUE** (Domo), son coéquipier en équipe de France, a salué son « **FRÈRE D'ARMES** ».

Laurent Jalabert va laisser un cyclisme français sans homme fort

Après quatorze années de professionnalisme, le coureur aux 137 victoires a décidé de prendre sa retraite après le championnat du monde 2002. A 33 ans, il dit avoir « envie de retrouver plus de calme dans [sa] vie »



TOUR DE FRANCE 2002
journée de repos
mardi 16 juillet

BORDEAUX

de notre envoyé spécial

« *J'ai décidé de tirer ma révérence à la fin de la saison.* » En annonçant, mardi 16 juillet en fin d'après-midi à Bordeaux, qu'il se sentait « prêt à tourner la page » et qu'il ne serait « plus coureur en 2003 », Laurent Jalabert a réussi son effet. Cette communication est soudain venue animer la première journée de repos du Tour de France, traditionnel moment creux dans une course plus ouverte qu'elle ne l'a jamais été ces trois dernières années.

« *Cette décision est définitive et claire. Je l'ai prise après le Grand Prix du Midi-Libre [fin mai]. Elle est sage et compréhensible. Je veux m'arrêter en étant un coureur respecté et respectable* », a déclaré Laurent Jalabert qui, à 33 ans, laissera derrière lui l'un des plus impressionnants palmarès français. Cette retraite annoncée va plonger le cyclisme hexagonal, exsangue depuis le début du Tour, dans un nouveau désert de résultats.

Le Tarnais, qui porte depuis 2001 les couleurs de l'équipe danoise CSC-Tiscali, n'a annoncé sa décision à son directeur sportif, Bjarne Riis, que samedi 13 juillet : « *J'ai envie de retrouver plus de calme dans ma vie. J'ai quatre enfants que j'aime beaucoup et qui me manquent aujourd'hui trop. J'avais envisagé d'annoncer cette prochaine retraite juste avant le début du Tour de France, mais j'y ai renoncé de peur que cela soit mal interprété à cause de mes blessures.* »

En juin, il avait été arrêté en rai-

son d'un problème à la selle. Plus tôt dans la saison, il avait déjà dû renoncer aux compétitions à cause, avait-il expliqué, d'un virus. Les problèmes physiques, ainsi que les accidents, autant de déconvenues qui auront ponctué la carrière de Laurent Jalabert, ce champion dont la placidité lui aura valu d'être surnommé « le Panda ». « *Je ne peux pas dire que j'ai eu une carrière chanceuse, admet volontiers l'intéressé, mais, si j'ai eu mon lot de chutes et de malchances, j'ai composé avec et j'ai eu la capacité à me remettre en question.* »

MÉTAMORPHOSE DU SPRIITEUR

C'est son premier gros accident, en 1994 dans une arrivée au sprint à Armentières lors du Tour de France, qui a provoqué une évolution décisive de sa carrière. Le Tarnais, qui portait à cette époque le maillot de l'équipe espagnole ONCE, n'était jusque-là réputé être qu'un « simple » sprinteur ; il est ressorti de cet épisode métamorphosé en coureur complet, rouleur et même grimpeur. Dans la foulée, au cours de ces années 1990 qui resteront marquées par l'irruption d'un dopage quasi institutionnalisé au sein du peloton cycliste et par le recours massif à l'érythropoïétine (EPO), il a signé ses succès les plus retentissants, notamment dans les classiques (Milan-San Remo, La Flèche Wallonne, Tour de Lombardie), mais aussi dans les épreuves par étapes (Paris-Nice, Midi-Libre, Tour d'Espagne).

« *On retiendra certainement de moi mon palmarès* », avance Laurent Jalabert qui, à ce propos, se refuse à citer un « grand souvenir » en particulier. « *Il y en a beaucoup trop pour en ressortir un* », dit-il, tout en assurant ne cultiver « aucun



JOËL SAGET/AFIP

regret » quant aux courses qu'il n'a pas réussi à gagner, comme le Tour de France (4^e en 1995, sa meilleure place), Liège-Bastogne-Liège ou le championnat du monde sur route.

« *Je suis très fier de ce que j'ai fait* », assure-t-il, déclarant ne pas se voir, malgré sa moisson de victoires, « *comme quelqu'un d'extraordinaire* » mais comme « *une personne normale qui a peut-être eu un peu plus de chance que les autres* ».

« RESPECTER CERTAINES VALEURS »

Sa plus grande fierté ? « *On dit que je suis resté simple malgré la réussite* », savoure Laurent Jalabert, qui aimerait par ailleurs que l'on se souvienne de lui comme de « *quelqu'un qui a eu un comportement. J'ai appris*

à être un homme, c'est-à-dire à respecter certaines valeurs ».

Laurent Jalabert va quitter le peloton au sommet de sa popularité. Il en prend chaque jour la mesure sur le Tour de France où il occupait, mercredi 17 juillet, au départ de la 10^e étape, la 18^e place du classement général. La relation avec le public français avait été renouée en 2001, lorsqu'il avait signé deux victoires d'étape sur la Grande Boucle, tout en ramenant à Paris le maillot de meilleur grimpeur. Un retour gagnant sur ces routes françaises, boudées tout au long de l'année 1999 : l'équipe ONCE avait alors décidé de boycotter la France après être partie en claquant bruyamment et grossièrement la porte du

« *Depuis ses exploits dans le Tour de France, la popularité de Laurent Jalabert a rejoint le niveau que ses nombreux autres succès auraient dû lui procurer depuis longtemps. Son aisance face aux médias et sa gentillesse vis-à-vis du public pourraient lui faire rejoindre Raymond Poulidor dans le cœur des aficionados du vélo.* »

manière, je n'en sais rien, a-t-il reconnu. Je n'ai rien de précis en tête. Je n'envisage pas en tout cas une carrière de directeur sportif. Mais j'aimerais être présent sur des gros événements de la saison. Je pense avoir acquis une énorme expérience que je peux faire partager également à des plus jeunes. »

OPTIMISTE POUR LES FRANÇAIS

Des jeunes qu'il côtoie aujourd'hui dans le peloton et dont il dit, en ce qui concerne les Français, penser le plus grand bien. « *Il y a plein de coureurs chez qui j'ai l'impression de me retrouver, lorsque j'étais dans l'équipe Toshiba à mes débuts* », indique-t-il, se déclarant « *complètement optimiste* » pour le cyclisme français : « *Les Français ne sont pas complexés. Les résultats sont accessibles à tous. Ce n'est pas uniquement réservé aux coureurs étrangers. Il faut se donner à fond. Tout ne se fait pas en une journée. Il faut un peu de temps pour y arriver.* »

L'annonce de la future retraite du n°1 français coïncide avec celle faite, il y a quelques jours, par une autre figure du cyclisme : l'Italien Mario Cipollini. Agé, lui, de 35 ans, le vainqueur de la dernière édition de la classique Milan-San Remo a pour sa part indiqué que sa retraite sportive prenait immédiatement effet. Même si, le 15 juillet, il a toutefois laissé entendre que « *d'ici à quinze jours* », cette décision pourrait peut-être bien être enterrée si le vélo venait à lui « *manquer* ». « *Je suis sûr que l'on reverra Mario sur son vélo la saison prochaine* », pronostique Laurent Jalabert. « *Mais pour moi, c'est définitif* », réaffirme le dernier champion du cyclisme français.

Philippe Le Cœur

Une carrière exceptionnelle

- **Laurent Jalabert (France).**
- **33 ans**, né le 30 novembre 1968, à Mazamet (Tarn).
- **1,76 m, 68 kg.**
- **Marié** à Sylvie ; père de Pauline, Charlotte, Louis et Jules ; réside près de Genève (Suisse).
- **Professionnel depuis 1989.**
- **Équipes** : Toshiba (1989-91) ; ONCE (1992-2000) ; CSC World Online (2001) ; CSC Tiscali (2002).
- **Palmarès** : **137 victoires**, dont le championnat du monde du contre-la-montre 1997 ; championnat de France 1998 ; Milan-San Remo 1995 ; Tour de Lombardie 1997 ; Clásica San Sebastian 2001 ; Flèche Wallonne 1995 et 1997 ; Classeur des Alpes 1996 et 1998 ; Paris-Bourges 1990 ; Trophée Luis Puig 1993 ; Classic Haribo 1996 ; Milan-Turin 1997 ; Tour du Haut-Var 1998 et 2002 ; Escalade de Montjuich 1997.
- **Tour d'Espagne** 1995 ; Paris-Nice 1995, 1996 et 1997 ; Critérium international 1995 ; Grand Prix Midi libre 1996 ; Tour de Catalogne 1995 ; Tour de Romandie 1999 ; Route du Sud 1996 ; Tour d'Armorique 1989 ; Tour de la Rioja 1996 ; Tour de Valence 1996 ; Tour de Burgos 1997 ; Tour des Asturies 1998 ; Semaine catalane 1999 et 2000 ; Tour du Pays basque 1999 ; Tour méditerranéen 2000.
- **Tour de France** : maillot vert en 1992 et 1995 (classement par points), maillot à pois en 2001 (classement de la montagne), 5 étapes (Bruxelles en 1992, Mende en 1995, contre-la-montre par équipes de Saint-Nazaire en 2000, Verdun et Colmar en 2001).
- **4^e** du classement final en 1995. Laurent Jalabert a également porté le maillot rose de leader du Tour d'Italie (8 jours en 1999).
- **Classement UCI** : 126^e en 1989 ; 57^e en 1990 ; 16^e en 1991 ; 8^e en 1992 ; 14^e en 1993 ; 16^e en 1994 ; 1^{er} en 1995 ; 1^{er} en 1996 ; 1^{er} en 1997 ; 2^e en 1998 ; 1^{er} en 1999 ; 8^e en 2000 ; 21^e en 2001.

VERBATIM

« J'ai décidé de tirer ma révérence »

« *Je voudrais commencer par une petite histoire. C'est celle d'un gamin de onze ans et demi qui commence à faire du vélo dans son quartier pour faire comme les copains. Au début, c'est juste comme ça. Puis rapidement, il tombe amoureux de cet engin. Il commence à faire des compétitions. Son rêve, c'est de devenir coureur professionnel et de faire le Tour de France. Ça devient une réalité en 1989. Quatorze années ont passé et j'ai un palmarès riche en histoires. J'ai aussi fait des rencontres formidables dans la grande famille du cyclisme. Au terme de ces quatorze années, j'ai décidé de tirer ma révérence à la fin de la saison, de me tourner vers une vie différente. C'est une décision importante mais mûrement réfléchie. Elle est prise depuis plusieurs mois, mais j'ai réussi à vous la cacher, même si certains d'entre*

vous avaient deviné. J'ai tenu à montrer que j'étais motivé pour ce Tour de France. Je ne voulais pas qu'on pense que, suite à divers problèmes, j'étais diminué. J'ai eu à cœur de le montrer dans la première partie de la compétition. Je continuerai à le faire jusqu'à la fin de l'année. Je voudrais remercier les clubs amateurs qui m'ont éduqué et fait aimer ce sport et qui, chaque fois, m'ont permis d'évoluer un peu plus ; mes trois équipes professionnelles Toshiba, ONCE et CSC Tiscali ; et l'équipe de France, à laquelle je reste très attaché et pour qui j'espère toujours compter puisque je compte continuer jusqu'aux championnats du monde à Zolder. Au cours de ces dernières saisons, j'ai côtoyé beaucoup de gens qui m'ont beaucoup apporté. En plus d'être devenu un excellent coureur et, pour certains, un champion, j'ai découvert un milieu riche. J'ai

appris à être un homme. J'ai découvert la réalité de la vie ; il faut se battre, il faut de la volonté, du courage et de l'abnégation. Cela a été un parcours pas toujours facile, mais j'ai eu beaucoup de joies et de bonheur. J'ai toujours fait ce métier avec passion et avec tous les sacrifices. Je me sens prêt à tourner la page. Le vélo, c'était toute ma vie jusqu'à aujourd'hui, mais avec toutes ces qualités, je me sens prêt à commencer une nouvelle vie. Ce moment est un peu dur pour moi. Je suis ému mais je ne suis pas déprimé. Je suis très excité à l'idée de commencer une nouvelle vie et je suis très fier de moi. J'espère avoir quelques opportunités pour continuer à travailler dans ce milieu où j'ai vécu des moments formidables pendant quatorze ans et pour lequel je vibre toujours autant. »

Richard Virenque salue « son frère d'armes »

Le respect est unanime pour ce « monument »

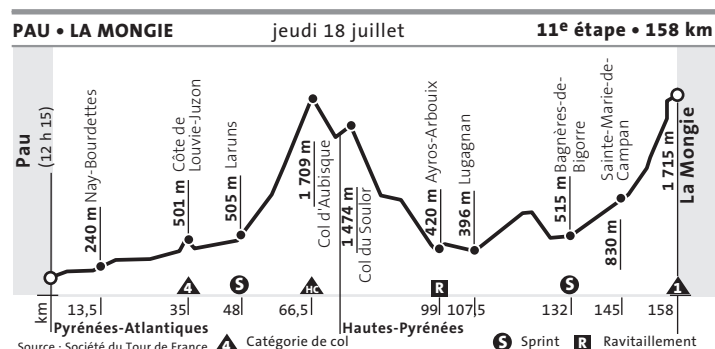
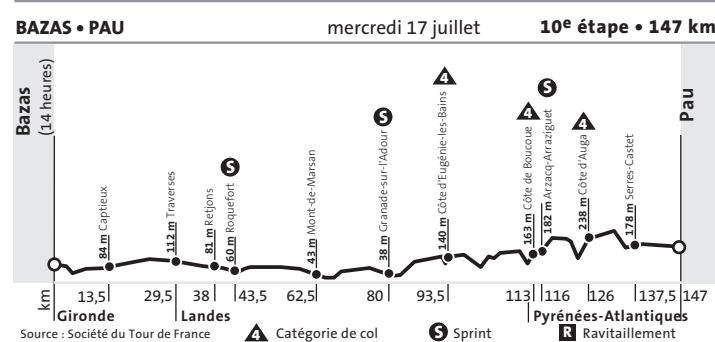
RICHARD VIRENQUE (Domo), a confié à *L'Equipe* : « *C'est bizarre de se dire que, l'année prochaine, il ne fera plus partie du peloton. C'est un manque pour moi, personnellement, et pour le public aussi, car il lui a beaucoup apporté. Mais, il partira avec une super-image et une carrière complète. C'était un frère d'armes. Maintenant qu'il arrête, je me dis que je n'en ai plus pour bien longtemps, moi non plus. C'est la fin d'une histoire, et dans cette fin-là, je ne suis pas loin. Je le comprends totalement : quatorze ans de sacrifice, c'est énorme. Sa famille, ses quatre enfants n'ont pas de prix, il doit avoir tellement envie d'en profiter. Il est arrivé un peu avant moi, et il part un peu avant moi. Ça fait drôle. Je vais certainement en discuter avec lui dans les jours qui viennent. Ce qui est sûr, c'est que ça me donne encore*

plus envie de faire quelque chose avec lui sur ce Tour. Il faut qu'on trouve l'occasion. »

LANCE ARMSTRONG (US Postal) : « *Je n'ai pas parlé à Laurent Jalabert, mais je crois qu'il prend sa retraite en partie parce qu'il passe le plus clair de son temps loin de sa famille. Il y a les camps d'entraînement, les courses, les activités liées aux sponsors, c'est écrasant. Alors, après dix ou douze ans de ce train-train, on se dit que c'est assez.* »

MARC MADIOT, directeur sportif de la FdJ.com : « *J'ai vu arriver Laurent Jalabert dans l'équipe Toshiba, comme néo-professionnel en 1989. Nul n'est éternel. Tout coureur s'en va un jour. Là, c'est un monument qui s'en va. Il aura marqué son époque, il l'aura eu la reconnaissance qu'il mérite que tardivement. Cela tient au fait qu'il aura beaucoup couru en Espagne. Cela a forcément nui à sa popularité. Il a été et est toujours un très grand coureur, sérieux. Il aura dégagé une belle image, c'est un mec bien sur le vélo et dans la vie. C'est un monsieur. Les louanges sont méritées.* »

DANIEL BAAL, directeur de l'activité cyclisme d'Amateur sport organisation, ancien président de la Fédération française de cyclisme (FFC) : « *J'étais présent au moment de cette annonce. A vrai dire, la nouvelle de sa retraite n'a pas été une grosse surprise. Il l'avait laissé entendre l'an dernier. Le meilleur hommage qui puisse lui être rendu, c'est l'hommage que lui rendent ses pairs dans le peloton. Il est apprécié par tout le monde. En ce qui concerne, l'homme Jalabert, moi, j'ai toujours eu le plus grand respect même si nous avons vécu un différent en 1999, lorsque j'étais président de la FFC, au sujet du suivi longitudinal [Laurent Jalabert ne voulait s'en remettre qu'à la procédure mis en place par l'Union cycliste internationale]. Il a été le meilleur coureur français de ces dix dernières années.* »



Igor Gonzalez de Galdeano positif mais pas dopé

L'ESPAGNOL Igor Gonzalez de Galdeano (ONCE), maillot jaune du Tour de France, a été contrôlé positif, le 12 juillet, à l'issue de l'étape Forges-les-Eaux-Alençon (198 km), au salbutamol, un produit répertorié par l'Union cycliste internationale (UCI) à la fois comme stimulant et comme anabolisant non stéroïdien et commercialisé en aérosol sous le nom de Ventoline. L'information a été révélée par le quotidien *L'Equipe* dans son édition du mercredi 17 juillet.

Selon les règlements de l'UCI, Gonzalez de Galdeano devrait faire l'objet d'une procédure disciplinaire puisque son taux de 1 360 nanogrammes par millilitre est supérieur au seuil toléré (1 000 ng). Mais le coleader de la ONCE a présenté une justification thérapeutique, semble-t-il en bonne et due

forme. Il n'y a donc pas d'affaire de dopage le concernant. « *Il n'y a aucune infraction au règlement* », a confirmé Daniel Baal, directeur-adjoint du Tour de France. Des traces de salbutamol ont déjà été trouvées dans les urines du coureur espagnol par deux fois depuis le départ de la Grande Boucle. Mais, le taux étant inférieur à 1 000 ng, Igor Gonzalez de Galdeano était donc dans les normes autorisées. De plus, lors du Grand Prix Midi libre 2002, des prélèvements effectués avaient déjà révélé la présence de cette substance dans ses urines. Là encore, il avait pu présenter une ordonnance. Autant d'indices qui laissent croire que le maillot jaune fait un usage régulier de la Ventoline, médicament notamment utilisé pour lutter contre les effets de l'asthme.

Sur la route des toros

De la Haute Lande à Pampelune, en traversant le Gers et les Pyrénées : la corrida est pour tous, toros, toreros, chevaux, hérissons, aficionados, une longue histoire de routes et de campagne

CASTELNAU - RIVIÈRE-BASSE
de notre envoyé spécial

Pas de petite route, de petits toros, de petits toreros. Salamanque, Madrid, le triangle andalou des Bermudes (Sanlúcar de Barrameda, Medina Sidonia, Tahivilla), c'est la haute voie. Mais voyager trois jours dans les Landes avec Zocato, dès l'aube, en traversant le Gers, les Pyrénées avec novilladas non piquées le matin et corrida l'après-midi à chaque étape, plonger sur Pampelune en fête, c'est l'autre vérité.

Prendre la route des toros, c'est d'abord se mettre dans la roue d'un illustre sherpa. Zocato ? Vincent Bourg, ancien novillero gaucher, chroniqueur, conteur picaresque. Un banderillero ancien l'aurait baptisé Zocato. En argot andalou, Zocato égale « gaucher » et connote « maladroit » : « C'est vrai, je n'étais pas une fine épée. »

Trente-quatre éleveurs français dont six dans le Sud-Ouest. Infiniment peu qui en vivent. L'élevage de « taureaux braves » est un élevage de luxe. Il exige des conditions de luxe. Et une mise à mort en toute dignité. C'est ce qu'on appelle la « corrida ». Samedi 6 juillet, 8 h 15, départ de Bordeaux, fine bruine. Café brûlant à Pissos (Landes) chez Dominique et Vincent Lescarret, docteur de campagne : « *Le drôle dort.* »

Le drôle, c'est leur fils Julien, 21 ans. Il prend l'alternative demain dimanche à Eauze (Gers). Garçon simple, cinéphile, fluet, sourire fondant vissé aux lèvres. Devant la porte, sept bignonnias en trompette versent sept gouttes de rosée. Bon signe. Sur la route, Zocato signale chaque ferme, chaque caillou, tel Charles Vanel faisant demi-tour dans *L'Ainé des Ferchaux* de Melville, juste pour apercevoir la villa de Sinatra.

Sabres, la Haute Lande chantée par Manciet, poète. Solferino où Napoléon III changeait de voiture

Des rendez-vous pour l'été

- **21 juillet**, à Mont-de-Marsan : Sanchez Ybargüen (Zotoluco, Loré, Liria).
- **21 juillet**, à Santander : Felipe Bartolomé, les adieux du cheval Cagancho.
- **Du 21 au 27 juillet**, Feria de Santander
- **25 juillet**, à Tudela : Santiago Domecq (Finito, El Juli, Antonio Barrera). Le 27, adieux de Cagancho ;
- **28 juillet**, au Puerto de Santa María : Marquis de Domecq (Finito, Vicente Barrera, El Juli). « *Celui qui n'a pas vu de toros au Puerto ne sait pas ce que sont les toros* » (Joselito El Gallo, 1911).

et de dame en filant sur Biarritz. Saint-Pierre-du-Mont, en plein Maransin : partout des ânes, des chevaux, des vaches. On y a couru le loup, voici quatre ans. Deux douzaines de chameaux expédiés par Badinguet se sont perdus dans les sables : jamais retrouvé ni trace ni ossements.

Au dos des panneaux routiers : « *Aspe, no pasaran!* » Vestiges d'hostilité militante à l'éventration de la vallée d'Aspe. On rejoint un des chemins de Compostelle : « *Vous entrez en Bas-Armagnac.* » Les routes des taureaux suivent toujours celles du vin, ou l'inverse. Un pied de rosier à chaque sillon, une rose trémière devant les maisons, des hortensias partout. Cette région est de loin la moins abîmée de France.

Aignan, Lupiac, Peyrusse-Grande, il est bientôt 11 heures, trois générations de Bonnet préparent l'embarquement de leurs six novillos choisis pour l'après-midi (ils ont deux ans). Lesquels sortent à

Toréer, c'est passer son temps à espérer.

Elever, c'est espérer à la puissance dix

Castelnaud - Rivière-Basse, unique placette des Hautes-Pyrénées. Le sénateur François Fortassin (PS), président du conseil général des Hautes-Pyrénées, travaille à classer la viande de toro en AOC avec les éleveurs du nord et du sud de cette partie des Pyrénées. Petit « couenne » sur le pouce. La route donne faim : couenne, saucisses grillées, pâté, brebis, gâteau basque, vin de Madiran, six intouchables bouteilles de Luchon (eau pure) pour fixer la nappe en papier qui sinon prendrait le vent.

Par monts et par vaux, en 4x4, on visite les vaches et toros. Paul Bonnet, gueule de cinéma et moustache mousquetaire, commente ses ouailles avec espoir, admiration, amour : « *C'est une mission de vaillant, de patient, de passionné.* » Toréer, c'est passer son temps à espérer. Elever, c'est espérer à la puissance dix. Herbes riches, sources naturelles, bleuets des trèfles sauvages, deux éleveurs, Paul Bonnet et Jean-Louis Darré, se sont fixés là, sur ces terres précieuses. On se prête des « sementales » (étalons), on se donne des vaches, on reçoit des conseils et des bêtes de grands élevages ibériques (Sepulveda, Cebada Gago, Jandilla) : on cherche.

Hubert Campam, vétérinaire à Arzac, en tient pour sa philosophie du bien-être animal : « *Ici, les animaux sont heureux. Ils ont des jarrets d'acier et du moteur. En novillade*

non piquée, ils font impression. On verra bien. » Embarquement des novillos. Précautions de transporteur de pianos. Tout à voix basse, dans un claquement d'huis, de portes et d'écrans : Thierry Juché sur son camion, le seul de la région spécialisé dans le « bravo », dirige la manœuvre.

Re-couennet, apéritif à Galiac, la propriété des Bonnet, le camion à l'entrée pour ne pas perdre les bichos de vue, banquet au domaine de la Grabie (Madiran) et cap sur les minuscules arènes en fête de la Galope (Castelnaud - Rivière-Basse). Musique tâtonnante, soleil net, deux bêtes sortent bien, le dernier a droit au tour de piste, deux sortent convenables, deux moyens.

Paul Bonnet est soulagé, Jérôme, son fils, plus ombrageux. L'élevage attend la perfection. Devant les fougues novillos, deux apprentis plutôt maladroits et un petit novillero andalou, Angel Aguilar qui se croise avec décision. Le dernier des « Bonnet » lui accorde son oreille. L'après-midi reste donc sur une note heureuse. Zocato nous a placés derrière le « burladero » le plus exposé de l'arène : monoplace, sans le moindre recours arrière ; on y tient très bien à deux et même à trois quand le volumineux Marco-Antonio, banderillero, s'y réfugie en catastrophe.

Soirée sans fin à Galiac. La corrida, c'est l'amour des nuits. Dimanche matin, télévision. Tout le monde sur le pont à 7 h 45 pour voir l'encierro de toros à Pampelune (lâcher dans la rue des fauves qui seront courus l'après-midi). Ce sont des Marquis de Domecq. Six blessés dont trois graves. On reprend la route. Nogaro-du-Gers, l'aéroclub afflète ses planeurs : ciel de traîne, cumulus jofflus en rues impeccablement orientées, on devine la forte jounée de vol à voile. Chacun ses toros.

11 heures, petite arène d'Eauze fleurie, grand jour, superbe banda (Les Armagnacs), planches de couleur indigo : un lot de Darré est couru en non-piquée. Même ardeur, même rendement (deux novillos très bons, deux bons, deux autres, une « vuelta »). Scénario similaire : deux gamins médiocres et un blondinet basque, Ecaitz Rodriguez : il a l'air d'avoir onze ans, toréé avec un calme surprenant (oreille). Courez donc aux non-piquées : pour la vitesse, l'intelligence et l'allégresse des novillos ; pour tenter de moins mal comprendre l'impossible de cette géométrie furieuse ; pour méditer sur la jeunesse : chaque gaillard prend environ trois roustes par novillo. C'est la clef de la corrida.

Tandis que Julien Lescarret s'habille à l'Hôtel du Bon Roi Henri (Barbotan), Pierre Miquel, âme octogénaire d'Eauze, maître de lieux, régale d'un petit festin solide. Menu ? Poule au pot, bien sûr.

Francis Marmande



Julien Lescarret pendant la Feria de Pentecôte, le 18 mai, à Vic-Fezensac, dans le Gers.

Julien Lescarret étrenne son costume de lumière

EAUZE

de notre envoyé spécial

Barbotan, dimanche 7 juillet, 18 heures, Julien Lescarret prend son alternative dans l'arène d'Eauze, où il a débuté. L'habillage prend des heures. C'est le seul costume qui aura duré plus que celui des nobles et des ecclésiastiques : le costume de lumière, retour hautain du profane au sacré, défi que le peuple (toreros à pied, Navarrais, Andalous, Arabes) a lancé à son aristocratie. Elle qui combattait à cheval et se faisait aider par la piétaille.

Lutte des classes en satin et paillettes, velours, kilomètres de fil d'or, fine batiste et dentelle, perles rouges et passementerie noire ; seconde peau ; coque de protection, la veste pèse quatre kilos ; splendeur qui finit dans le sable, le sang et la bouse. Sur la petite place de Chiclana, au sud du sud, une statue célèbre Federico Montes, « Paquiro » (1805-1851), passeur entre l'ancien et le moderne. C'est lui qui a mis au point le costume que l'on voit aujourd'hui.

Celui de Julien Lescarret est gris et or avec parements rouges. 1,67 m, 57 kilos, plus 7 de costume. On relève plusieurs sortes de gris, « ombre brûlée », « mercredi des Cendres », « veuves joyeuses », « fumée de Londres » : celui-ci est clair, lumineux, œuvre de Lorén, artiste installé à Sanlúcar La Mayor (Séville). Pendant plus d'un mois, en pestant, en maudissant, en cousant, en brochant, la Nati de Madrid (couturière historique) a exécuté le projet aux mille écailles d'or.

Résultat superbe. Julien Lescarret sera ce soir le 43^e torero français. Il est né un jour d'orage sur Dax : Paquirri, Ruiz Miguel et Nimeño affrontaient six toros plus le déluge (18 août 1980). Il s'habille de chemises larges et de

jeans de rappeur. Il a des chiens, des chats, une poule nommée Nicotine. Il aime la forêt et la pêche, a pratiqué la faculté de langues étrangères de Bordeaux, parle désormais toro, joue au foot à l'Entente de Leyre, est pompier bénévole de son village. Il est réfléchi, doux, direct, sans haine.

A 18 h 20, dans une arène comble, Fernandez Meca lui remet ses instruments. Témoïn, Antonio Barrera. Corrida irrégulière, inutilement lourde, de Salvador Domecq, le premier, invalide. Tout le monde se reprend. Chacun coupe son oreille. Fête imparfaite, ce sont « des chose de toros ». Julien Lescarret vient de passer de l'autre côté du miroir. Les toros lui

Le costume de lumière, retour hautain du profane au sacré, défi que le peuple a lancé à son aristocratie

diront sa vérité. Un soir, il défilera à Pampelune. Ou pas.

On reprend la route. Les plus fidèles ont sacrifié le « siete de julio » (7 juillet), premier jour des « sanfermines » de Pampelune, les fêtes de loin les plus folles du monde, à l'alternative de Lescarret. La nuit descend sur les traces de Roland. Histoires de cornes, toujours. Bassin de l'Adour, paysages toscans, églises de briquettes rouges aux bulbes surprenants. Rouillard rituel sur le col de Belate.

Changement de décor, on entre dans la ville à l'envers : neuf jours

et neuf nuits de réveillon sans une seconde de trêve, la plus haute célébration de la vie et de la gaieté. Cent mille foulards rouges et chemises blanches. Dépressifs de tous les pays, unissez-vous place du Castillo. Dans le monde tel qu'il va, cette culture de l'exubérance a quelque chose de déplacé. On se retrouve à l'hôtel La Perla, dont le patron, Don Rafael, a équipé plusieurs chambres de Remington 720 en souvenir d'Hemingway. Lequel voyait des virilités partout où il n'y a que des chants et, disait Robert Mitchum, ne savait pas boire « *comme Faulkner et nous, debout, droits, sans un mot, jusqu'à tomber d'un coup. Lui, il s'empiiffrait.* »

A midi, en un éclair, il fait nuit. Orage du diable, qui redouble la gaieté. Les pompiers courent de sinistre en sinistre. Par un détail précieux, leurs camions aussi sont orange et blanc. Iruña, Hôtel Maysonave, stations d'un interminable chemin d'éclats. On suit à tâtons les mulets qui montent aux arènes. Toutes les bandas jouent mieux les unes que les autres. Et la corrida ne ressemble à aucune autre au monde (ni la gravité pompeuse de Madrid, ni la délicatesse souvent ennuyeuse de Séville, même pas celle des fêtes de pueblos).

Elle ne ressemble qu'à celles de Pampelune depuis toujours : public danseur, buveur, ripailleuse, ambiance inimitable, peñas en transe, communication immédiate d'énergie et de farce, plus les plus beaux toros du pays : les Cebada Gago du lundi 8 juillet, par exemple, roux, retors, armés de longs poignards, ils auront fait passer une vraie après-midi en enfer à Pepin Liria, Victor Puerto et Francisco Marco.

F. M.

827 mètres de folie dans les rues de Pampelune

ENCIERRO : lâcher de toros sauvages dans les rues d'une ville ou d'un village. Garçons et filles courent devant, autour, derrière, tant qu'ils peuvent, le souffle aux fesses et la corne rasant la chemise, puis à bout se dérobent, et place aux autres. Rien à gagner, ni médaille, ni cocarde, ni même la gloire du nom : rien que la joie d'avoir couru. Et d'avoir couru bien.

Courir bien, c'est rester dans l'axe, jaillir sans fuir, dévier la tête du toro en lui tendant le journal bien roulé, ne jamais paniquer, sourire à la mort, glisser subtilement au-dessus de la planète. Avec huit fauves de six cents kilos au train. Courir bien, c'est rester debout, propre, chemise et pantalon immaculés, le visage serein, la sandale aillée, sans montrer que l'on sent la violence animale dans sa splendeur par tout le corps.

Tous les villages de Navarre, tous les pueblos, toutes les fêtes ont leur encierro. Parfois dans la montagne : Las Falces, par exemple, pas loin de Pampelune, la caillasse sous les pieds, la paroi à main gauche, le ravin sous pied droit, un sentier de muletier, et 600 kilos de beauté ful-

gurante pour animer la vie. L'encierro de Pampelune est de loin le plus célèbre.

Pamplona (Iruña), capitale de la Navarre et grande ville moderne, donne, du 7 au 14 juillet chaque année, les fêtes les plus folles, les plus drôles, les plus énergiques, les plus gaies, les moins violentes, les plus solides du monde.

« SANFERMINES »

Tout ce que l'on connaît en matière de feria, la sublime élégance des villages andalous, les anisées ferias françaises, qui ont leur foule, leur entrain mais manquent singulièrement d'artistes ; tout ce que l'on connaît en matière de carnavales (enfin : Rio et Bahia, ça se discute) ; tout ce que l'on connaît en matière de rave, de bière muniçoise et autres réjouissances de masse a des airs immédiats de Journées mondiales de la jeunesse à côté des « sanfermines », les fêtes de Pampelune dédiées à son saint, san Fermin.

Chaque matin à 7 h 45, brandissant leur journal bien roulé, ceux qui vont courir chantent trois fois devant la cape de san Fermin pour

se mettre sous sa protection. 827 mètres, le trajet est par les rues étroites de 827 mètres, il va des corals où sont parqués librement les toros de l'après-midi (ceux de la corrida) à l'entrée des arènes bourrées de monde sous un soleil rasant. Virage de la Telefonica, rue Mercaderes, rue Estafeta, 827 mètres de folie, de risque, de gaieté et d'hymne à la vie. L'envers des virilités dont se gavait Hemingway.

Les toros sont *astifinos* (corne intacte et acérée comme un poignard), les corps des garçons et des filles vêtus comme en été. Quand le saint s'en occupe, l'encierro dure

dans les deux minutes et quelque. Deux minutes de transe, de raison, de folie et de volonté. Quand le pavé est glissant, les toros glissent, se séparent, la foule des coureurs prend peur, les garçons se jettent par terre, l'encierro peut durer sept interminables minutes (7 juillet) ou douze minutes (9 juillet). Le bilan de la semaine publié par le gouvernement de la région de Navarre, dimanche 14, fait état de 12 personnes blessées par des coups de corne, 28 autres l'ayant été lors de chutes divers.

F. M.

Le Monde
DOSSIERS & DOCUMENTS
LITTÉRAIRES

L'enfant et l'écrivain

Paradis recomposé, l'enfance est pour l'écrivain une matrice capitale : école sensible du bonheur, temps de violence et de ruptures aussi. Très souvent, un creuset autobiographique décisif.

Juillet 2002 - 8 pages - 2,10 €

Chaque jeudi avec

Le Monde
DATÉ VENDREDI

retrouvez

LE MONDE DES LIVRES



Yourtes nomades

Les Mongols se déplacent toujours avec leurs tentes de feutre et de bois. Cela leur suffit pour vivre, par tous les temps, et accueillir le visiteur comme un roi

OULAN-BATOR

de notre envoyé spécial
La route de terre s'élève dans la montagne, l'herbe se fait un peu moins rare, un peu plus verte, des iris sauvages apparaissent. On approche du sommet du col. Et puis soudain, au détour d'un virage, une surprise, espérée peut-être, mais qui change tout. De lourdes silhouettes, qui progressent dignement, chargées d'un invraisemblable capharnaüm ; des cha-

meaux, avec, marchant en tête sur un petit cheval gris, une femme au visage cuivré, rayonnante dans sa tunique violette serrée d'un foulard jaune.

On est bien, cette fois, en Mongolie. Même s'il a fallu passer par Moscou, Novossibirsk, et cette étrange capitale Oulan-Bator, ville indécise où se côtoient un post-soviétisme délabré et quelques poussées de capitalisme interlope, beaucoup de misère et de plus en

plus de touristes japonais. Ce n'est que maintenant, à 1 300 kilomètres à l'ouest de la capitale, aux confins de l'Altaï, que le voyage commence, que la réalité rejoint ce qu'on avait vaguement imaginé.

LES IMMENSITÉS MONGOLES

Il y a là, en train de gravir ce col, à peu près tout ce qu'on aura le loisir de voir et de revoir, une semaine durant. Les chameaux et, sur leur dos, la yourte de feutre et son armature de bois, les meubles, le poêle, le tuyau de la cheminée, le lit, les provisions, les marmites et les petits trésors familiaux : tout ce qui suffit pour vivre quand on est Mongol et qu'on porte la même paire de bottes l'été et l'hiver, par +30 °C ou par -40 °C. Il y a là aussi, progressant parallèlement, sur les pentes de la montagne, le troupeau où se mêlent, par centaines, moutons, chèvres et vaches, conduites par un cavalier - un bambin d'une dizaine d'années. Un peu plus haut, le père de famille et la petite sœur ont pris un peu d'avance : ils sont à moto, un vieux engin russe qui complète les richesses du logis.



Ce jour-là, hommes et bêtes doivent faire une cinquantaine de kilomètres, et autant le lendemain, avant d'arriver là où ils s'installeront pour quelques semaines. On est au début du mois de juin, l'hiver est encore tout proche - il dure jusqu'en avril - et 250 bêtes du troupeau familial n'y ont pas survécu. Mais déjà c'est l'été, on a tondu l'épaisse toison des chameaux, qui l'auraient sans doute volontiers gardée un peu plus longtemps (les jours suivants, on en verra, dans la montagne, trembler de froid au petit matin).

Breve halte, sourires, photos - les nomades adorent ça, surtout quand elles sont faites avec un Polaroid et qu'ils peuvent les garder. Et puis chacun repart de son côté. La petite caravane disparaît

peu à peu sur une crête lointaine, en direction de cimes enneigées ; les touristes remontent dans leurs minibus 4 x 4 fabriqués en Russie, aussi rustiques qu'efficaces dans un pays où il n'y a pratiquement pas de ponts, et guère de routes.

On redescend vers un vaste lac salé, entouré d'une steppe où, après avoir scruté l'horizon, on aperçoit ce qu'on cherchait, et qu'on finit presque toujours par trouver dans les immensités mongoles : des yourtes, petites taches blanches qui grossissent peu à peu, et autour desquelles on finit par distinguer des troupeaux, quelques cavaliers, parfois un camion : ceux qui n'ont pas de chameaux, ou qui sont « riches », les utilisent pour déménager leurs possessions.

L'hospitalité, vantée par les guides, n'est pas un vain mot, mais on se sent tout de même un peu

intimidé quand, pour la première fois, on est invité à entrer dans une de ses yourtes (le vrai nom, mongol, est *gher*). On sait qu'il y a toutes sortes de choses à faire et surtout à ne pas faire, en particulier s'asseoir par terre les pieds devant soi, mais s'asseoir sur une fesse, une jambe repliée sous soi, l'autre un peu de côté, n'est pas si évident. L'hôte tend un petit flacon de tabac à priser. Il faut apprécier l'odeur (très forte), mais surtout ne pas refermer le flacon, ce qui voudrait dire « je veux te tuer ».

Bien sûr, le visiteur étranger sera pardonné de ses impairs, s'installer là où il ne faut pas, toucher le seuil en entrant, s'appuyer aux montants de la yourte, mais on voudrait tout de même éviter de paraître trop grossier, trop sans-gêne, dans ce monde étonnamment ordonné, tout rond, ou chaque

Des chevaux et des hommes

Ils ont permis à Gengis Khan et à ses fils de conquérir la moitié du monde, de l'Indochine à l'Europe centrale, mais ils ne paient pas de mine : petits, rustiques, les chevaux mongols ressemblent un peu au cheval primitif, dont les derniers représentants furent découverts en Asie centrale au XIX^e siècle. Sans le moindre abri, sans aucun fourrage, ils résistent aux six mois d'hiver, mais paient un lourd tribut aux loups, encore omniprésents en Mongolie. Traités sans ménagement (la cravache mongole est une trique), ils se méfient plutôt de ceux qui voudraient leur prodiguer des caresses.

Sur leur dos, coincé dans une selle étroite et profonde - ornée, pour plus d'inconfort, de broches en argent -, le cavalier occidental ne sait pas où mettre ses genoux. Mais on s'habitue assez vite. Particulièrement endurants, ces chevaux rivalisent chaque année lors des traditionnels *naadam* : montés à cru par des garçons de 6 à 12 ans, ils galopent parfois sur 20 km. Les anciens vainqueurs peuvent être reconnus par le foulard orange qu'ils portent autour du cou.

Bons moments pour gourmands de l'art !

Bienvenue au MuseumsQuartier Wien ! Dans ce cadre à l'architecture exceptionnelle où l'on croise maîtres anciens et jeunes contemporains, vous pourrez également réjouir vos papilles avec des chefs-d'œuvre culinaires...

Vienne
Wien · Vienna · Viena · ウィーン
vous attend

RÉSERVER DÈS MAINTENANT :
WIEN-HOTELS & INFO
TÉL. 0043-1-24 555
www.vienna.info

VADE-MECUM

► **CLÉS.** Grande comme trois fois la France mais peuplée de 2,3 millions d'habitants (dont 900 000 concentrés dans la capitale, Oulan-Bator), la Mongolie est un pays d'immenses espaces presque vides, ponctués de petites villes poussiéreuses - où une architecture tristement soviétique se mêle à des petites maisons de bois. Après des décennies de dictature communiste, le pays est devenu, en 1991, une démocratie. La monnaie est le tugrik : 1 € égale 1 000 tugriks.

► **LA CAPITALE.** Oulan-Bator est une ville bâtarde, où se mêlent centrales thermiques polluantes, yourtes, petites maisons de bois et immeubles modernes, avec un trafic automobile croissant. On peut visiter le monastère bouddhiste de Gandan (le seul que le régime communiste n'ait pas détruit), assister à un beau spectacle d'art traditionnel, aller au marché, acheter des objets traditionnels (poignard associé à des baguettes

et une bourse d'argent contenant une pierre à feu), ou encore un violon carré à deux cordes à tête de cheval. Au Musée d'histoire naturelle, impressionnantes squelettes de dinosaures découverts dans le Gobi.

► **SAISONS.** Visiter le pays l'hiver serait sans doute le meilleur moyen de comprendre sa nature profonde, mais c'est hors de portée du touriste. La neige fond en avril et, à partir de la fin mai, les pistes deviennent à peu près praticables, et c'est une bonne période pour observer les migrations des nomades. Juillet est le mois des fêtes traditionnelles du *naadam* (avec courses de chevaux, tir à l'arc et lutte), et on peut envisager un voyage jusqu'en octobre. Le relief dominant est celui de hauts plateaux plutôt arides, on trouve aussi bien d'immenses étendues désertiques, comme le célèbre Gobi, que des chaînes de très hautes montagnes. On se déplace en véhicule

tout-terrain, à pied ou à cheval. ► **Y ALLER.** Un visa est obligatoire. On passe par Moscou, sur des vols de l'Aeroflot : les billets secs sont vendus par Rafale Air (tél. : 01-42-61-12-36), aller-retour Paris - Oulan-Bator à partir de 850 € hors taxes. Sur place, il faut prendre un vol local pour gagner les différentes régions du pays. Le touriste individuel aura du mal à réserver, c'est presque toujours plein.

► **SÉJOUR.** Parmi les voyageurs, Nomade Aventure programme plusieurs formules de circuits (à pied, à cheval ou en 4 x 4). Exemple : 1 890 € pour seize jours, en groupe de 8 personnes minimum, vols A/R compris, 40, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève, 75005 Paris ; tél. : 01-46-33-71-71 ; courriel : infos@nomade-aventure.com

► **L'ADRESSE.** Les musées, dans la capitale comme en province, sont intéressants par ce qu'ils montrent et ce qu'ils ne montrent pas. A Oulangom (dans l'extrême

ouest du pays), une salle entière du musée est consacrée à l'ancien secrétaire général du parti Tsendenbal, dans un style hagiographique purement soviétique. Sans que rien n'évoque les épreuves subies par une population soumise à la dictature.

► **LECTURES.** *La Mongolie*, de Jacqueline Thevenet éd. Karthala, 180 p., donne un aperçu de l'histoire, mais fait quasiment l'impasse sur l'époque du protectorat soviétique. Pour comprendre ce que furent ces terribles décennies, mieux vaut lire - en anglais - *The Lost Country*, de Jasper Becker éd., Sceptre Books, 250 p., qui décrit aussi très bien la période de transition, au début des années 1990. Également le guide *La Mongolie* dans la collection Olizanne.

► **RENSEIGNEMENTS.** Ambassade de Mongolie, 5, avenue Schuman, 92000 Boulogne-Billancourt. Tél. : 01-46-05-23-18.



Éleveur et dresseur d'aigles pour la chasse au renard (page de gauche). Campement de nomades dans la région du Haut-Altai (en haut). Les yourtes blanches près du lac Khorgo, dans la province du Khangai (ci-contre). Chez l'accueillante Maahuu, éleveuse de chevaux, de moutons et de yacks dans la vallée de l'Okhon (ci-dessus).

PHOTOS SOPHIE ENDRICO ZENON

choses trouve sa place. Depuis les photos des ancêtres jusqu'aux agneaux nés la nuit dernière et qui appellent leur mère, et aux enfants qui vous regardent, dans un silence et une sagesse impressionnante. D'un petit meuble richement peint (avec une dominante orange), le maître de maison sort une coupelle d'argent et y verse un liquide incolore assez fortement alcoolisé : c'est de l'arkhi, la « vodka mongole », la vraie, celle qui vient de la distillation de lait de jument (ou de vache) fermenté. Il faut boire (c'est bon), rendre la coupelle au maître de maison qui la remettra successivement aux autres membres de l'assistance, et recommencera au moins trois fois. Après quoi, mais après quoi seulement, on sera libre de refuser.

Jour après jour, au fil du voyage, le rituel de l'accueil dans la yourte

sera renouvelé. Se voir offrir du thé salé, des morceaux de fromage et de sucre, est la règle. Mais recevoir, des mains du chef de famille qui a revêtu pour l'occasion son chapeau de feutre, un morceau de soie bleue (le *khadag*, marque de respect chez les bouddhistes) sur lequel il a versé quelques gouttes de lait de yack, est évidemment un honneur. Peu à peu, on essaie de percer les mystères de cette existence simple. On constate qu'un déménagement complet (démontage de la yourte, et chargement de tout son contenu sur les chameaux) ne prend pas plus de deux heures. Que les déplacements se font en général au sein d'une même région, et vers des endroits connus, retrouvés chaque année. Que les chameaux peuvent transporter une antenne parabolique que l'on installera sur le côté de la yourte, complétée d'un petit

générateur. Que le nomadisme n'empêche pas les enfants d'aller à l'école une partie de l'année.

DES PAYSAGES VARIÉS

Mais on bute toujours sur une même question, qui dépasse notre entendement : comment ces gens font-ils l'hiver, quand la température oscille entre -20 °C et -50 °C, et quand, des semaines durant, un vent violent balaie la steppe (pour s'abriter, on hiverne parfois en montagne, à plus de 2 500 mètres) ? Et comment font les animaux, qui de novembre à avril, n'ont d'autre recours que de gratter la neige pour essayer de brouter quelque chose ? Quand la neige est trop épaisse, le vent trop impitoyable, ou qu'une pellicule de glace recouvre la terre, les moins endurants (les vaches et les chèvres) succombent les premiers. Les moutons et les chevaux

résistent mieux. Mais, après deux hivers extrêmement durs, l'ensemble du cheptel a diminué de près d'un quart, et des dizaines de milliers de nomades, ruinés, sont venus s'ajouter aux quelque 900 000 habitants, légaux ou « illégaux », d'Oulan-Bator. Et rendre le pays encore un peu plus dépendant d'une aide étrangère qui représente déjà 30 % du PIB...

La solution serait-elle, comme le croit le premier ministre de la jeune démocratie mongole, de mettre un terme au nomadisme, comme on avait un temps imaginé de le faire, dans les années 1930, à l'époque de la terreur et des grands massacres de lamas ? Construire des routes, apprendre et donner aux Mongols les moyens de cultiver la terre, faire table rase de l'identité d'un peuple en mouvement permanent depuis Gengis Khan, héros désormais réhabilité ? C'est peut-être l'avenir, triste et banal, mais le moins qu'on puisse dire est que l'on en est bien loin.

Une solution à peine imaginable quand on parcourt, quelques jours durant, une partie de ce pays grand comme trois fois la France pour 2 300 000 habitants. Dans un rayon d'une centaine de kilomètres à peine (mais qu'on traverse à allure d'escargot), on découvre des paysages étonnamment variés : hautes montagnes dépassant les 4 000 mètres, steppe pierreuse et désolée, pâturages d'altitude où paissent des milliers de chevaux, lacs salés et lacs d'eau douce, et un immense complexe de dunes de sable, le plus septentrional de la planète. Avec presque partout, à l'horizon, des yourtes, et donc des nomades.

Jan Krauze

Amsterdam : week-end floral

La capitale célèbre le triomphe du stylisme vert et sa Compagnie des Indes orientales



TOUR À TOUR poétique, prospective, écologique et ludique, la Floriade, grande manifestation florale, horticole et paysagère, bat son plein, comme tous les dix ans, à Vijfhuizen, à 20 kilomètres à l'ouest d'Amsterdam. Sur 65 ha et à 4 m au-dessous du niveau de la mer. Poétique l'immense verrière, où s'épanouit une profusion de lys dont le parfum monte à la tête. Prospective, la ville verte et ses jardins contemporains comme le Jardin du futur, aux terrasses suspendues. Écologique, la Serre de l'avenir n'utilise aucun engrais, recycle et aligne ses bataillons de légumes et de fleurs sur des présen-

toirs pivotants. S'agissant des pavillons nationaux, la palme revient à l'Espagne, qui présente ses produits sur des étals composés tels des tableaux naïfs. Une ébauche de potager stylisé et un bar à tapas complètent son dispositif. Si les stands nationaux sont inégaux, la faute en revient aux préoccupations mercantiles de certains exposants. L'Indonésie et la Thaïlande jouent le jeu avec leurs pavillons au bord du lac. France, Luxembourg et Slovaquie cultivent le naturel et le charme des herbes folles et des rosiers sauvages. Parterres de tulipes, roseraie, jardins d'atmosphère voient le triomphe du stylisme vert. Telles les masses florales des Rythmes du jour, en croissant de lune autour d'un étang aux 150 variétés de nénuphars, ou Evolution, signé Piet Oudolf, paysagiste néerlandais lauréat du célèbre Chelsea Flower Show.

Nombre d'espèces exotiques furent importées par la Compagnie hollandaise des Indes orientales (VOC en néerlandais), qui vit le jour en 1602 et dont Amsterdam célèbre le 400^e anniversaire. Les vaisseaux de la compagnie, qui échangeaient lingots d'argent contre produits exotiques, faisaient escale au cap de Bonne-Espérance. Aussi le Jardin botanique a-t-il reconstitué le jardin qui y fut aménagé en 1652 (jusqu'au 31 août). Le Musée maritime illustre « Le monde coloré de la VOC » (jusqu'au 27 octobre), tandis que le Rijksmuseum présente une exposition permanente de tableaux rapportés de Djakarta en 1949, à l'avènement de la République indonésienne. Il s'agit notamment d'une galerie de portraits des gouverneurs en poste à Java. Puis viendra, du 10 octobre au 9 février 2003, la « Rencontre des Pays-Bas avec l'Asie, de 1600 à 1950 ».

De notre envoyée spéciale, Danielle Tramard

« La Floriade est ouverte tous les jours, de 9 h 30 à 19 heures, jusqu'au 20 octobre. Entrée : 17 € la journée (8,5 € de 4 à 12 ans). Accessible aux handicapés ; nombreux restaurants sur le parcours. Un bus fait la navette entre l'aéroport de Schiphol et la Floriade, et un train relie Schiphol à Amsterdam. Forfait KLM Floriade (tél. : 0810-556-556) au départ de 16 villes françaises : vols A/R, hôtel, petit déjeuner et Pass Floriade à partir de 275 €. Amsterdam Pass sur place. Un bateau, le Museumboot, relie les différents musées (billet circulaire, 11,50 €). Un hôtel étonnant où tout est maîtrisé : le Blakes (tél. : 00-31-20-530-20-10), au bord d'un canal, 26 chambres dans des maisons XVIII^e. Équilibre et rigueur, inspiration orientale, table exceptionnelle. Forfait été à 1 100 € (2 nuits et petit déjeuner, croisière) pour 2 personnes. Guides Amsterdam Gallimard, Hachette et Michelin. Office néerlandais du tourisme (tél. : 01-43-12-34-20 et www.holland.com).

VACANCES SPORTIVES

La plongée sous-marine dans le Var

LE VAR est une destination de prédilection pour les amateurs de plongée sous-marine. A l'histoire de sa pratique sont liés les noms de Tailleux, Cousteau et Dumas, qui, à partir de 1943, « inventèrent » des matériels et appareillages dont la rusticité prête à sourire. Une visite au Musée Frédéric-Dumas de Sarnary (Var) permet d'en juger grâce à un retour dans le passé. Depuis, les techniques et les matériels ont évolué mais la mer reste un univers hostile. En 2001, on a dénombré 321 interventions de sauvetage sur l'ensemble de la Méditerranée française et déploré la mort de 10 plongeurs, dont 4 pour le secteur varois.

« Se rapprocher de l'évolution des poissons, en maîtrisant ses mouvements, en oubliant son corps, c'est féérique. » La majorité des plongeurs, d'un été ou de plus longue haleine, partagent le rêve de Murielle, qui affiche 1 500 plongées « sans jamais être blasée ». Si cette petite femme de 38 ans a été attirée par les fonds, c'est grâce aux documentaires de Cousteau. Mais c'est avec *Le Grand Bleu* que la plongée a connu un regain extraordinaire. La mode persiste, selon Jean-Pierre Darnaudery, 46 ans, dont 30 voués à ce sport. Ce moniteur qui a nagé sous toutes les latitudes garde « une passion méditerranéenne, particulièrement pour les fonds varois qui sont clairs, riches et variés, pour leur flore, leur faune et une douzaine d'épaves » d'avions, de navires marchands ou de bâtiments militaires accessibles par des fonds de 35 à 60 mètres.

Tout plongeur aspire à pénétrer au cœur d'un de ces vieux coucous, dans le ventre du sous-marin *Rubis*, de l'*Espingol*, du *Togo* ou du *Michel-Say*, qui, depuis trois siècles, offre ses flancs aux mœurs, girelles et barracudas s'insinuant entre la grande chevelure de posidonies et des champs de gorgones. Même si elle peut être pratiquée jusqu'à plus de 70 ans, la plongée doit passer par un apprentissage et « des techniques que l'on apprend dans les clubs. Plonger sans formation, avec

un matériel inadapté, sans respecter les procédures fondamentales, c'est cumuler les risques », explique Marc Bonnafous, chef du service des opérations de sauvetage du Centre régional opérationnel de sauvetage en mer (CROS), qui précise : « Il y a un accident tous les deux jours et leur nombre a doublé au cours des dix dernières années. »

NE PAS PRÉSUMER DE SES FORCES

Pour Bruno Grandjean, médecin qui collationne l'ensemble des accidents survenant en France, « les principaux pépins relèvent de la panne d'air, des gens qui dépassent leur niveau de plongée ou ne respectent pas les paliers de décompression ». S'il existe des « facteurs favorisants d'un accident », comme l'âge ou l'embonpoint, il ne faut pas présumer de ses forces, éviter de plonger plus de deux fois par jour et adapter les procédures à son âge et à sa forme physique.

Au-delà du traditionnel baptême d'initiation à 6 mètres de profondeur, il est conseillé de faire une dizaine de plongées pour acquérir un « premier niveau » : on peut alors descendre à 20 mètres. Le deuxième niveau permet de plonger à 40 mètres. Ce n'est qu'à partir du niveau suivant que le pratiquant peut atteindre les 60 mètres sans moniteur. Mais une règle d'or est résumée par une mise en garde chère aux vieux plongeurs : « Qui plonge seul cherche un lincoln. » En règle générale, il est préférable de se mettre à l'eau avec un club, ce qui permet de bénéficier des conseils de spécialistes, d'un équipement sûr et d'une sécurité complète pour une somme allant de 18 à 46 euros selon la structure et le type de plongée. Il existe cent dix clubs dans le département du Var.

De notre correspondant dans le Var, José Lenzini

★ Fédération française d'études et de sports sous-marins, tél. : 04-91-33-99-31.

ÉVASION
Publicités

directours
Voyager mieux. Dépenser moins.
RARE! 2090 € TTC
LE PONANT du 02 au 09 août.
Croisière à la voile autour de la Corse, Sardaigne, Ile d'Elbe. Départ et retour : Nice.
Pension complète et sports nautiques inclus.
www.directours.com
3615 Directours (0,51 €/min) et 01.45.62.62.62
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

DONT WALK ÉCONOMISEZ VOS BASKETS !
LOUEZ PLUTÔT UNE VOITURE CHEZ AVIS...
1 semaine en Californie pour 241 €, tout compris*
Réserver chez AVIS c'est facile et sans soucis : nos tarifs incluent le kilométrage illimité, le rachat de franchise (LDW), le renforcement de la responsabilité civile (ALI) ainsi que toutes les taxes locales...
Réservez directement en précisant le code K913 400 sur www.avis.fr ou appelez le 0 820 05 05 05 (0,12 €/min) ou contactez votre agent de voyage.
AVIS
*prix mentionné pour une CAT X en basse saison. Supplément haute saison du 15/07/02 au 15/08/02 : + 5 € par jour + 30 € semaine

PROFESSIONNELS DU TOURISME, POUR COMMUNIQUER DANS CETTE RUBRIQUE APPELEZ LE : 01.42.17.39.63

NOMADE De l'Aubrac à la Mongolie...
voici 300 randonnées* très nature à prix très malins !
*rando accompagnées, rando "liberté", rando famille, rando remise en forme...
Brochure gratuite : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

HAUTES-ALPES
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS
Village dans Parc Naturel Régional Rando - Flore - Faune - Soleil
HÔTEL LE CHAMOIS**
Logis France 2 cheminées
1/2 pension : 51,07 €
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58
www.lechamois.fr.fm

JURA
Vacances scolaires
HÔME D'ENFANTS / JURA
Agrément jeunesse et sports.
Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme Comtoise du XVIII^e, grand confort, 2 ou 3 enfants par chambre (sdb et wc). Cadre pleine nature. Accueil volontairement limité à 15 enfants idéal en cas de 1^{ère} séparation. Ambiance familiale, possibilité d'accompagnement depuis Paris en TGV. Activités : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, tennis, poney, initiation échecs et théâtre, fabrication du pain, etc... Tél. : 03-81-38-12-51
www.lecret-lagneau.com

Soleil sur une grande moitié ouest

JEUDI 18 JUILLET

Le lever du soleil à Paris : 6 h 08
Coucher du soleil à Paris : 21 h 45

Un anticyclone est centré sur les îles Britanniques. Il dirige sur le pays un flux de nord à nord-est et nous protège des perturbations. Sur les régions les plus orientales les nuages seront bien présents. Plus à l'ouest le soleil brillera toute la journée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. Malgré quelques passages nuageux en matinée le temps sera bien ensoleillé. Les températures atteindront 19 ou 20 degrés près des côtes, 24 ou 25 degrés dans l'intérieur.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. Au lever du jour les nuages seront souvent présents mais l'après-midi le soleil brillera sur l'ensemble des régions. Les températures seront comprises entre 19 et 24 degrés du nord au sud.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. Malgré quelques trouées les nuages seront nombreux. L'après-midi quelques averses se déclencheront sur le relief du Jura. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 21 et 24 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. Les nuages bas présents au petit matin laisseront rapidement place au soleil. Des températures très agréables comprises entre 24 et 28 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. Sur les Alpes le ciel sera très nuageux et des averses parfois orageuses se produiront. Sur les autres régions la journée sera bien ensoleillée. Les températures seront comprises entre 22 et 26 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. Sur le sud des Alpes et le relief corse quelques averses se déclencheront. Ailleurs le soleil brillera toute la journée. Le mistral et la tramontane souffleront jusqu'à 60 ou 70 km/h. Les températures atteindront 26 à 30 degrés.

18 JUI. 2002 PRÉVISIONS

Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		
Madrid	16/33 S	
Ajaccio	15/26 S	
Biarritz	14/25 S	
Bordeaux	15/28 S	
Bourges	12/24 S	
Brest	12/20 N	
Caen	13/20 S	
Cherbourg	10/22 S	
Clermont-F.	11/25 S	
Dijon	13/24 S	
Grenoble	18/23 P	
Lille	12/20 S	
Limoges	13/23 S	
Lyon	15/24 N	
Marseille	17/30 S	
Nancy	13/24 N	
Nantes	13/26 S	
Nice	19/24 N	
Paris	12/23 S	
Pau	13/25 S	
Perpignan	19/28 S	
Rennes	13/26 S	
St-Etienne	12/23 S	
Strasbourg	13/21 N	
Toulouse	14/26 S	
Tours	13/25 S	

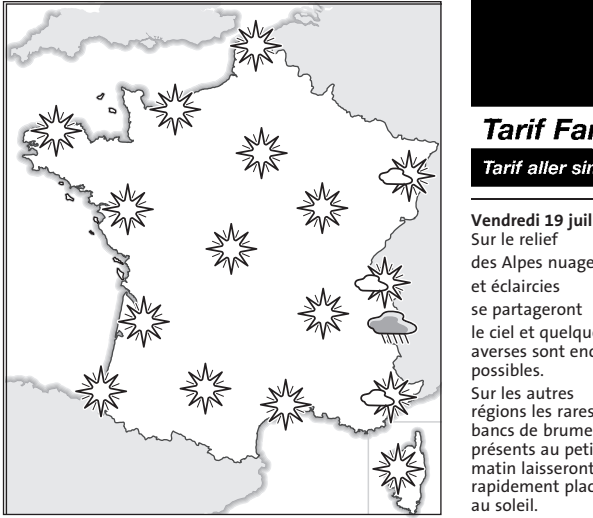
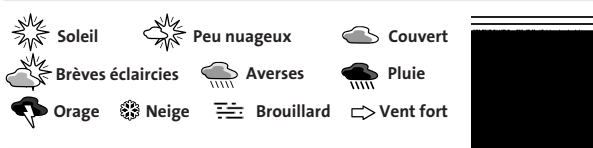
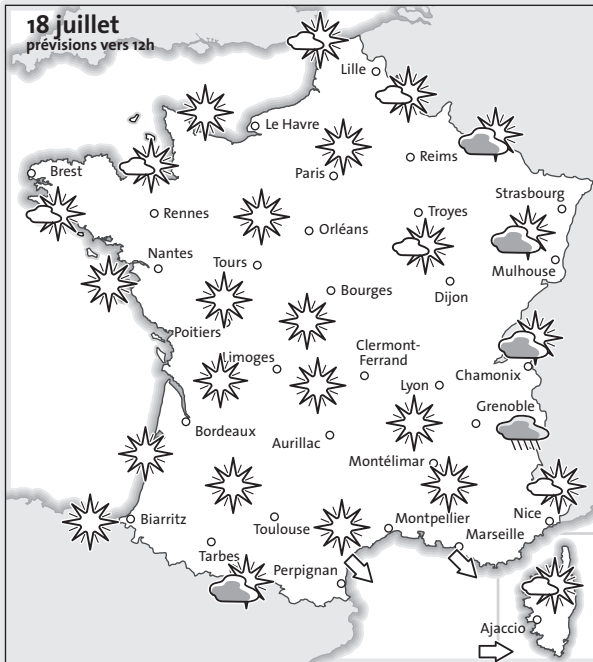
FRANCE OUTRE-MER		
Cayenne	23/29 P	
Fort-de-Fr.	28/31 S	
Nouméa	19/24 S	
Papeete	22/28 S	
Pointe-à-P.	25/31 P	
St Denis Réu.	19/24 S	

AMÉRIQUES		
Brasilia	15/28 S	
Buenos Aires	8/16 S	
Caracas	25/31 S	
Chicago	21/27 P	
Lima	15/18 S	
Los Angeles	16/21 S	
Mexico	10/23 P	
Montréal	16/24 P	
New York	25/33 S	
San Francisco	12/18 S	
Santiago Ch.	7/21 C	
Toronto	18/25 P	
Washington DC	27/32 C	

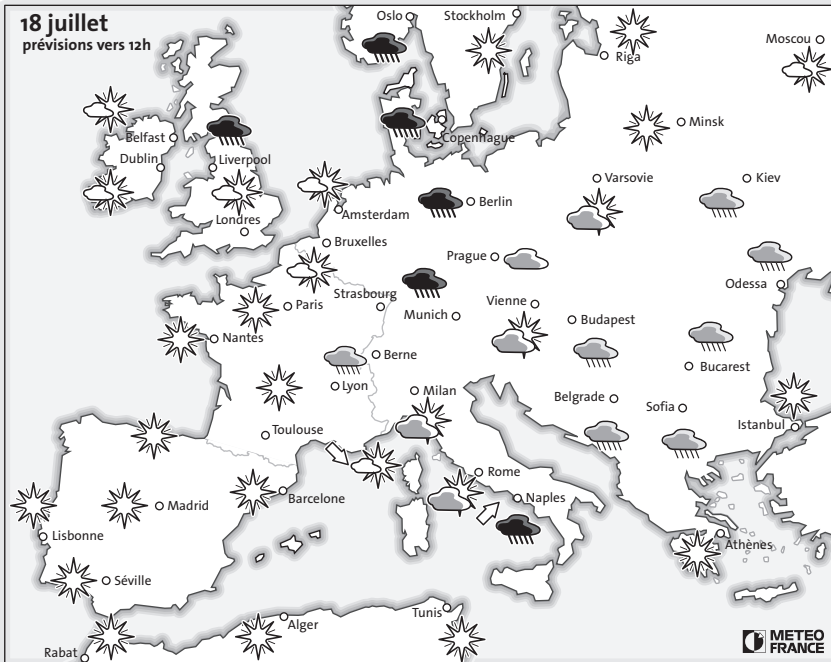
AFRIQUE		
Alger	19/29 S	
Dakar	25/28 S	
Kinshasa	18/29 S	
Le Caire	26/38 S	
Nairobi	11/25 S	
Pretoria	-2/17 S	
Rabat	20/25 S	
Tunis	23/31 S	

EUROPE		
Amsterdam	13/20 N	
Athènes	26/35 S	
Barcelone	19/25 S	
Belfast	9/19 S	
Belgrade	19/28 P	
Berlin	18/25 P	
Berne	14/19 N	
Bruxelles	13/20 N	
Bucarest	17/29 P	
Budapest	19/27 P	
Copenhague	16/24 P	
Dublin	10/18 S	
Francfort	16/19 P	
Genève	17/23 N	
Helsinki	17/26 S	
Istanbul	25/32 S	
Kiev	21/31 P	
Lisbonne	19/31 S	
Liverpool	9/21 S	
Londres	15/22 S	
Luxembourg	13/20 N	

ASIE-OcéANIE		
Bangkok	28/33 P	
Beyrouth	27/32 S	
Bombay	27/30 P	
Djakarta	24/29 P	
Dubaï	30/40 S	
Hanoï	29/37 C	
Hongkong	27/28 P	
Jérusalem	20/33 S	
New Delhi	31/35 P	
Pékin	22/27 P	
Séoul	22/28 P	
Singapour	27/31 P	
Sydney	8/17 S	
Tokyo	24/31 S	

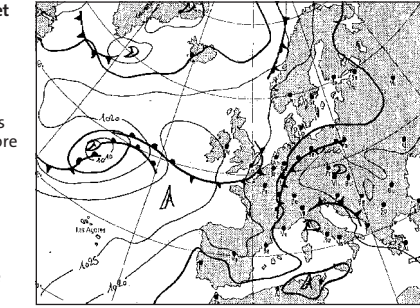


PRÉVISIONS POUR LE 19 JUILLET

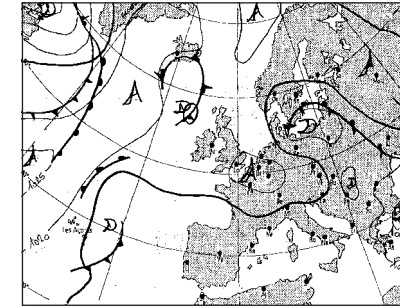


Tarif Famille : Paris/Marseille 41 € ttc.

Tarif aller simple valable en France métropolitaine, soumis à conditions.



SITUATION LE 17 JUILLET À 0 HEURE TU



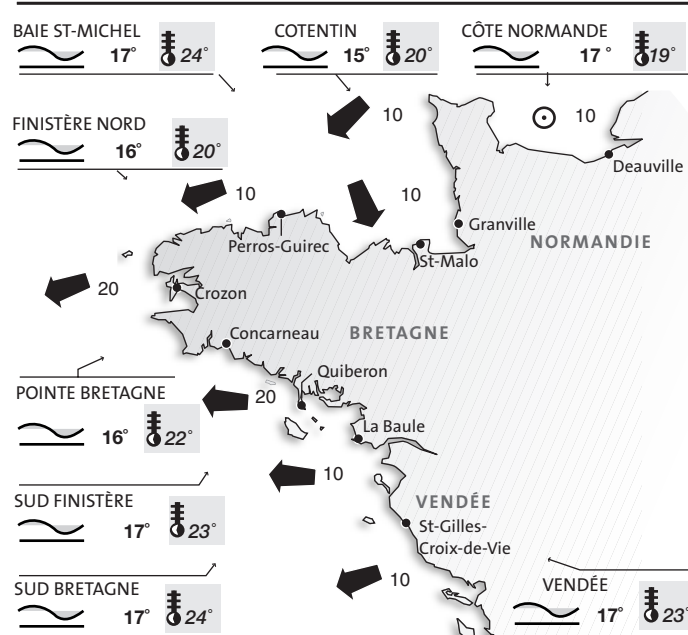
PRÉVISIONS POUR LE 19 JUILLET À 0 HEURE TU

Sur les plages

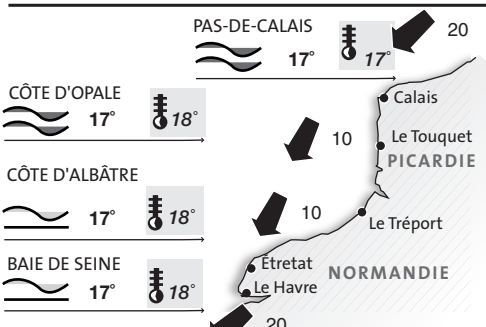
Le 18 juillet vers 12 heures

Le soleil revient enfin largement sur l'ensemble du pays. Quelques nuages ternissent cependant le ciel sur le nord de la Bretagne, la côte d'Azur et la Corse. Le vent se calme en Méditerranée en fin de journée.

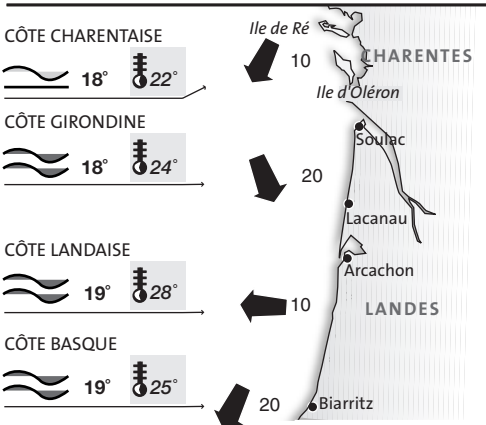
Ouest



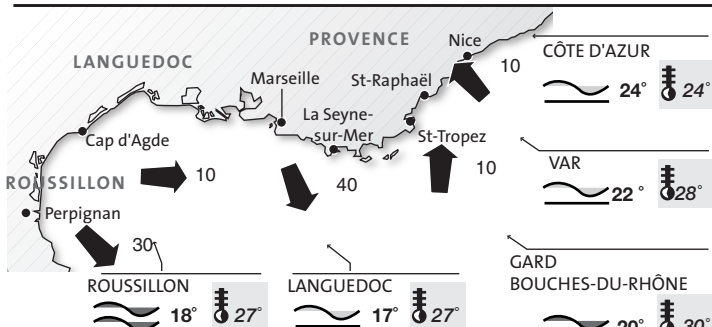
Nord



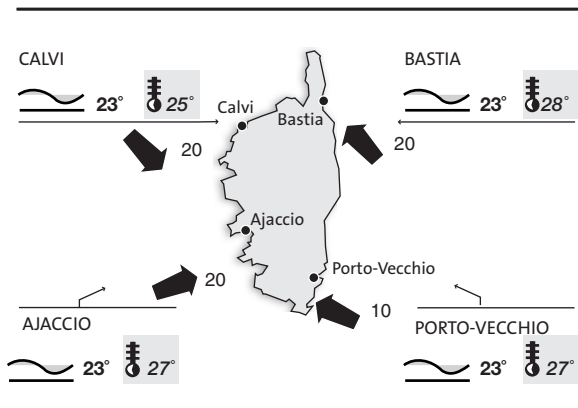
Sud-Ouest



Sud



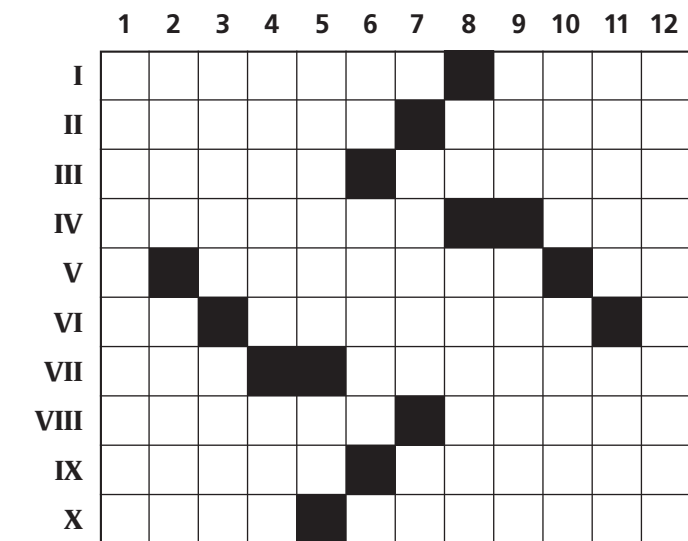
Corse



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 169

Retrouvez nos grilles sur www.lemonde.fr



HORIZONTALEMENT

I. Italien venu de Germanie. Accessoire pour le bain. - II. Une fois de plus, mais combien ? Relève le plat. - III. Garniture du chef. Seul, il ne fera pas une grande friture. - IV. A connu les sous, les francs et les euros. Mesures variables. - V. Pratique pour celui qui ne peut pas rester en place. Mêlée à l'extrémité. - VI. Convient. Sans résistance. -

VII. Chez les Grecs. Retournée, retournée et encore retournée. - VIII. Au bout du bout. Grand fond. - IX. Port au Liban. Produit de consommation. - X. Ouverture sur la table. Ouvertes à l'intérieur.

VERTICALEMENT

1. A fait du propre en son temps. - 2. Fait toujours le poids sur le ring. Gros porteur. - 3. En

Floride. Du grand et du beau Lully. - 4. Font la chèvre. Rouge dans l'étang. - 5. Taille dans le vif. Possessif. - 6. Dieu solaire. Petit passage. - 7. Donna de la force au destin et de la voix à Otello. Aujourd'hui proche de l'UMP. - 8. Voyelles. Docteur de l'Eglise. - 9. Gonflé à l'avant. Petite monture. - 10. Prendra en connaissance. Perroquet plus à l'aise dans l'eau. - 11. S'affiche à l'écran. Enfant d'Aphrodite. - 12. Rappels discrets.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 02 - 168

Horizontalement

I. Patachon. - II. A-valoir. Lama. - III. Vigile. Ramis. - IV. Es. Saisine. - V. Par. Basée. - VI. Béret. Sir. - VII. Satisfait. Ta. - VIII. Atone. Abusif. - IX. Gone. Urodèle. - X. Ans. Eminents.

Verticalement

1. Pavés. Saga. - 2. Avis. Bâton. - 3. Tag. Petons. - 4. Alizarine. - 5. Col. René. - 6. Hies. Te. Um. - 7. Or. Ab. Sari. - 8. Rias. Bon. - 9. Lassitude. - 10. Damier. Sen. - 11. Amine. Tilt. - 12. Case. Cafés.

BRIDGE

N° 2004

LE DANGER D'UNE SURCOUPE

Dans cette donne, il n'était pas facile d'arriver à réussir le contrat de « 4 Cœurs », même en voyant les mains adverses. Il fallait bien reconstituer toutes les mains pour utiliser avec succès une manœuvre technique.

♠ 65	♠ 92
♥ 983	♥ R 104
♦ D9842	♦ RV76
♣ D103	♣ 9876
♠ D10743	♠ ARV8
♥ 2	♥ ADV765
♦ A105	♦ 3
♣ RV54	♣ A2

Ann. : S. don.

Sud	Ouest	Nord	Est
2 ♥	3 ♣	4 ♥	3 ♠
3 ♠	3 ♣	3 ♠	3 ♠

Ouest ayant entamé le 3 de Pique en pair-impair pour le 5 du mort et le 9 d'Est (très vraisemblablement un doubleton), comment Sud a-t-il alors décidé de jouer pour gagner ce contrat de QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse

Quand on voit qu'Est a deux Piques et RV4 à l'atout, on peut penser que le contrat est infaisable, car Est fera son 10 de Cœur en surcoupe et aussi le Roi de Cœur (puisque n'y a pas de reprise au mort pour capturer ce Roi en faisant l'impasse). Mais regardez la manœuvre technique du déclarant : après avoir pris l'entame avec le Valet de Pique, il a tiré l'As de Pique et le Roi de Pique coupé par le 4 de Cœur d'Est, comme l'avait prévu Sud, qui avait pris soin de défausser le 3 de Trèfle sur le Roi de Pique !

Après la coupe à Pique, Est contre-attaqua le 9 de Trèfle. Sud mit l'As, car Est n'aurait sans doute pas joué Trèfle s'il avait eu le Roi. Ensuite, Sud joua son quatrième Pique, le 8, couvert par le 10. Alors, au lieu de couper ce Pique, le déclarant jeta la Dame de Trèfle du mort ! En fait, ce jeu de perdante sur perdante, que Culbertson a appelé le « coup sans nom », ne coûtait rien puisqu'Est aurait de toute façon surcoupé le mort. En revanche, l'avantage était que Sud pouvait maintenant couper sa perdante à Trèfle (le 2) sans être surcoupé, et prendre ainsi la main au mort pour faire l'impasse à Cœur et capturer le Roi d'atout.

VARIANTES DE PLACEMENT

Dans cette donne, la surenchère d'Ouest à « 2 Trèfles » était normale, mais elle avait mis Sud sur une bonne piste. Au début, cachez les mains adverses.

♠ R8	♠ V63
♥ AR1054	♥ D8762
♦ 654	♦ V973
♣ 1093	♣ 6
♠ 1092	♠ ADV754
♥ V9	♥ 3
♦ D10	♦ AR82
♣ ADV875	♣ R42

Ann. : S. don. Pers. vuln.

Sud	Ouest	Nord	Est
1 ♠	2 ♣	2 ♥	3 ♠
3 ♠	3 ♣	3 ♠	3 ♠

Ouest a entamé le Valet de Cœur pour le Roi, comment Sud a-t-il gagné ce contrat de QUATRE PIQUES contre toute défense ?

Note sur les enchères « 3 Piques » sur « 3 Carreaux » étant forcing, Nord a préféré sauter à « 4 Cœurs », qui est limite.

Philippe Brugnon

CULTURE

FESTIVALS

MUSIQUE • Du 16 au 23 juillet, à la Pinède Gould, le doyen des festivals européens donne à écouter un répertoire varié d'artistes. Fluidité, amitié, simplicité : les génies de l'improvisation se retrouvent et sont souverains jusqu'au 23 juillet

Le trio de Keith Jarrett ouvre Jazz à Antibes

ANTIBES - JUAN-LES-PINS
de notre envoyé spécial
Au onzième rappel (*Straight No Chaser*), on est parti vers l'autre pensée. En fait, c'est leur second, mais ce pourrait être le onzième. Tout le monde d'accord, les pieds dans la gadoue. Eux trois - Keith Jarrett, Gary Peacock, Jack DeJohnette -, comiquement abrités sous deux de ces tentes de jardin qui ont totalement bouleversé le paysage des pavillons, banlieues favorisées et campagnes de partout. Il pleut. Quarante ans de festival, le plus ancien en Europe, sans pluie : depuis le XXI^e siècle, il pleut.

Un rien perturbe Keith Jarrett, tout le monde vous le dira : il ne supporte ni les téléphones ni les parties de ping-pong pendant le concert ; il déteste le froid et souffre des articulations ; il prétend que la musique se joue à fond et s'écoute à fond. Il s'arrête un soir, à Pleyel (27 juin 1995), pour murmurer distinctement : « *Le jazz continuera de vivre tant que vivront ses musiciens.* » Il est spécial. Il agace les dévots et hystérise les populistes (qui règnent). Alors, la pluie...

Malgré un temps de chien pomponné (les chiens de la Côte d'Azur ont des dégaines très curieuses), dans un désenchantement général, avec une heure mouillée de retard, la pinède Gould est comble, et Keith Jarrett tient absolument à jouer. D'où les tentes en plastique du Camp du drap en toc. D'où la simplicité souriante de ce concert parfait. D'où sa rassurante étrangeté qui rappelle... Quoi ?

Qui rappelle que Keith Jarrett a débarqué ici, à Juan, avec le même trio, dans le bagage rythmique de Charles Lloyd : soleil et chaleur du 23 juillet 1966. Eblouissement immédiat. Dix jours plus tard, ils

sont à Comblain-la-Tour (Belgique). Là, il pleut des cordes ; mais Comblain sans la flotte, c'est comme Antibes sans Keith Jarrett.

Car le jeune homme s'est présenté treize fois dans la place, dont six désormais avec le mythique trio. En 2002, c'est leur seul concert en France. Charles Lloyd (quartet) leur succède le samedi 20 juillet. A eux trois ils se sont évadés de deux forteresses : celle, donc, de Charles Lloyd et, plus tard, celle de Miles Davis (1970).

Puisqu'ils sont tendanciellement en position d'accompagnateurs - piano, basse, batterie -, et comme ils ont la libido du genre polymorphe, on les retrouve, séparés ou ensemble, ou deux par deux, dans toutes les aventures majeures du dernier tiers de siècle. Ou mineures, d'ailleurs : curieusement, malgré leur catégorie, malgré la réputation que s'échinent à leur tailler les imbéciles et malgré la pluie, ils aiment jouer.

On ne sait rien de leur méthode, mais chaque concert la décrit : ils se voient ou ne se voient pas, ils s'appellent, ils s'aiment sans rivalité ni usure (l'autre amour), ils se donnent une dizaine de rendez-vous par an, ils puisent dans les standards et, parfois (Montreux, 2000 ; Tokyo, 2001), ils se jettent à corps perdu dans n'importe quoi pendant une heure, comme personne n'ose plus le faire. Pour voir. Pour vérifier l'état du monde. Pour faire le point sur la musique. Pour apprendre après coup où ils en sont. Où ils en sont d'eux-mêmes, de leur télépathie, du jeu, de la vie, de la folie.

Straight no Chaser, c'est un thème structuré comme une équation du septième degré. Un thème qui ne pardonne pas. Ils le jouent ensemble, sans présence, lignes de basse fondues dans les toms du batteur, traits de piano léchant les

Keith Jarrett mardi soir à Antibes - Juan-les-Pins. Ce festival n'est plus le seul. De nombreuses villes et villages en France ont choisi le jazz comme emblème culturel. Le programme 2002 est élégant, multiplie les pistes, ne prend pas trop de risques.



lignes de basse, d'un seul élan. Soudain brisé par on ne sait quelle décision. Seules en suspension, comme les dernières gouttes, sept notes que Gary Peacock avait encore sous les doigts. Cependant que les deux autres rient en silence, comme deux enfants. C'est fini. Ils ont joué simplement pour que la pluie cesse, et la pluie s'est arrêtée. Ils ne concluent même pas de leur traditionnelle coda : *When I Fall In Love*. On saura plus tard à quoi tendait ce dernier mot du concert, laissé par hasard à Peacock. Quel geste...

Autre coda saisissante de leur partie publique à Antibes (on est là ; on n'est pas sommé de croire ; on n'est jamais assommé ; on est invité à les entendre), autre fin sans fin : le déchaînement d'*Autumn Leaves* pendant de longues minutes de pure joie. Hors

Ils se jettent à corps perdu dans n'importe quoi pendant une heure, comme personne n'ose plus le faire. Pour voir. Pour vérifier l'état du monde

mélodie, hors tempo, une sorte de schéma obsédant, boucle, spirale, les meilleurs répétitifs feraient figure de synthétiseurs bégues. Eux, le rythme totalement coloré, inversion des instruments, symbio-

se d'inconscients, un concert pour l'atteindre. L'orage désiré de toute musique improvisée. Ils le suscitent trois ou quatre fois par concert. La plupart des musiciens, des bons musiciens, ne le connaissent pas. Ou le perdent.

C'est donc à ça que tend - exercice spirituel, physique - la traversée des grands repères du jazz. Intros bizarres, descente en pente douce dans les harmonies ; puis, d'un coup, étincelle créatrice, un air ancien qui vient d'une planète disparue : *Two Degrees West*, *Two Degrees East* (John Lewis), *Some Day My Prince Will Come*, langoureux, soudain pris de folie, le *Prince*, tempo d'enfer ; *My Funny Valentine*, au commencement abordée par un certain ton Ravel et qui va finir sur la plage, la malheureuse, dans une sorte de rumba.

C'est ainsi et pas autrement : si

l'association Jarrett-Peacock-DeJohnette est l'icône du trio, ce n'est pas qu'ils soient « meilleurs » (tant de trios aujourd'hui qui cherchent le Graal), c'est question de place. Ils se placent, eux, hors compétition, hors sport, hors performance.

La science ? Ils l'ont. L'expérience ? Personne ne peut leur enlever. L'amitié ? Ils n'en doutent pas. Le jazz et la java ? Ils ont tout fait. Ce qu'ils veulent, c'est l'impossible : le jeu et la liberté. En toute simplicité. Pour voir. C'est tout vu.

Francis Marmande

Antibes - Juan-les-Pins / Jazz. Le 16 juillet. 13^e prestation du pianiste américain, 42^e Festival de la pinède Gould, 9^e présentation du trio avec Gary Peacock (contrebasse) et Jack DeJohnette (batterie).

Du funk au gospel

Du 16 au 23 juillet, à la Pinède Gould, le doyen des festivals européens aligne jazz (Charles Lloyd, Pilc, Truffaz, Biréli Lagrène, Didier Lockwood), funk (Marcus Miller, Maceo Parker, le 17 juillet), musique cubaine (Omara Portuondo), blues et gospel (Lucky Peterson, Marva Wright), institutions (Wynton Marsalis et le Lincoln Center Jazz Orchestra) et variété sensible (Joe Cocker).

● **Programme**
Jeudi 18 juillet : Maraca, Omara Portuondo.
Vendredi 19 juillet : Joe Cocker.
Samedi 20 juillet : The Charles Lloyd Quartet ; Wynton Marsalis et le Lincoln Center Jazz Orchestra.
Dimanche 21 juillet : Jean-Michel Pilc Trio ; Eric Truffaz Ladyland Quartet.

Lundi 22 juillet : Biréli Lagrène Gipsy Project (Hommage à Django Reinhardt) ; Didier Lockwood Trio (Hommage à Stéphane Grappelli).

Mardi 23 juillet : Lucky Peterson (avec James Peterson) ; Marva Wright & the BMW's.

● **Réservations**
Office de tourisme d'Antibes.

Tél. : 04-92-90-53-00 et de Juan-les-Pins.
Tél. : 04-92-90-53-05.
www.antibesjuanlespins.com et www.jazzajuan@antibes-juanlespins.com. Billetterie Fnac : 0892-68-36-22 (0,34 € la minute)

● **Concours**
En septembre, Harry Lapp, directeur artistique du Festival, et l'office de tourisme entendent lancer un concours de jeunes talents dont la pinède mythique sera le tremplin.

La Pinède Gould, anthologie de musique vivante

UN CD FAIT FUREUR ces temps-ci : Ella à Antibes - Juan-les-Pins en 1964, Roy Eldridge en contrepoint, et une cigale pour les lyrics. Tendre est la nuit de Juan : Ella Fitzgerald dialogue avec une cigale inspirée. Répons spirituels en scat entre la plus femme des chanteuses et la plus mystérieuse des musiciennes du règne animal. Jean-Henri Fabre, entomologiste précieux, devant l'énigme du chant des cigales : « *Si l'on me disait que quelque chose du sexe muet y fût intéressé, je n'en serais pas autrement étonné.* »

Ce que désirent les amateurs jeunes, de plus en plus nombreux, c'est la place où ils auraient aimé être. Sans bien mesurer parfois que la passion du jazz en 1960 était archi-minoritaire et solidement méprisée. Comme on n'avait pas inventé cette sorte-là de saleté, on en avait d'autres, l'époque était riche, on ne disait pas encore : « élitiste ». Mais, pour le fond, cela s'appelle un délicieux fantasme.

On parle d'Ella à Antibes - Juan-les-Pins parce que nombre d'artistes se sont confondus avec la pinède Gould. Ella en particulier. Aussi, parce qu'on a traversé la France d'est en ouest en plus de douze heures juste pour voir du dernier rang - les places étaient hors de prix - Ella Fitzgerald sur scène avec Roy Eldridge. Le jazz, en 1964, c'était à peine un peu plus que le trésor initial, qui datait, lui, de 1959 : trois 33-tours (*Jazz at Massey Hall*, Miles et Col-

trane, Sidney Bechet à *Knokke-le-Zoute*), un harmonica, quelques livres sus par cœur bien avant d'en entendre les exemples, la question blanche (les autres la nommaient « la question noire »), beaucoup de littérature, la légende de happée aux portes de l'histoire (tels disques de variétés par exemple), une guerre picrocholine

Le public a alors du savoir, du talent et de la feuille. C'est ce qui a le plus disparu des festivals d'aujourd'hui. Les voici récréatifs, consuméristes et distrayants

entre « vrai jazz » et « modernistiques » - en fait, une bataille idéologique à mort, et depuis peu le son et l'image.

Antibes - Juan-les-Pins, la pinède Gould, ce carré miraculeux sous la voûte du ciel, face à la mer, le fin tracé des avions qui vont se poser à Nice, ce fut instantanément le son et l'image. Les émissions pour Radio France, présen-

tées par un ancien comédien, André Francis, et les images inventées, féroces, sauvages, amoureuses, de Jean-Christophe Averty. Ça, on n'avait jamais vu : les mains de Bud Powell filmées comme des mains d'oiseau, la rayonnante énergie de Mingus, les rictus de Ray Charles et cette espèce de caresse animée qui dicte la musique, on ne connaissait pas. Premiers transistors, captations clandestines, le swing à galène, de partout on pouvait se faire son cinéma. Les premiers programmes ont des airs d'anthologie. Tout le monde est encore sur le pont, et nombre de musiciens font leurs débuts dans les pins. Le lieu est le lieu de référence, la vie, douce aux musiciens, toute la critique (importante et cultivée alors), les théoriciens aigus sont là.

Surtout, dans le public, les musiciens se pressent. Le public a du savoir, du talent et de la feuille. C'est ce qui a le plus disparu des festivals d'aujourd'hui. Les voici récréatifs, consuméristes et distrayants. Comme on avait d'autres tracas en tête (la guerre d'Algérie, la torture, la question blanche, le puritanisme affligeant de la France d'alors, le tiers-monde, les formes nouvelles du cinéma, de la littérature et des musiques), on n'avait pas besoin de stigmatiser l'exigence, le désir de savoir et l'envie d'aller plus loin.

L'ennemi parlait de « musique de sauvages ». La cause était entendue. La plupart des gens étaient convaincus, quasi scienti-

fiquement, que les Africains-Américains n'avaient pas le pouce opposable. Mais sans la moindre méchanceté, quasiment sans racisme. Un peu comme aujourd'hui. C'est là qu'Antibes joue un rôle décisif, à la fois mondain et tranchant, alignant Dolphy, Barney Wilen, Fats Domino, Jeanne Lee et Ran Blake, Dollar Brand et Bea Benjamin, attirant le brasero des polémiques : anciens et modernes, raisins verts et figues pourries, non, ça c'était avant ; Européens et Américains, Blancs et Noirs, une division à l'infini. Le festival est à la fois le plus grand spectacle du genre et son foyer de tensions. Miles Davis défraie la chronique. Coltrane réveille. Charles Lloyd maraboute les esprits faibles. Archie Shepp change d'accent. Le programme s'étend.

Juillet 1968 sème le doute. On fait une affaire de tout, de barrières, de flicage, de sens de la musique. De 1990 à 2000, il reprend son allant, découvertes, consécractions, éclectisme. Pour la critique et le public, il reste un peu à part. Nice vient de mettre au point les grandes parades à scènes multiples avec tourisme vagabond. Partout les villes et villages ont choisi le jazz comme emblème culturel. Antibes - Juan-les-Pins n'est plus seul. Le programme 2002 est élégant, multiplie les pistes, ne prend pas trop de risques. Est-ce bien la question, d'ailleurs ?

F. M.

Le Monde

www.lemonde.fr

Dans le cadre des festivals d'Aix-en-Provence et d'Avignon 2002

Retrouvez sur *Radio Classique* les meilleurs moments du « Monde des Rencontres ». Une émission pour découvrir, autour du *Monde*, toutes celles et ceux qui feront l'actualité de ces festivals.

Jusqu'au 22 juillet, du lundi au vendredi à 18 h 45.



Radio Classique à Paris : 101.1, Aix : 100.9, Avignon : 99.4 et toutes les autres fréquences sur www.radioclassique.com

Alain Corneau tourne à la Défense une adaptation de « Stupeur et tremblements », d'Amélie Nothomb. Sylvie Testud incarne une jeune Occidentale égarée dans les codes hiérarchiques nippons

Les dures lois de l'entreprise japonaise à l'écran

SYLVIE TESTUD est aujourd'hui chargée de l'entretien des toilettes. L'événement n'est pas anodin. Non que le nettoyage des latrines représentée en soi un événement excep-

■ **TOURNAGE**

Balai-brosse à la main, Sylvie Testud répond aux invectives d'une Japonaise inflexible

tionnel, mais il constitue, dans *Stupeur et tremblements*, le nouveau film d'Alain Corneau, adapté du roman éponyme d'Amélie Nothomb (publié en 1999 chez Albin Michel), le point d'orgue d'une longue descente aux enfers subie par une employée française dans une entreprise japonaise. Sur la feuille de tournage ce jour-là, il est stipulé que Sylvie Testud doit être équipée d'un balai-brosse, d'un nécessaire à ménage et de rouleaux en papier et en tissu. Elle est supposée répondre aux invectives de Fubuki, une Japonaise inflexible aux accents sadiens, mécontente de sa gestion des toilettes.

La scène se déroule au 19^e étage de la tour Ernst & Young à la Défense. Mais, une fois son seuil franchi, nous sommes censés être au Japon. « Au Japon, j'aurais été trop sous influence », affirme Alain Corneau. *Une Japonaise au Japon et une Japonaise en Europe, ce n'est pas la même chose.* A l'étage désaffecté où la production de *Stupeur et tremblements* a installé ses quartiers, on parle essentiellement japonais, y compris Sylvie Testud, qui a suivi des cours accélérés de trois mois (elle lira dans le film un texte en français en voix off, alors que tous les dialogues sont en japonais). La signalétique est en japonais. Les

Sylvie Testud incarne le personnage autobiographique d'Amélie Nothomb, qui considère la comédienne comme son double dans la vie.



comédiens sont japonais, à commencer par Kaori Tsuji, un superbe mannequin de 1,80 m qu'Alain Corneau a trouvé en France pour interpréter le rôle de Fubuki. Une scripte est chargée sur le plateau de vérifier que Sylvie Testud prononce correctement son texte en japonais.

« Amélie Nothomb précise bien dans son roman que son personnage est grand, souligne le réalisateur. Or je n'ai pas été capable de trouver une actrice japonaise de cette taille à Tokyo. Au Japon, une fille qui mesure plus de 1,63 m ne peut pas trouver de travail car les hommes sont trop petits. Kaori est partie du Japon, elle a donc une base intéressante. » Le choix de Sylvie Testud aura été bien plus simple. Elle était le choix initial d'Alain Corneau et d'Amélie Nothomb. Celle-ci considérerait même que la comédienne française, qu'elle n'a jamais rencontrée, est son double dans la vie.

Le récit d'Amélie Nothomb est, selon son auteur, autobiographique. Alain Corneau l'avait découvert quelques mois après sa parution, et immédiatement envisagé de l'adapter au cinéma. « Le Japon est pour moi le point limite de la compré-

hension. C'est un pays moderne, et on a l'impression comme ça de tout comprendre. J'aime beaucoup le livre d'Amélie, car c'est le livre initiatique de quelqu'un qui se découvre. La conjugaison du thème du voyage et de la recherche de soi, qui était déjà le sujet de *Nocturne* indien, me fascine. » Dans le récit d'Amélie Nothomb, une employée belge d'une entreprise japonaise, la compagnie Yumimoto, fait l'expérience de la soumission. Elle se heurte pendant un an aux codes rigides et absurdes d'une entreprise. De malheurs en catastrophes, elle descend tout en bas de l'échelle, jusqu'à son affectation ultime de « nettoyeuse de chiottes ».

« Le monde du travail japonais vu par Amélie Nothomb montre une humiliation de la hiérarchie, affirme Alain Corneau. Un bureau japonais est divisé en familles très hiérarchisées. Connaître la hiérarchie au Japon est une science, ce qui n'est pas le cas en Europe. Les *engueulades japonaises* sont obscènes, les gens hurlent et cela prend un tour dramatique, spectaculaire, ou alors très drôle. J'ai lu un livre de Masao Miyamoto, Japon, camisole de force, sur

un fonctionnaire qui a fait un stage au Japon. On peut, par exemple, être condamné à faire un an de photocopie. J'ai visité des grands bureaux à Tokyo avec un bordel innommable où les gens ne foutent rien. A la fin du mois, les employés viennent dormir avec leur sac de couchage devant le bureau de leur chef, mais ils ne travaillent pas davantage pour autant. »

A côté des toilettes spécialement aménagées pour le tournage et d'un grand bureau en *open space* où des figurants japonais font mine de travailler devant un écran d'ordinateur, une salle de montage a été aménagée. Tourné en numérique, *Stupeur et tremblements* est monté simultanément. Dans des toilettes resplendissantes, Sylvie Testud pose son nécessaire de femme de ménage. « Vous n'avez pas remarqué que les messieurs n'osent plus fréquenter les toilettes du quarante-quatrième étage ? », lui fait remarquer sa patronne. Sylvie Testud se met à rire. Sa patronne a pourtant raison. Sur le plateau de *Stupeur et tremblements*, aucun monsieur ne fréquente ses toilettes.

Samuel Blumenfeld

Jacques Chirac avait suggéré, avant l'élection présidentielle, de ramener le taux de 19,6 % à 5,5 %

La baisse de la TVA sur les disques est entre les mains des Quinze

RAREMENT une promesse a été autant réitérée : Jacques Chirac, lors de sa campagne électorale avait annoncé qu'il ferait tout pour que le taux de TVA du disque, actuellement de 19,6 %, soit ramené à celui appliqué au livre (5,5 %). Le président de la République a depuis, renouvelé cet engagement, relayé par le ministre de la culture et de la communication, Jean-Jacques Aillagon, le 23 mai, et par le premier ministre, Jean-Pierre Raffarin.

Aligner le secteur des disques sur l'édition répondrait à une demande exprimée depuis des années par les producteurs et les éditeurs de disques, notamment indépendants. Selon Philippe Kern, responsable d'Independent Music Companies Association (Impala), qui regroupe 1 500 membres en Europe, la musique doit être considérée comme un « bien de première nécessité, dans la mesure où c'est la pratique culturelle la plus importante des Européens - 61,3 % en écoutent chaque jour - et la TVA profiterait essentiellement aux jeunes, aux 15-24 ans, les plus importants acheteurs ». Une telle mesure, qui abaisserait le prix des CD, permettrait de lutter indirectement contre la piraterie et devrait aussi, selon Jérôme Roger, directeur général de l'Union des producteurs français indépendants (UPFI), « faire de la musique un lien social, tout en maintenant une importante diversité des catalogues ». De leur côté, les majors, comme Universal, Warner, EMI, Sony et BMG, qui représentent en France 80 % des ventes, ont laissé les indépendants réclamer cette baisse mais les rejoignent aujourd'hui, dans la mesure où le marché mondial du disque s'est retourné. Il s'est soldé en 2001, selon la Fédération internationale de l'industrie phonographique par une baisse de 5 % en valeur, à 33,7 milliards de dollars.

Aujourd'hui, le taux de TVA sur le disque (CD, cassettes et vinyles) pratiqués en Europe varient, les pays plus taxés restant la Suède, le Danemark (25 %), la Finlande (22 %), la Belgique, l'Irlande (21 %) alors que les moins taxés sont le Portugal (17 %), l'Allemagne (16 %) et l'Espagne (16 %).

Si le gouvernement français a clairement annoncé son intention de demander une baisse de la TVA, rien n'est gagné. La procédure est complexe et requiert l'unanimité du conseil des ministres des finances des quinze États membres de l'Union européenne, pour pouvoir inscrire le disque sur une liste de produits ou services à taux de TVA réduits. Cette fameuse « annexe H » comprend déjà l'eau, les denrées alimentaires, les produits pharmaceutiques, les logements sociaux... ainsi que les billets d'entrées au cinéma, au spectacle, au musée, aux expositions, ou les jour-

naux et périodiques et les livres. Quand un produit est inscrit sur cette liste, les pays peuvent alors, sans y être obligés, appliquer un taux de TVA réduite.

Jonathan Todd, porte-parole du commissaire européen au marché intérieur Fritz Bolkestein, chargé des dossiers de TVA, affirme que la décision ultime dépendra des quinze ministres. « Il ne s'agira en aucun cas d'un diktat des bureaucraties de Bruxelles », dit-il. Toutefois, selon Hervé Rony, directeur général du syndicat national de l'édition phonographique, les pays scandinaves - notamment le Danemark, dont la TVA sert à financer la sécurité sociale - restent hostiles à un tel projet ; la Grande-Bretagne y est indifférente alors que l'Allemagne semble très divisée.

Au ministère de la culture et de la communication, Eric Garandeau, chargé du dossier, explique que le gouvernement, échaudé par son expérience peu fructueuse pour abaisser la TVA dans la restauration, attendra d'avoir un dossier très finalisé dans le secteur du disque avant d'effectuer une saisine de la Commission. De leur côté, les

Une telle mesure, qui abaisserait le prix des CD, permettrait de lutter indirectement contre la piraterie

services de Bercy analysent à la loupe l'impact d'une baisse de la TVA sur le manque à gagner fiscal pour l'Etat. L'étude la plus pessimiste, de Vivendi Universal, prévoit une perte nette fiscale de 100 millions d'euros par an. Toutefois, l'Impala souligne que, lorsque la TVA du disque avait été ramenée de 33 % à 18,6 % le 1^{er} décembre 1987, le chiffre d'affaires de l'industrie musicale avait augmenté de 37 % l'année suivante et avait crû, entre 1988 et 1991, de 90 % au total, le déficit fiscal ayant ainsi été compensé par les nouvelles recettes. Ce coup de pouce avait dopé le marché au moment où les CD émergeaient pour remplacer le vinyle. La conjoncture n'est plus si rose aujourd'hui, ce qui explique aussi le peu d'enthousiasme de Bercy.

Le combat est d'autant plus difficile que la Commission de Bruxelles cherche depuis quelque temps à harmoniser les taux de TVA dans les pays européens. Il existe toutefois une période favorable pendant laquelle la France pourra voir son projet examiné, lors de la renégociation plus générale sur les taux de TVA au premier semestre 2003.

Nicole Vulser

L'Unesco a décerné son label à quatre nouveaux lieux en Europe, trois en Asie et deux en Amérique Neuf sites supplémentaires inscrits au patrimoine mondial

RÉUNI en Hongrie, à Budapest, le Comité du patrimoine mondial de l'Unesco a inscrit neuf nouveaux sites sur sa liste : quatre en Europe, trois en Asie et deux en Amérique. Pour l'Allemagne, c'est la vallée du haut Rhin moyen qui est bénéficiaire du label, celle de la Lorelei et des vieilles légendes germaniques des Nibelungen. Mais aussi les centres historiques de Stralsund et de Wismar, deux centres hanséatiques de la côte balte, datant des XIV^e et XV^e siècles. En Hongrie, il s'agit du paysage de la région viticole de Tokay, un vignoble qui, depuis 1990, retrouve ses vertus « historiques ».

En Italie, déjà bien dotée, les villes baroques de la vallée de Noto (Sicile) ont été inscrites sur la liste, où apparaît pour la première fois l'Afghanistan, avec le minaret de Djam (65 m de haut) et les vestiges archéologiques de la

cité. En Inde, c'est le temple de la Mahabodhi à Bodhgaya (V^e siècle), un des hauts lieux du bouddhisme, qui relève désormais du patrimoine mondial. Un autre lieu de culte a été sélectionné par l'Unesco : le monastère orthodoxe de Sainte-Catherine, dans le Sinaï (Egypte), qui a gardé sa fonction d'origine depuis 1 500 ans sans interruption. Au Mexique, le Comité du patrimoine mondial a distingué l'ancienne cité maya de Calakmul, près de Campeche, et au Surinam le centre historique de Paramaribo, l'ancienne ville coloniale hollandaise, fondée en 1667. De son côté, l'Irak a dénoncé comme « politique » le refus de l'Unesco d'inscrire cinq de ses sites archéologiques sur la liste du patrimoine mondial.

Il faut rappeler qu'une inscription sur cette liste est purement formelle, qu'elle ne donne lieu à aucun avantage financier, mais que le

prestige qui est attaché à cette distinction incite fortement les gouvernements à agir pour protéger le site ou le monument inscrit.

Par ailleurs, le Comité a adopté à l'unanimité une motion présentée par l'Egypte, qui « déplore la destruction et les dommages causés au patrimoine culturel de la Palestine ». Cette résolution a aussitôt été qualifiée de « partielle » par Shimon Samuels, directeur des relations internationales du Centre Simon-Wiesenthal, l'un des principaux groupes de défense des intérêts juifs dans le monde. L'Unesco a rejeté ces accusations de partialité en faveur des Palestiniens. « C'est une décision technique qui n'a rien à voir avec la politique », a déclaré Mounir Bouchenaki, le directeur général adjoint à la culture de l'organisation internationale.

E. de R.



Jazz

PARIS
Elvin Jones Jazz Machine

L'immense Elvin Jones, 74 ans, maître de la batterie moderne, dans toute sa puissance et son élégance inégalées. Si son nom dans l'histoire du jazz se confond avec celui de John Coltrane pour quelques années de compagnonnage, on peut aussi le suivre avec sa Jazz Machine, une école pour tous les jeunes solistes. A peine le temps de s'habituer à une équipe qu'il en forme une nouvelle. On entendra donc à ses côtés le pianiste Anthony Wonsey, le saxophoniste Pat Labarbera, le tromboniste Delfeayo Marsalis - seuls anciens de plus de deux saisons - et le contrebassiste Gerald Cannon.

New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10^e. M^e Château-d'Eau. Tél. : 01-45-23-51-41. Les 17 et 18, à 21 h 30. 22 €.

Rock

PARIS
Johan Asherton

Sans se préoccuper des tendances, Johan Asherton peaufine depuis une douzaine d'années un univers imprégné d'évocateurs nostalgiques aux *songwriters* trop tôt disparus (Nick Drake, Marc Bolan, Tim Hardin). Son nouvel album, *Trystero's Empire*, affirme avec le même délicat raffinement la qualité poétique et mélodique de son écriture folk-rock. En concert aussi, ce chanteur français reste un personnage précieux et hors du temps.

La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20^e. M^e Gambetta. Les 19, 20 et 21, à 20 h 30. Tél. : 01-40-33-30-60. 5 €.

Festival

CHALON-SUR-SAÔNE
Chalon dans la rue

Le Festival de Chalon permettra

de se passionner pour le off et les seize compagnies officiellement programmées : des anciens historiques - Oposito, le Théâtre de l'Unité - et de jeunes audacieux - Artonik, Amoros et Augustin, Théâtre du voyage intérieur. Hall du Théâtre municipal de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire), 34, rue aux Fèvres. Jusqu'au 21. Tél. : 03-85-90-94-70. Horaires et tarifs divers.

Danse

SAINT-DENIS
Une soirée d'été à La Chaufferie

Danse, méchoui, merguez et moules-frites. C'est le menu préparé par le laboratoire de Philippe Decoufflé, La Chaufferie, pour sa dernière soirée de la saison. Pour la danse, la compagnie Iritis (Camille Auburtin, Alexandra Naudé, Frédéric Werlé) présente un « trio chorégraphique » (*Le Côté sombre de la beauté*) sous la forme d'une répétition publique. La Chaufferie, 10 bis, rue Maurice-Thorez, Saint-Denis (93).

M^e Saint-Denis-Basilique. Tél. : 01-48-13-05-06. 1 €.

Exposition

VAUX-LE-VICOMTE
André Le Nôtre, les jardins de l'intelligence

Dans les sous-sols du château construit par Louis Le Vau pour Nicolas Fouquet, une courte exposition, imaginée par Cyril Bordier, passe en revue l'œuvre d'André Le Nôtre. L'illustre jardinier conçut ici la grammaire qu'il allait appliquer à d'autres créations, à commencer par Versailles. Et qui allait essaimer dans toute l'Europe - où l'on trouve encore aujourd'hui vingt-trois jardins réguliers directement inspirés par le paysagiste français.

Domaine de Vaux-le-Vicomte, Maincy (Seine-et-Marne). Tél. : 01-64-14-41-90. Tous les jours de 10 heures à 18 heures. Jusqu'au 11 novembre. 8 € et 10 €.

DANSE • Hanna Hedman, Leonor Keil, Sidi Larbi Cherkaoui et Rachid Ouramdane se prêtent au jeu d'une expérience périlleuse pour le « in ». Régine Chopinot, qui présente « Anh mat » a installé son bivouac dans le « off »

A Avignon, les jeunes chorégraphes se laissent prendre par la magie du « Vif du sujet »

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Signes des temps : le Ballet atlantique de la célèbre Régine Chopinot joue au « off », et les jeunes mousquetaires des courants contestataires issus des années 1990 sont au « in », en passe d'incarner la pensée dominante. Sous la tutelle de leur grand aîné Wim Vandekeybus, Christian Rizzo, Benoît Lachambre et Javier de Frutos sont les nouveaux héros de la sixième édition du « Vif du sujet ».

Conformément à la règle de cette manifestation, qui postule que l'interprète choisit qui le mettra en scène pour trente minutes, Wim Vandekeybus, élu par le danseur Sidi Larbi Cherkaoui (également chorégraphe), met d'entrée de jeu sur le plateau un âne pour accueillir le spectateur. Bâti d'une sonorisation, l'âne parle. Si l'âne est savant, le danseur sera pur esprit. Quand la pièce, nommée *It*, commence, l'esprit appartient au corps d'un prêtre, allongé tout en haut d'une colonne, semblable aux hommes saints engagés dans des mortifications inhumaines. L'ultra-sensible Sidi Larbi Cherkaoui, décoloré en platine, des paillettes d'or semées sur le ventre, possède ce physique sinueux et musclé capable de révéler à nos yeux la force de ce souffle, qui passe de corps en corps, y compris dans celui d'une femme. Inspiré d'une nouvelle du romancier américain Paul Bowles, expert en substances délirantes, ce récit migratoire n'est pas sans parenté avec *L'Âne d'or*, livre des métamorphoses, que l'écrivain latin Apulée publia pour se défen-



« IT », chorégraphie de Wim Vandekeybus avec Sidi Larbi Cherkaoui, présentée à Avignon dans le cadre du « Vif du sujet » P. VICTOR/MAXPPP

dre des accusations de magie portées à son encontre.

Avec le Québécois Benoît Lachambre, chorégraphe très prisé des nouvelles scènes, et Javier de Frutos, moins connu en France bien qu'il travaille à Londres, ce qui n'est pas le bout du monde, la magie continue son œuvre, avec toutefois moins de bienveillance : les deux chorégraphes ont été ensorcelés, et menés par le bout du nez, par la beauté des danseuses qui ont jeté leur dévolu sur eux, au point qu'assez vite ils perdent leur belle assurance.

Dans *Innat*, sur une musique de Laurent Maslé, Benoît Lachambre voit en Hanna Hedman, d'origine éthiopienne, une icône devant laquelle il se prosterne, composant une chorégraphie en forme de prière. Javier de Frutos, qu'on a connu autrement plus éloquent, a décelé dans le physique tragique de Leo-

Tous deux ont été ensorcelés par la beauté des danseuses qui ont jeté leur dévolu sur eux, au point qu'ils perdent leur belle assurance

nor Keil, glorieuse dans sa robe blanche, la réincarnation moderne de l'élu du *Sacre du printemps* de Stravinsky : *Solitary Virgin* est une variation sur le thème de la victime, bien décidée pourtant à ne pas se laisser faire. Surtout par son chorégraphe. Ensorcelés ? Peut-être sont-ils tout simplement trop

sages. Et, à l'évidence, pas assez conceptuels dans leur appréhension de l'espace. Alors que, pour Vandekeybus, l'exercice du solo ouvre vers l'infini, peuplé de voix, de présences invisibles.

Question mystère et trompe-l'œil, l'élégant Christian Rizzo s'est imposé avec seulement quelques pièces hétéroclites. Sa créature en cuir noir, le visage intégralement masqué sous le casque, semble s'être détachée d'une vignette SM, mais pas dans le genre sado-maso - quoique encore... -, mais plutôt dans l'esprit simiesque-motard, une nouvelle mode que le chorégraphe lance entre l'homme et le singe, avec des incursions chez le scarabée. Le mouvement se faufile sous la carapace du cuir. Une forme incurvée évoque une rampe de lancement. Le bonzai, placé à l'avant-scène, confirme que la créature arrive de

la nuit des temps. Des années 1970 ? On entend les Mamas et les Papas dans *California Dreamin'* et une reprise des Smiths par Schneider TM. Bien sûr, on fait semblant d'avoir peur en voyant ce *skull cult*. L'homme qui fait confiance, les yeux fermés, à Christian Rizzo s'appelle Rachid Ouramdane.

Régine Chopinot, entourée de tous les siens, a planté avec générosité son bivouac dans le « off » comme on déterre la hache de guerre. Dans le vaste hangar de la Comédie d'Avignon (ancienne usine Volponi), à quelques minutes de navette du centre-ville, elle vient présenter *Anh mat*, une création issue d'un atelier mené, à Hanoï, avec dix danseurs de l'Opéra-Ballet et de l'Ecole supérieure de danse du Vietnam.

Par ce tohu-bohu plein de vie composé pour tables, planches et danseurs pressés de construire leur avenir, Régine Chopinot, qui s'est fait massacrer avec sa dernière pièce *Chair-obscur*, au point que les programmeurs se défilent, affirme par sa seule présence qu'elle résiste.

Pour la circonstance, elle a décoloré ses cheveux en blanc. Elle avait l'air à cran.

Dominique Frétard

LE VIF DU SUJET, jusqu'au 26 juillet, à 11 heures et à 18 heures. Lycée Saint-Joseph. Tél.: 04-90-14-14-23.

BALLET ATLANTIQUE/RÉGINE CHOPINOT, jusqu'au 20 juillet, 18 heures. Comédie d'Avignon. Tél.: 04-90-85-55-13. De 8,50 € à 12 €.

INSTANTANÉ

JEAN-PIERRE MARIELLE
A VOIX NUE

Ils sont toujours au moins deux. L'acteur, qui lit un texte à voix nue ; le vent, qui joue sa partition dans les platanes du Musée Calvet, à Avignon. Parfois, ils sont plus nombreux, quand le comédien fait deviner d'autres personnages. Au soir du 14 juillet, affrontant la tempête d'un mistral vigoureux, un novice aguerri, Jean-Pierre Marielle, faisait son entrée sur les planches du Musée Calvet. Une première pour Avignon, qui n'avait pas encore eu la chance de retrouver le tout jeune acteur qui avait failli jouer chez Vilar. Jamais depuis. Jusqu'à ce moment où le comédien installe son élégance retenue, la malice double de son regard, dans le fauteuil du Commissaire... Et dans la partie d'échecs qu'il engage avec un homme invisible, le Rapporteur, évocation intrigante d'un espion de la vie quotidienne dans un pays qui fut de l'Est et qui n'est pas nommé. Agent de surveillance, mais surtout artisan d'un double jeu, d'un piège où le dialogue enferme le duo, chat et souris, et finit par inverser les rôles. Hommage direct au « métier » du comédien, celui qui sait qu'on ne « croit que ce qui est faux », car la vérité, on ne la croit jamais.

Intitulé *Le Circuit ordinaire* (ed. Actes-Sud « Papiers », 32 p. 5 €), le texte a été écrit pour Marielle par Jean-Claude Carrière, l'écrivain et le scénariste qui est à l'origine de cette idée de lectures vivantes (« Texte nu », du 7 au 14 juillet) animées depuis cinq ans par Jean-Michel Ribes. Après Nada Strancar lisant *C'est dimanche*, d'Yves Ravey, le 9 juillet, Judith Magre, le 11, avait donné son éclat sombre aux *Histoires d'hommes* de Xavier Durringer. Jacques Gambelin, pour Pierre Notte, et Ludvine Sagnier, pour Jacques Serena, avaient eu, aussi, leur mot à dire. Contre le vent.

Michèle Champenois

Bernard Faivre d'Arcier annonce déjà des améliorations pour 2003

AVIGNON

de notre envoyée spéciale

Pleuvra ? Pleuvra pas ? Depuis lundi 15 juillet, soirée où plusieurs spectacles, dont la dernière de *Platonov*, ont dû être annulés, Bernard Faivre d'Arcier vit en ligne directe avec les services météorologiques. Le beau temps devrait revenir le 17, mais la tempête se paye. Certes, le Festival est protégé par une assurance contre les intempéries, et la vente des billets est garantie. Mais, dans la mesure du possible, les spectacles sont reportés, ce qui coûte de l'argent (en frais techniques et en cachets). Déjà, plusieurs représentations supplémentaires sont prévues : *Guerra*, de Pippo Delbono, le 19, à 22 heures ; *La Marche de l'architecte*, de Daniel Keene, mercredi 17 à 24 heures ou le 18 à 0 h 30 ; *Dom Juan*, mis en scène par Claire Lasne, le 18 à 22 heures.

« Je suis mouillé, et content », dit Bernard Faivre d'Arcier. Le directeur artistique est effectivement beaucoup plus détendu qu'il ne l'était en 2001 - édition difficile, turbulente et vivement contestée. « Je crois que l'édition 2002 est un bon cru. Parce qu'on présente des spectacles porteurs d'univers artistiques forts. On m'a beaucoup reproché l'année dernière de faire un festival formaté. Ce n'est pas le cas cette année, avec des artistes comme Raffaello Sanzio, Pippo Delbono, Denis Marleau, Anatoli Vassiliev, Josef Nadj ou Christophe Huysman, pour ne citer que certains de ceux que nous avons vus dans la première partie. La deuxième va révéler encore beaucoup de surprises. Et nous avons réussi notre pari principal : faire entrer Tchekhov, et pas n'importe quelle pièce, *Platonov*, dans la Cour d'honneur rénovée, avec la mise en scène d'Eric Lacascade. »

Selon Bernard Faivre d'Arcier, cette nouvelle Cour a été « plutôt bien accueillie », malgré les problèmes de bruit. Des rondelles de caoutchouc vont être placées entre les plaques d'aluminium de la structure des escaliers, qui ne devraient pas, en 2003, jouer les fanfares discordantes chaque fois

qu'un spectateur les emprunte. L'assise des sièges sera aussi revue. Elle sera plus inclinée vers l'arrière, pour offrir un meilleur confort. Et le circuit d'entrée au Palais des papes sera affiné, de manière à éviter les bouchons derrière les disgracieuses barrières en fer, qui, elles aussi, seront remplacées. « Cette nouvelle Cour répond au but que nous nous étions fixé. Elle est pratique avant d'être belle et utile : on voit et on entend. »

La Cour d'honneur est un peu bruyante et inconfortable.

Surtout, en raison d'un calendrier difficile, elle n'a pas toujours fait le plein de spectateurs

Pour autant, la Cour d'honneur n'a pas fait le plein avec *Platonov*. Il y avait 1 550 spectateurs (pour une jauge de 1 976 places) le soir de la première, vendredi 5 juillet, puis 1 100 à 1 200 entre le 6 et le 12. Le 13 a été complet, et le 15 annulé en raison de la pluie (le 14 est jour traditionnel de relâche). « *Platonov* est un spectacle long - cinq heures - et exigeant. Mais ce n'est pas pour cela qu'il n'a pas rempli la Cour », dit Bernard Faivre d'Arcier. Le fait qu'il n'y ait pas de star n'est pas non plus en cause. Il est vrai qu'une star permet de remplir un peu plus tôt, ou un peu plus vite. Mais la question du calendrier joue beaucoup plus sur la fréquentation. Cette année, nous avons fait l'erreur de commencer trop tôt. » La fréquentation d'Avignon suit la courbe d'un chameau, avec deux bosses, l'une au week-end du 14 juillet, l'autre à celui du 20. « En commençant le 5, *Platonov* a tout juste eu le temps de s'installer. Il n'a pas bénéficié de la vraie arrivée des

festivaliers, sensible à partir du 12. En revanche, Le Quatuor d'Alexandrie, qui pourtant dure plus de cinq heures alors que nous en avions annoncé quatre, va faire le plein parce qu'il est bien positionné : il a commencé le 11 et il se joue jusqu'au 21. »

Pour éviter les plis du chameau - et une ouverture le même soir que le Festival d'Aix-en-Provence -, Bernard Faivre d'Arcier veut faire commencer le Festival d'Avignon 2003 le 9 juillet, et le faire se terminer le 30. « Si l'on veut prendre des risques, il faut faire une analyse très fine du positionnement, savoir où et quand programmer un spectacle. C'est une question de dosage. »

A mi-parcours de l'édition 2002, où ni les risques artistiques passionnants ni les aléas météorologiques ne manquent, 90 000 billets avaient été vendus, quand 110 000 sont en vente. Ce sont les petites jauges qui ont fait le plein : la baraque Chabran avec *A#02*, de Romeo Castellucci ; la Chapelle Saint-Joseph avec *Les Aveugles*, de Denis Marleau ; la chapelle des Pénitents blancs avec *Medée-Matérialu*, jouée par Valérie Dréville ; l'église des Célestins avec *El suicidio*, d'El Periférico de objetos. En revanche, il n'y avait que 250 spectateurs par soir au Théâtre municipal pour *Comedia dell servitore*, du Bulgare Stefan Moskov, et deux tiers de salle pour *La Décision* et *Mauser*, mis en scène par Jean-Claude Fall au lycée Saint-Joseph - deux spectacles classés dans les jauges moyennes, soit 400 places environ. Mais Pippo Delbono, qui a présenté *Il Silenzio* dans la même catégorie, a refusé des spectateurs. « Le spectacle ne s'est joué que quatre fois, dans un nouveau lieu, la cour de l'école Saint-Jean. Les gens ne voulaient pas le rater », dit Bernard Faivre d'Arcier. Et puis il y avait la rumeur, cette grande dame d'Avignon, terriblement séduisante, qui entraîne les foules - quels que soient les calculs et les plis du chameau.

Brigitte Salino

Caetano Veloso, phénix du rock tropical

Le chanteur brésilien, promu récemment chevalier des Arts et des Lettres, bénéficie d'une notoriété renouvelée après son apparition dans le film « Parle avec elle », de Pedro Almodovar

DANS le train à grande vitesse qui l'emène à Vienne (Isère) avant Rome (Italie) et Montreux (Suisse), Caetano Veloso, calme comme un lac en été, lit la presse française. La veille, le chanteur, auteur-compositeur brésilien – que les amateurs de Pedro Almodovar prendraient volontiers pour un Espagnol, ou assimilé, après l'avoir vu chanter *Coucou-coucou Paloma* dans *Parle avec elle* – a vu à la télévision l'hémicycle s'ennuyer pendant le discours de politique générale de Jean-Pierre Raffarin, puis a chanté au Théâtre des Champs-Élysées avant de recevoir la médaille de chevalier des Arts et des Lettres au Plaza-Athénée. Discours et champagne. Une photo, apportée en souvenir, y circulait, un gros plan en noir et blanc, réalisé il y a vingt ans sur une plage à Salvador de Bahia. Le beau Caetano a le visage offert au soleil, des boucles brunes, yeux mi-clos, veines saillantes au cou, perles de sueur et d'eau salée.

Longtemps symbole en son pays d'une sensualité libre, Caetano Veloso, aujourd'hui monogame revendiqué, est toujours fin, élégant, d'allure juvénile. Les tempes à peine grisonnantes, il aura 60 ans le 6 août. A quelques mois de l'élection présidentielle brésilienne, il se demande, à l'instar de ses compatriotes, quel sera le vote permis – une nouvelle fois favori, Lula, leader du Parti des travailleurs (PT), a la mauvaise habitude de s'attirer les foudres du capitalisme mondial (des Etats-Unis), de réactiver le spectre du putsch militaire de 1964, qui expédia les rockers rebelles, Gilberto Gil et Caetano Veloso, en exil à Londres. Autant préoccupé par le « *prosélytisme religieux de George Bush* » que par les chaos brésiliens, il entretient avec la politique des rapports changeants – « *Et qu'allons-nous devenir, nous pauvre minorité athée ?* », glisse en souriant le chanteur.

La presse brésilienne, qui n'a pas toujours été tendre pour cet agitateur-né, hippie de la première heure, qui apparaissait volontiers grimé, faisait des déclarations genre « *pièdes dans le plat* », reconnaît aujourd'hui l'injustice commise à l'égard d'un artiste dont le talent novateur équivalait « *au moins à celui de Björk* » (dans *Folha de Sao Paulo*), mais que l'hégémonie américaine (et anglophone), si durement ressentie par les Latino-Américains, les voisins d'en bas, prive d'une notoriété planétaire.

A l'été 2002, il est porté par le succès de la chanson de *Parle avec elle*, conséquence de *Fina Estampa* (1994), recueil de vieilles chansons hispaniques, un travail parallèle, tout comme l'était *Omaggio a Federico e Giulietta* dédié à Fellini et Giulietta Masina (1999). Mis en scène avec un soin pointilliste, le spectacle

BIOGRAPHIE

► **1942**
Naissance à Santo Amaro (Bahia).

► **1967**
« *Alegria, Alegria* », début du tropicalisme.

► **1979**
« *Cinema Trancendental* ».

► **1989**
« *Estrangeiro* », avec le New-Yorkais Arto Lindsay.

► **1994**
« *Fina Estampa* », en espagnol avec Jaques Morelenbaum.

Fina Estampa plongeait dans les racines du baroque latino-américain. Digne héritier de l'« anthropophagisme » brésilien des années 1930, Caetano Veloso a développé un formidable talent à ingurgiter les tendances et à repérer celles qui l'aideront à renaître.

En 1968, il crée le tropicalisme avec Gilberto Gil et Tom Zé, s'appuyant sur le rock pour casser les lois de la bossa-nova ; au début des années 1990, il séduit le plus bruyant des guitaristes de l'underground new-yorkais, Arto Lindsay, et son comparse Peter Sherer pour enregistrer l'album *Estrangeiro* et les suivants ; dix ans plus tard, il réussit une synthèse musicale inédite (l'Afrique, l'Europe, plus la diaspora noire) grâce aux faux-semblants classiques du somptueux violoncelliste Jacques Morelenbaum.

DÉSTRUCTURER LE LANGAGE

Noites do Norte, dernier album et spectacle en date, est un discours sur l'esclavage, ses limites, ses horreurs et les richesses du métissage. Caetano Veloso fait appel à la poésie concrète brésilienne pour déstructurer le langage, aux discours enflammés de l'abolitionniste Joaquim Nabuco, mis en musique, et à des chansons aux mille douceurs par lui-même inventées au long de trente-cinq ans de carrière. Ses prestations sont, dit-il, construi-

tes comme un film où l'érudition et le succès populaire se rejoignent. Le compositeur compte ainsi naturellement dans le cercle de ses amitiés artistiques la chorégraphe Pina Bausch et le cinéaste Pedro Almodovar.

A 15 ans, Caetano vit, avec sa sœur Maria Bethania, dans une petite ville du Reconcavo bahianais, large baie ouverte sur le flanc de la plus grande ville noire du Brésil, Salvador de Bahia. Au cinéma Subaè, il voit tout Fellini, et surtout *La Strada*, mais aussi Antonioni, « *Martine Carol la Française, Maria Felix la Mexicaine* ».

Qu'est-ce que le Brésil si ce n'est cette succession de miracles et de hasards – « *celui qui fait que Rivaldo écarte les jambes pour laisser le ballon à Ronaldo* » ? Qu'est-ce que l'art ? Des moments inoubliables, comme ceux que donne Caetano sur la scène – les hausses de voix, tout à coup perchée, les murmures et les tambours, le rock et le balancement... Monté à Salvador pour y étudier, Caetano Veloso se prend d'un amour, toujours de mise, pour le cinéma de Jean-Luc Godard, « *mais le Godard de l'époque, le Godard pop* », celui d'« *Une femme est une femme*, film dans lequel Anna Karina fredonnait une chanson de Charles Aznavour, *Tu l'laisses aller*, inscrit au répertoire de scène du chanteur.

Aujourd'hui, Caetano Veloso vit entre Rio

de Janeiro et Salvador de Bahia, la ville de tous les possibles, « *à la fois lascive et débordante, sacrée et païenne, paisible et agitée* », selon ce que lui a rapporté son ami Pedro Almodovar, « *qui était chez moi à Salvador lorsqu'il a écrit le scénario de Tout sur ma mère et une partie de celui de Parle avec elle* ».

« *Pina parle peu, Pedro est bavard, comme moi* », commente Caetano Veloso, auteur d'un seul film, *O cinema falado* (« *Le cinéma parlé* ») dans les années 1980. Bavard, donc, Caetano s'en prend dans la foulée au président corrompu et destitué Fernando Collor qui « *a fermé l'Embrafilm* », l'organisme de soutien au cinéma national, et sans lequel le Cinema Novo, la nouvelle vague brésilienne, n'aurait pas existé. Sans Embrafilm, poursuit Caetano Veloso, il n'y aurait pas eu Glauber Rocha, « *qui a influencé Francis Ford Coppola, Sergio Leone, ou Martin Scorsese* », qui donc n'aurait pas pu « *écrire un hommage à Glauber dans le numéro spécial Scorsese des Cahiers du cinéma* ».

Véronique Mornaingne

Caetano Veloso au Montreux Jazz Festival, le 20 juillet. www.montreuxjazz.com/ Album *Noites do Norte* (Verve/Universal).



ÉRIC GARAUAT

LES GENS DU MONDE

■ Avant de se rendre à Avignon où un hommage doit être rendu à son œuvre d'homme de théâtre, le président de la République tchèque, **Vaclav Havel**, a été reçu mardi 16 juillet à l'Élysée par **Jacques Chirac** qui a salué le « *défenseur inflexible des plus hautes valeurs morales* ». M. Havel a ensuite inauguré au Centre culturel tchèque, rue Bonaparte à Paris, une exposition consacrée au designer **Borek Sipek**. Le créateur qui utilise essentiellement le verre est aussi architecte d'intérieur et il a travaillé à Prague, à la demande de M. Havel, dans le palais présidentiel et le musée du château.

■ Toutes les chansons du prochain album de **Bruce Springsteen**, *The Rising*, qui sortira le 30 juillet, lui ont été inspirées par les événements du 11 septembre. Dans une interview au *New York Times*, le chanteur raconte qu'un inconnu s'est approché de sa voiture près d'une plage du New Jersey et lui a dit : « *Nous avons besoin de vous !* » « *Cela fait partie de mon boulot. C'est un honneur d'avoir trouvé une place comme celle-là dans la vie du public* », estime l'idole qui assure « *percevoir la noblesse des gens. Pas ceux qui figurent dans les livres d'histoire. Ceux qui vont au boulot tous les jours, qui rentrent chez eux tous les jours pour dîner à la table familiale. Ce sont les gens sur lesquels je veux écrire* ». Bruce Springsteen vit dans le New Jersey et il a enregistré *The Rising* avec son groupe d'origine, le légendaire « *E Street Band* », né au début des années 1970 dans la rue « *E* » d'Asbury Park, station balnéaire modeste de la côte, au sud de New York.

■ L'acteur français **Bernard Giraudeau** publiera en octobre un livre de contes pour enfants, *Contes d'Humahuaca* (Seuil), qu'il contera et chantera dans un album CD, annonce le label Naïve Music. « *J'étais dans les Andes pour un long tournage. Mes enfants me manquaient. J'ai voulu leur raconter des histoires. J'ai donc enregistré des contes que j'inventais et que je leur faisais parvenir en France. Ils n'étaient destinés qu'à être écoutés et répétés comme le veut la tradition* », explique le comédien qui a signé aussi les musiques.

■ Le festival de Gavarnie, au pied du fameux cirque glaciaire des Pyrénées, présente jusqu'au 28 juillet un spectacle tiré de la légende de Tristan et Yseult. Mêlant théâtre, danse et arts du cirque, le metteur en scène et fondateur du festival, **François Joxe**, a revisité, sur la musique de Richard Wagner, le mythe de l'amour éternel. Les spectateurs doivent marcher pendant une vingtaine de minutes sur les sentiers du parc national des Pyrénées pour accéder aux représentations, données à 1 450 m d'altitude.

RADIO

JEUDE 18 JUILLET

► **Stars pour toujours**
8 h 49, 11 h 19, 12 h 49, 14 h 12, 16 h 51, 20 h 51 et 22 h 51, France-Info

Une toute nouvelle chronique d'été de France-Info, intitulée « *Stars pour toujours* », s'intéresse à l'actualité du cinéma, de comédiens et de metteurs en scène à l'occasion des festivals d'été, des nouvelles versions de films cultes, des rétrospectives en salle ou encore des sorties DVD. Aujourd'hui, Michel Pascal trace le portrait de John Ford pour la nouvelle sortie de *La Poursuite infernale* dans toute la France.

► **Festival International d'art lyrique d'Aix-en-Provence**
20 h 00, France-Musiques
En direct du Festival international d'art lyrique d'Aix-en-Provence, France-Musiques retransmet l'opéra de Monteverdi *Le Retour d'Ulysse dans sa patrie*, avec les Arts florissants et sous la direction de William Christie.

► **Concert : Marek Janowski dirige Brahms**
20 h 40, Radio Classique
Enregistré le 28 septembre 2001 à Monte-Carlo, le concert que Radio Classique propose ce soir réunit le *Double concerto pour violon, violoncelle et orchestre* et la *Deuxième symphonie*, de Brahms.

TÉLÉVISION

Repentance ne vaut pas pardon

Les moments sombres de l'histoire ont de tout temps provoqué des repentirs individuels. Radicalement nouveau est le repentir collectif, apparu dans les années 1970. Tour à tour les représentants d'Églises, de nations, d'institutions, rompent avec le silence, assument la responsabilité commune d'une histoire et lancent des appels au pardon. Pour qualifier ce phénomène a resurgi en France le vieux mot, longtemps désuet, de « *repentance* ».

Ce documentaire de Jean-Charles Deniau (52 minutes, 1998), réalisé sur la base d'archives et d'entretiens, invite des philosophes, des historiens et des théologiens à analyser le délicat processus du repentir. Que vaut un acte de repentance fait au nom de tous ? Seul celui qui a commis une faute est-il en droit de demander pardon, au terme d'une réflexion personnelle ? D'autre part, en quoi des descendants de victimes seraient-ils habilités à endosser l'identité des leurs et à pardonner l'irréparable ? Le lien complexe entre histoire et culpabilité qu'aborde ce film montre toute l'ambiguïté du retour sur le passé qu'implique la repentance. Avec ses dérives et ses dévoilements. On ne peut que saluer l'effort fait ici pour soulever – de manière un peu brouillonne cependant – les questions et apories qu'induit de plus en plus aujourd'hui, dans la suite du rapport bourreau-victime, l'opposition aveu-pardon. – Ma. D.

« *La Repentance et le Pardon* », jeudi 18 juillet, France 5, 9 h 45.

JEUDE 18 JUILLET

► La République du Saugeais

22 h 30, Histoire
Aucune carte ne mentionne l'existence de la République du Saugeais. Pourtant, depuis 1947, ce minuscule territoire du Doubs possède sa présidente, son premier ministre ainsi qu'un unique douanier, un hymne national, un drapeau et, depuis peu, un ministre de la communication et un timbre

à ses couleurs. Répartis sur douze villages, les 3 000 « *Saugets* » (et « *Saugettes* ») revendiquent également leur patois – mélange de langue d'oc et de langue d'oïl, – leurs danses traditionnelles et leur folklore. On peut se laisser bercer par l'utopie charmante de cette petite République « *libre* », joyeuse et sympathique.

► Le Grand Bleu

22 h 10, M6
Avis à ceux qui voudrait revoir ce film de Luc Besson devenu

un classique. M6 repasse *Le Grand Bleu*, ou la rivalité de deux champions de plongée en apnée.

► La Trilogie de la villégiature

22 h 20, Arte
Partir à tout prix, passer l'été à la campagne qu'on en ait les moyens ou pas. En 1791, Carlo Goldoni écrit trois pièces sur cette « *maladie* » de la bourgeoisie. En 1978, Giorgio Strehler crée, à l'Odéon, à Paris, *La Trilogie de la villégiature*, version condensée des trois pièces de Goldoni. Aujourd'hui, Jean-Louis Benoît présentera sa mise en scène de la *Trilogie* à Avignon. Ce soir, les deux premiers tableaux du triptyque. Le troisième sera diffusé demain.

► Patrick Henry, le procès de la guillotiner

20 h 55, France 2
Après Simone Weber, surnommée « *la diabolique de Nancy* », et dont le cas a été évoqué jeudi 11 juillet, « *Faites entrer l'accusé* », série d'émissions à thème judiciaire présentées par Christophe Hondelatte, revient cette semaine sur l'affaire Patrick Henry. Les commissaires Bertrand et Pellegrini racontent la traque du meurtrier et révèlent les étapes de leur enquête. L'ancien garde des sceaux Robert Badinter explique comment il est parvenu à sauver la tête de Patrick Henry, étape cruciale dans son combat pour l'abolition de la peine de mort.

► La Repentance et le Pardon

9 h 45, France 5
Notion morale et religieuse, la repentance exprime le regret d'une faute commise. Réalisé à partir d'archives et d'entretiens avec des philosophes, des historiens et des théologiens, ce documentaire de Jean-Charles Deniau confronte le témoignage d'anciens bourreaux à celui de victimes.

► Une ombre entre deux roues

14 h 35, France 5
Madagascar abrite un des derniers bastions d'une communauté de paysans tireurs de pousse-pousse. Pendant trois ans, le réalisateur Gaël Mocaer les a filmés dans la ville d'Antsirabe, au centre du pays. Bien qu'exerçant une activité prospère et jouissant d'un salaire très supérieur au revenu moyen, les tireurs de pousse-pousse sont considérés comme des parias. La population n'hésite pas à en faire des boucs émissaires, et les pouvoirs publics s'efforcent depuis quelques années d'enrayer leur activité. Face à cet ostracisme, une solidarité sans faille a émergé.

► Les Grands Crimes du XX^e siècle. John Dillinger, l'ennemi public n° 1

19 h 15, Planète
Fils d'un épicier d'Indianapolis, John Herbert Dillinger sera considéré comme l'ennemi public n° 1 par le FBI. A la tête d'une

bande de spécialistes du braquage à main armée, il sillonne les Etats du Middle West, cambriolant banques et armureries. Les agents du FBI l'abattent à la sortie d'un cinéma de Chicago, le 22 juillet 1934. Bien qu'ayant semé sur sa route nombre de morts et de blessés, il sera élevé au rang de brigand héroïque par les foules.

► La Sonate d'alto

20 h 45, Planète
Le documentaire inédit de Semion Aranovitch et Alexandre Sokourov revient sur la vie du compositeur russe Dimitri Chostakovitch. Né à Saint-Petersbourg le 25 septembre 1906, il étudie d'abord le piano et la composition au conservatoire de Leningrad de 1919 à 1925. Au cours de sa dernière année au Conservatoire, il compose sa *Symphonie n° 1*, qui connaît un franc succès. Parallèlement, Dimitri Chostakovitch s'implique dans la vie politique et associative de son pays. Mais, à partir de 1932, Staline censure toutes les œuvres d'art qui ne servent pas l'Etat. Ce n'est qu'après la mort de Staline que le compositeur pourra enfin dévoiler des œuvres qu'il avait cachées. En 1966, il est le premier compositeur à recevoir le titre de « *Héros du travail socialiste* ». Pendant l'été 1975, il compose une *Sonate d'alto*, sa dernière œuvre, avant de mourir d'une crise cardiaque.

RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 17 JUILLET

TF1

14.40 Le Voyage de l'amour Téléfilm. Mark Griffiths. Avec Sean Young (EU, 1998) **16.15** Pacific Blue Série **17.05** Melrose Place Série **17.55** Sous le soleil **18.55** Qui veut gagner des millions ? **19.55** Météo, Journal, Météo.



20.55 L'ÉTÉ ROUGE Téléfilm. Gérard Marx. Avec Georges Corraface, Guy Marchand, Agathe de la Boulaye, J. Santoul, Lucie Jeanne (Fr., 2002) [4/5]. 6354098 *Un skieur professionnel injustement accusé de meurtre est poursuivi par un commissaire de police acharné ; sa fuite le place dans des situations de plus en plus périlleuses.*

22.45 LES GRANDS MOMENTS DE « VIS MA VIE » Magazine présenté par Laurence Ferrari. 7220185 **0.30** Le Maillon faible Jeu 4799963 **1.20** Mode in France Magazine. 8967147

2.30 Aventures asiatiques Aventures asiatiques en Indonésie. 2763418 **3.25** Reportages Le bonheur des dames. 8971321 **3.50** Nul ne revient sur ses pas Feuilletton. Franco Giraldi 8962673 **4.15** Musique 3166627 (35 min).

CÂBLE ET SATELLITE

FILMS

15.35 In the Good Old Summertime ■ ■ ■ Robert Z. Leonard et Buster Keaton (Etats-Unis, 1949, v.o., 110 min).

16.00 L'Étalon noir ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1979, 115 min) **17.25** L'Amour en quatrième vitesse ■ George Sidney (Etats-Unis, 1964, v.m., 85 min).

18.50 Le Fils prodigue ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1935, v.m., 115 min) **19.35** Raphaël le tatoué ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min) **20.45** Le Jugement des fêches ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 85 min).

20.45 Docteur X ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **21.00** Hôtel des Amériques ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **22.00** Le mort qui marche ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) **22.15** Je hais les acteurs ■ ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) **23.45** Douce ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **0.40** Conte de printemps ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **0.30** La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajfsus ; Michèle Cointet ; André Pousse. La Chaîne Histoire

16.00 L'Étalon noir ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1979, 115 min) **17.25** L'Amour en quatrième vitesse ■ George Sidney (Etats-Unis, 1964, v.m., 85 min).

18.50 Le Fils prodigue ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1935, v.m., 115 min) **19.35** Raphaël le tatoué ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min) **20.45** Le Jugement des fêches ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 85 min).

20.45 Docteur X ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **21.00** Hôtel des Amériques ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **22.00** Le mort qui marche ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) **22.15** Je hais les acteurs ■ ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) **23.45** Douce ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **0.40** Conte de printemps ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **0.30** La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajfsus ; Michèle Cointet ; André Pousse. La Chaîne Histoire

16.00 L'Étalon noir ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1979, 115 min) **17.25** L'Amour en quatrième vitesse ■ George Sidney (Etats-Unis, 1964, v.m., 85 min).

18.50 Le Fils prodigue ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1935, v.m., 115 min) **19.35** Raphaël le tatoué ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min) **20.45** Le Jugement des fêches ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 85 min).

20.45 Docteur X ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **21.00** Hôtel des Amériques ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **22.00** Le mort qui marche ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) **22.15** Je hais les acteurs ■ ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) **23.45** Douce ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **0.40** Conte de printemps ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **0.30** La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajfsus ; Michèle Cointet ; André Pousse. La Chaîne Histoire

16.00 L'Étalon noir ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1979, 115 min) **17.25** L'Amour en quatrième vitesse ■ George Sidney (Etats-Unis, 1964, v.m., 85 min).

18.50 Le Fils prodigue ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1935, v.m., 115 min) **19.35** Raphaël le tatoué ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min) **20.45** Le Jugement des fêches ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 85 min).

20.45 Docteur X ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **21.00** Hôtel des Amériques ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **22.00** Le mort qui marche ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) **22.15** Je hais les acteurs ■ ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) **23.45** Douce ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **0.40** Conte de printemps ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **0.30** La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajfsus ; Michèle Cointet ; André Pousse. La Chaîne Histoire

16.00 L'Étalon noir ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1979, 115 min) **17.25** L'Amour en quatrième vitesse ■ George Sidney (Etats-Unis, 1964, v.m., 85 min).

18.50 Le Fils prodigue ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1935, v.m., 115 min) **19.35** Raphaël le tatoué ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min) **20.45** Le Jugement des fêches ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 85 min).

20.45 Docteur X ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **21.00** Hôtel des Amériques ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **22.00** Le mort qui marche ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) **22.15** Je hais les acteurs ■ ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) **23.45** Douce ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **0.40** Conte de printemps ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **0.30** La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajfsus ; Michèle Cointet ; André Pousse. La Chaîne Histoire

16.00 L'Étalon noir ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1979, 115 min) **17.25** L'Amour en quatrième vitesse ■ George Sidney (Etats-Unis, 1964, v.m., 85 min).

18.50 Le Fils prodigue ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1935, v.m., 115 min) **19.35** Raphaël le tatoué ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min) **20.45** Le Jugement des fêches ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 85 min).

20.45 Docteur X ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **21.00** Hôtel des Amériques ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **22.00** Le mort qui marche ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) **22.15** Je hais les acteurs ■ ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) **23.45** Douce ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **0.40** Conte de printemps ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **0.30** La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajfsus ; Michèle Cointet ; André Pousse. La Chaîne Histoire

16.00 L'Étalon noir ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1979, 115 min) **17.25** L'Amour en quatrième vitesse ■ George Sidney (Etats-Unis, 1964, v.m., 85 min).

18.50 Le Fils prodigue ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1935, v.m., 115 min) **19.35** Raphaël le tatoué ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min) **20.45** Le Jugement des fêches ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 85 min).

20.45 Docteur X ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **21.00** Hôtel des Amériques ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **22.00** Le mort qui marche ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) **22.15** Je hais les acteurs ■ ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) **23.45** Douce ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **0.40** Conte de printemps ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **0.30** La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajfsus ; Michèle Cointet ; André Pousse. La Chaîne Histoire

16.00 L'Étalon noir ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1979, 115 min) **17.25** L'Amour en quatrième vitesse ■ George Sidney (Etats-Unis, 1964, v.m., 85 min).

18.50 Le Fils prodigue ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1935, v.m., 115 min) **19.35** Raphaël le tatoué ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min) **20.45** Le Jugement des fêches ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 85 min).

20.45 Docteur X ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **21.00** Hôtel des Amériques ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **22.00** Le mort qui marche ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) **22.15** Je hais les acteurs ■ ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) **23.45** Douce ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **0.40** Conte de printemps ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **0.30** La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajfsus ; Michèle Cointet ; André Pousse. La Chaîne Histoire

16.00 L'Étalon noir ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1979, 115 min) **17.25** L'Amour en quatrième vitesse ■ George Sidney (Etats-Unis, 1964, v.m., 85 min).

18.50 Le Fils prodigue ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1935, v.m., 115 min) **19.35** Raphaël le tatoué ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min) **20.45** Le Jugement des fêches ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 85 min).

20.45 Docteur X ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **21.00** Hôtel des Amériques ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **22.00** Le mort qui marche ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) **22.15** Je hais les acteurs ■ ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) **23.45** Douce ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **0.40** Conte de printemps ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **0.30** La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajfsus ; Michèle Cointet ; André Pousse. La Chaîne Histoire

16.00 L'Étalon noir ■ Carroll Ballard (Etats-Unis, 1979, 115 min) **17.25** L'Amour en quatrième vitesse ■ George Sidney (Etats-Unis, 1964, v.m., 85 min).

18.50 Le Fils prodigue ■ Richard Thorpe (Etats-Unis, 1935, v.m., 115 min) **19.35** Raphaël le tatoué ■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 85 min) **20.45** Le Jugement des fêches ■ Samuel Fuller (Etats-Unis, 1957, 85 min).

20.45 Docteur X ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1932, v.o., 75 min) **21.00** Hôtel des Amériques ■ ■ ■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) **22.00** Le mort qui marche ■ ■ ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 65 min) **22.15** Je hais les acteurs ■ ■ ■ Gérard Krawczyk (France, 1986, 90 min) **23.45** Douce ■ ■ ■ Claude Autant-Lara (France, 1943, N., 105 min) **0.40** Conte de printemps ■ ■ ■ Eric Rohmer (France, 1990, 110 min) **0.30** La Rafle du Vél d'Hiv. Invités : Michel Muller ; Maurice Rajfsus ; Michèle Cointet ; André Pousse. La Chaîne Histoire

FRANCE 2

14.15 Cyclisme Tour de France (10^e étape). Bazas - Pau (147 km) **17.40** Vélo club **18.10** JAG Série **19.05** Tous au club **19.45** Histoires remarquables par Stéphane Peyron **19.50** Un gars, une fille Série **20.00** Journal, Météo.



21.00 L'INSTIT Le Trésor de l'anse du Bout. Série. Igaal Niddam. Avec Gérard Klein, Mélissa Germé, Nina Gibert, Vanille Attié, J.-M. Ensfelder (Fr. - Bel., 1998) **17.50** *L'insti de choc découvre les Antilles, le racisme anti-Noirs et le fanatisme anti-Blancs.*

22.40 LA SOUPIÈRE Pièce de Robert Lamoureux. Mise en scène par Francis Joffo. Enregistré au théâtre Comédia, en 2001. Avec Micheline Dax, Roger Pierre, Manon Gaillard, Juliette Meynic. 7851479

0.20 Journal, Météo **0.40** Quand la Chine téléphona Pièce de P. Levey **2.30** Emissions religieuses **3.25** Les Egouts d'une grande ville **3.45** 24 heures d'info **4.05** Pyramide **4.35** L'Enquêteur Série **0** (55 min). 7823031

FRANCE 3

15.20 Christine Cromwell Série **16.55** Tecumseh Téléfilm. Larry Elikann (EU, 1995). **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'Info, Météo **20.15** Le Journal du Tour Cyclisme **20.30** C'est mon choix... ce soir.



20.55 DES RACINES ET DES AILES Spéciale Saint-Pétersbourg. Magazine présenté par Patrick de Carolis. 7717017 Au sommaire : Trésors de Russie ; Nous nous sommes tant aimés : Paris / Saint-Pétersbourg ; Noblesse de cœur ; Nuits blanches de Saint-Pétersbourg.

23.00 Météo, Soir **23.25** LES DOSSIERS DE L'ÉTÉ Avant l'oubli ? : 85 photographies pour mémoire(s) **0**. Présenté par Elise Lucet. 7517727 **0.30** Mike Hammer Une balle... Trois villes. 4784031 **1.20** Capitaine Flam Série. 5982925

1.45 Soir **2.10** Le Journal du Tour Cyclisme. 4078031 **2.25** La Carte aux trésors L'Isère : la Chartreuse [3/10]. 5417789 **4.25** Thalassa Voyages autour de la mer. Italie-Venise ; Inde ; Afrique du Sud. 86206128 (85 min).

17.35 Les rythmes nous parlent. [2/8]. Tango. **18.25** Le Cinéma des effets spéciaux. **18.30** Les Châteaux de l'horreur. Jeanne d'Arc. **18.35** L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. **19.45** Femmes fatales. Drew Barrymore. **19.50** Chine secrète. La voie du salut. **20.00** Egypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. **20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. [10/14]. **20.45** La Quête des origines. [10/13]. **20.50** Au cœur du labyrinthe tibétain. [5/6]. **21.00** Quand la terre gronde. National Geographic **21.00** Du saumon pour Don Corleone. L'Ecosse. Voyage **21.25** Civilisations. Les vies privées des empereurs. La Chaîne Histoire **21.40** Voyages en Méditerranée. [3/5]. **22.15** Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. Khomeini, l'ayatollah de la terreur. Chaîne Histoire

17.35 Les rythmes nous parlent. [2/8]. Tango. **18.25** Le Cinéma des effets spéciaux. **18.30** Les Châteaux de l'horreur. Jeanne d'Arc. **18.35** L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. **19.45** Femmes fatales. Drew Barrymore. **19.50** Chine secrète. La voie du salut. **20.00** Egypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. **20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. [10/14]. **20.45** La Quête des origines. [10/13]. **20.50** Au cœur du labyrinthe tibétain. [5/6]. **21.00** Quand la terre gronde. National Geographic **21.00** Du saumon pour Don Corleone. L'Ecosse. Voyage **21.25** Civilisations. Les vies privées des empereurs. La Chaîne Histoire **21.40** Voyages en Méditerranée. [3/5]. **22.15** Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. Khomeini, l'ayatollah de la terreur. Chaîne Histoire

17.35 Les rythmes nous parlent. [2/8]. Tango. **18.25** Le Cinéma des effets spéciaux. **18.30** Les Châteaux de l'horreur. Jeanne d'Arc. **18.35** L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. **19.45** Femmes fatales. Drew Barrymore. **19.50** Chine secrète. La voie du salut. **20.00** Egypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. **20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. [10/14]. **20.45** La Quête des origines. [10/13]. **20.50** Au cœur du labyrinthe tibétain. [5/6]. **21.00** Quand la terre gronde. National Geographic **21.00** Du saumon pour Don Corleone. L'Ecosse. Voyage **21.25** Civilisations. Les vies privées des empereurs. La Chaîne Histoire **21.40** Voyages en Méditerranée. [3/5]. **22.15** Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. Khomeini, l'ayatollah de la terreur. Chaîne Histoire

17.35 Les rythmes nous parlent. [2/8]. Tango. **18.25** Le Cinéma des effets spéciaux. **18.30** Les Châteaux de l'horreur. Jeanne d'Arc. **18.35** L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. **19.45** Femmes fatales. Drew Barrymore. **19.50** Chine secrète. La voie du salut. **20.00** Egypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. **20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. [10/14]. **20.45** La Quête des origines. [10/13]. **20.50** Au cœur du labyrinthe tibétain. [5/6]. **21.00** Quand la terre gronde. National Geographic **21.00** Du saumon pour Don Corleone. L'Ecosse. Voyage **21.25** Civilisations. Les vies privées des empereurs. La Chaîne Histoire **21.40** Voyages en Méditerranée. [3/5]. **22.15** Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. Khomeini, l'ayatollah de la terreur. Chaîne Histoire

17.35 Les rythmes nous parlent. [2/8]. Tango. **18.25** Le Cinéma des effets spéciaux. **18.30** Les Châteaux de l'horreur. Jeanne d'Arc. **18.35** L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. **19.45** Femmes fatales. Drew Barrymore. **19.50** Chine secrète. La voie du salut. **20.00** Egypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. **20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. [10/14]. **20.45** La Quête des origines. [10/13]. **20.50** Au cœur du labyrinthe tibétain. [5/6]. **21.00** Quand la terre gronde. National Geographic **21.00** Du saumon pour Don Corleone. L'Ecosse. Voyage **21.25** Civilisations. Les vies privées des empereurs. La Chaîne Histoire **21.40** Voyages en Méditerranée. [3/5]. **22.15** Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. Khomeini, l'ayatollah de la terreur. Chaîne Histoire

17.35 Les rythmes nous parlent. [2/8]. Tango. **18.25** Le Cinéma des effets spéciaux. **18.30** Les Châteaux de l'horreur. Jeanne d'Arc. **18.35** L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. **19.45** Femmes fatales. Drew Barrymore. **19.50** Chine secrète. La voie du salut. **20.00** Egypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. **20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. [10/14]. **20.45** La Quête des origines. [10/13]. **20.50** Au cœur du labyrinthe tibétain. [5/6]. **21.00** Quand la terre gronde. National Geographic **21.00** Du saumon pour Don Corleone. L'Ecosse. Voyage **21.25** Civilisations. Les vies privées des empereurs. La Chaîne Histoire **21.40** Voyages en Méditerranée. [3/5]. **22.15** Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. Khomeini, l'ayatollah de la terreur. Chaîne Histoire

17.35 Les rythmes nous parlent. [2/8]. Tango. **18.25** Le Cinéma des effets spéciaux. **18.30** Les Châteaux de l'horreur. Jeanne d'Arc. **18.35** L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. **19.45** Femmes fatales. Drew Barrymore. **19.50** Chine secrète. La voie du salut. **20.00** Egypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. **20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. [10/14]. **20.45** La Quête des origines. [10/13]. **20.50** Au cœur du labyrinthe tibétain. [5/6]. **21.00** Quand la terre gronde. National Geographic **21.00** Du saumon pour Don Corleone. L'Ecosse. Voyage **21.25** Civilisations. Les vies privées des empereurs. La Chaîne Histoire **21.40** Voyages en Méditerranée. [3/5]. **22.15** Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. Khomeini, l'ayatollah de la terreur. Chaîne Histoire

17.35 Les rythmes nous parlent. [2/8]. Tango. **18.25** Le Cinéma des effets spéciaux. **18.30** Les Châteaux de l'horreur. Jeanne d'Arc. **18.35** L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. **19.45** Femmes fatales. Drew Barrymore. **19.50** Chine secrète. La voie du salut. **20.00** Egypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. **20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. [10/14]. **20.45** La Quête des origines. [10/13]. **20.50** Au cœur du labyrinthe tibétain. [5/6]. **21.00** Quand la terre gronde. National Geographic **21.00** Du saumon pour Don Corleone. L'Ecosse. Voyage **21.25** Civilisations. Les vies privées des empereurs. La Chaîne Histoire **21.40** Voyages en Méditerranée. [3/5]. **22.15** Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. Khomeini, l'ayatollah de la terreur. Chaîne Histoire

17.35 Les rythmes nous parlent. [2/8]. Tango. **18.25** Le Cinéma des effets spéciaux. **18.30** Les Châteaux de l'horreur. Jeanne d'Arc. **18.35** L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. **19.45** Femmes fatales. Drew Barrymore. **19.50** Chine secrète. La voie du salut. **20.00** Egypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. **20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. [10/14]. **20.45** La Quête des origines. [10/13]. **20.50** Au cœur du labyrinthe tibétain. [5/6]. **21.00** Quand la terre gronde. National Geographic **21.00** Du saumon pour Don Corleone. L'Ecosse. Voyage **21.25** Civilisations. Les vies privées des empereurs. La Chaîne Histoire **21.40** Voyages en Méditerranée. [3/5]. **22.15** Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. Khomeini, l'ayatollah de la terreur. Chaîne Histoire

17.35 Les rythmes nous parlent. [2/8]. Tango. **18.25** Le Cinéma des effets spéciaux. **18.30** Les Châteaux de l'horreur. Jeanne d'Arc. **18.35** L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. **19.45** Femmes fatales. Drew Barrymore. **19.50** Chine secrète. La voie du salut. **20.00** Egypte, dieux et démons. [3/5]. L'âge d'or. **20.30** Quatorze récits d'Auschwitz. [10/14]. **20.45** La Quête des origines. [10/13]. **20.50** Au cœur du labyrinthe tibétain. [5/6]. **21.00** Quand la terre gronde. National Geographic **21.00** Du saumon pour Don Corleone. L'Ecosse. Voyage **21.25** Civilisations. Les vies privées des empereurs. La Chaîne Histoire **21.40** Voyages en Méditerranée. [3/5]. **22.15** Biographie. Nelson Mandela, les chemins de la liberté. Khomeini, l'ayatollah de la terreur. Chaîne Histoire

17.35 Les rythmes nous parlent. [2/8]. Tango. **18.25** Le Cinéma des effets spéciaux. **18.30** Les Châteaux de l'horreur. Jeanne d'Arc. **18.35** L'Histoire de la Révolution française. [4/6]. **19.45** Femmes fatales. Drew Barrymore. **19.50** Chine secrète. La voie du salut. **20.00** Egypte, dieux et

Provence, l'île des moines-vignerons



SAINT HONORAT, en créant au IV^e siècle un monastère dans la plus petite des îles de Lérins, situées au large de Cannes, cherchait un lieu de silence. Au fil des siècles, cet îlot façonné par des évêques a largement contribué à la christianisation de la Provence. Aujourd'hui, la trentaine de moines cisterciens, propriétaires de l'île, poursuivent l'œuvre et cultivent la terre.

Depuis le XIX^e siècle, Saint-Honorat rimait avec Lerina, marque déposée de liqueurs. Ces breuvages, toujours disponibles, n'étant plus du goût de nos contemporains, les moines ont décidé, il y a une dizaine d'années, de se tourner vers l'honorable Bacchus. Liquidée, la piquette qu'ils produisaient déjà sur 4 hectares ! Leur nouveau credo : viser plus haut, rénover les chais et les méthodes, pour produire un précieux vin de garde. Leur première grande cuvée date de 1992. Le vignoble atteint désormais 7 hectares, 4 pour le rouge, 3 pour le blanc, soit le cinquième de la surface de l'île. C'est un maximum, car ce petit bout de terre étant ceinturé de bois et de rochers, seule la partie centrale est cultivable, et encore l'épaisseur

du sol n'y dépasse guère les 50 centimètres.

Résultat du travail des moines chaque année, environ 50 000 bouteilles sortent des caves de Saint-Honorat. On trouve un blanc très charpenté aux arômes de fruits presque confits et aussi un rouge fort en arômes et de longue garde. Où se procurer ce vin insulaire ? Difficile d'en apercevoir la couleur sur les rayons de la Provence continentale.

PRATIQUE

● **ACCÈS** : port de Cannes, compagnie Planeria ; tél. : 04-92-98-71-38. Le matin de 8 à 12 heures, un départ toutes les heures, l'après-midi à 14 heures, 15 heures, 16 h 30 et 17 h 30. Tarifs aller-retour 8 €, enfants de 5 à 10 ans 5 €.

● **RENSEIGNEMENTS** : office du tourisme de Cannes au 04-93-99-19-77, ou consulter le site de l'abbaye <http://www.abbayedelerins.com>

● **RETRAITE SPIRITUELLE** : pour méditer ou faire une cure de silence, il est possible de passer de 1 à 8 jours dans le monastère de Saint-Honorat pour environ 30 € par jour. Demande par écrit à l'abbaye Notre-Dame de Lérins, BP 157, 06406 Cannes Cedex.

Une fois dans l'île de Saint-Honorat, on ne peut visiter les caves, mais qu'importe, il y a tant à voir et à savourer, aux alentours de l'abbaye, par-delà le vert des vignes entourées de la Grande Bleue.

Olivier Vergnion
(Pays de Provence)

LATINA (Italie)

de notre envoyée spéciale

Elle s'appelait Littoria à sa naissance, il y a soixante-dix ans, mais le Comité de la libération la rebaptisa Latina. Certains même envisagèrent alors de la détruire, quitte à la reconstruire de toutes pièces ; le bon sens l'emporta et la ville fut épargnée. Aujourd'hui, avec ses 120 000 habitants, prospère et en pleine expansion démographique, ce gros chef-lieu reste une réussite étonnamment moderne de l'urbanisme. Les immeubles coquets n'ont pas plus de quatre étages et les rues en étoile autour de la piazza del Popolo sont larges et verdoyantes. Des bourgs voisins, construits au milieu des champs, et qui portent le nom des grandes victoires de la première guerre mondiale, on rejoint vite le centre, la « Tour civique » de la mairie. Le 30 juin 1932, la première pierre de la cité était posée et, le 18 décembre de la même année, Benito Mussolini inaugurerait Latina en grande pompe. Pour son soixante-dixième anniversaire le maire actuel, Vincenzo Zaccheo, annonce une prochaine année de commémoration.

C'est la première des cinq villes nouvelles pensées, voulues et construites par le Duce sur les marais pontins qu'il fit assécher le long de la via Appia. Dans l'esprit keynésien et pour conjurer les effets de la crise de 1929, le Duce lança une politique de grands travaux et de peuplement volontaire dans ces terres ingrates infestées de moustiques. Dans son discours d'inauguration prononcé piazza del Popolo, du haut de la Tour civique, le dictateur rappelait : « Aujourd'hui la terre est ici, à une demi-heure de Rome, nous avons conquis une nouvelle province. Je dis à vous, agriculteurs si proches de mon cœur, qu'il vous faut regarder vers cette Tour civique, symbole de la puissance fasciste, ensemble, pour trouver aide et justice ! » Que reste-t-il de ses amours ?

Après cinquante ans de règne démocrate-chrétien, la municipalité est passée en 1993 aux mains d'Alliance nationale, le parti postfasciste



Le 30 juin 1932, la première pierre de la cité voulue par Mussolini était posée.

bâti sur les bases du Mouvement social italien héritier de Mussolini. Pendant un demi-siècle, Latina a dû taire son histoire. Mais plus maintenant : révisionnisme pour certains, volonté d'intégrer leur propre histoire pour la majorité. Auprès d'eux on en découvre le souvenir vivace. Dans un village à quelques kilomètres, un couple de retraités nés en Vénétie dévide le fil du temps. Tous deux sont arrivés pour l'entrée en primaire à Latina, au moment de sa construction. « Nos familles, très pauvres, n'avaient pas de travail au pays, alors ils ont accepté la demande de l'Office national des combattants. »

Cet office se chargeait de proposer aux valeureux guerriers démobilisés ou aux citoyens dignes d'être primés un exil dans les marais pontins. Il offrait un *podere*, soit quelques hectares de terre à cultiver avec tous les moyens nécessaires, et la « maison du colon » en location gratuite,



« avec même les allumettes pour le feu de la cheminée », précise le maire. En contrepartie, il fallait produire, et les contrôles étaient sévères. Notre hôtesse retraitée s'en indignait encore : « J'ai vu une famille jetée à la rue parce qu'elle ne respectait pas les normes. » Son époux rappelle avec émotion le jour où le Duce vint moissonner dans le village. Elle insiste : « C'était un grand homme. Nous lui devons tout. Mais ses hommes de main, eux, se comportaient mal, ils ont fait sa perte. » Le couple a voté Démocratie chrétienne, puis Alliance nationale tout en refusant un retour au régime fasciste « parce qu'il n'y avait pas de liberté ». Quand les *poderi* ont finalement été mis en vente, il n'y a pas si longtemps, ils ont acheté le leur. Leurs descendants ont quitté la terre, fait des études et réussi, comme leur neveu, journaliste au quotidien *Latina oggi*.

L'éditeur de ce journal qui dépasse en vente *Il Messaggero* dans la province est un ami intime de Giulio Andreotti, et « cette amitié pour l'oncle Giulio, comme on l'appelle ici, je l'ai payée », raconte-t-il volontiers. Entrepreneur, condamné pour pots-de-vin dans le raz de marée de « Mains propres », il a perdu pas mal de biens. Son groupe de presse prospère, avec quatre titres locaux. Giuseppe Ciarrapico, 70 ans, se souvient de l'inauguration de Latina, de ces samedis passés ensuite à défilier avec les écoliers pionniers en chantant l'hommage au Duce. A la fin des années 1950, les paysans se firent embaucher dans les usines qui ouvraient, leurs épouses continuant de cultiver leur lopin de terre. Ainsi Giuseppe Ciarrapico ferme à Latina son livre d'images, où trône à la meilleure place Mussolini, qu'il « idolâtre ». A Rome depuis quelques jours et au Palais de la province, l'exposition « Portrait d'une idée » honore les œuvres d'artistes compromis avec ce régime, des débuts en 1922 jusqu'à l'apogée, au début des années 1940, du culte de la personnalité.

Danielle Rouard

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

« Lorenzaccio » au Palais des papes

JEAN VILAR a formé pour Lorenzaccio un spectacle parfaitement noble et ingénieux, dans la cour d'honneur du Palais des papes à Avignon. Un seul décor lui suffit, de hautes murailles séculaires : les grosses pierres papales qui montent jusqu'aux nues, trouées de menues lucarnes, parfois éclairées, et d'où tombent des phrases furieuses ; une grande baie ogivale, blanchie par transparence... Quelle illusion ! Cette

muraille me paraissait la muraille même de la Seigneurie de Florence. L'interprétation est pleine de force. Toujours cette heureuse influence du plein air, pour élargir la diction, fortifier l'articulation. Nous avions pris l'habitude des Lorenzo travestis, Sarah, Piérat, Falconetti, Jamois... Cela rendait très vraisemblables l'hamletisme efféminé, la cautèle et les évanouissements d'adolescent. Gérard Philipe est homme ; il a mis

sur son visage les sueurs de la fatigue. Mais ses jambes de Thésée démentent trop visiblement ses plaintes et ses frissons. Il est Lorenzaccio par le « haut » ; et un guerrier de Mantegna, de la ceinture à la semelle. Mais le front hagard, l'œil errant, la tête oscillante, miné de fièvre, il est au fond le héros même de Musset.

Robert Kemp
(18 juillet 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Télé-réalité**. Un dossier réservé aux souscripteurs de notre édition abonnés (5€ par mois). « Loft Story »

s'essouffle, mais le phénomène a contaminé le PAF.

■ **L'été du Monde**. Les « Balades de l'été » et notre série « Grands reportages » réunis en bouquet sur lemonde.fr

■ **Décalés**. Une rubrique quotidienne. L'actualité insolite, dérangeante ou impertinente vue par les journalistes du Monde.fr.

CONTACTS

REDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>

Par courrier : bulletin p. 10

Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

INTERNET

Site d'information : www.lemonde.fr

Site finances : <http://finances.lemonde.fr>

Site nouvelles technologies :

<http://interactif.lemonde.fr>

Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>

Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://imm.lemonde.fr>

TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

COLLECTION

Le Monde sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

Le Monde sur microfilms :

03-88-71-42-30

LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Carnets de voyage ».

■ Tirage du Monde daté mercredi 17 juillet 2002 : 509 284 exemplaires.

1-3

Le Monde

www.lemonde.fr



Ce week-end, dans le quotidien de votre été...

Voyagez avec « L'usage du Monde », une nouvelle érotique signée Emmanuel Carrère.

Samedi 20 juillet, dans *Le Monde* daté dimanche 21 - lundi 22 juillet 2002.

Evadez-vous avec le premier épisode d'une grande série :

Cette semaine encore, remontez le temps avec les plus grandes plumes du *Monde* à travers une série de reportages parus dans nos colonnes depuis la création du journal en 1944 : Eric Rouleau, Jacques Decornoy, Maurice Denuzière, Pierre-Marie Doutréant, Jean-Claude Guillebaud et Alain Clément.

A partir du samedi 20 juillet, dans *Le Monde* daté dimanche 21 - lundi 22 juillet 2002.

Le Monde

Tout l'été, des nouvelles inédites, des séries et l'actualité des festivals